

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021



UN PARTENAIRE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE

Depuis 1928, LafargeHolcim Maroc met toute son expertise et son savoir-faire au service du développement économique et social du Royaume, en participant à la modernisation du secteur de la construction, notamment sur les défis de l'urbanisation croissante et sur les réponses aux nouvelles exigences en termes de qualité et de durabilité des constructions.

En développant des produits de qualité à valeur ajoutée et en apportant à ses clients des solutions techniques et des services innovants qui répondent aux évolutions urbanistiques, LafargeHolcim Maroc contribue à construire un avenir durable. En 2021, LafargeHolcim Maroc a inauguré sa nouvelle cimenterie dans la région d'Agadir-Souss qui va accompagner le développement des régions du sud, en pleine expansion.

Rapport Financier Annuel

Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel (RFA) de LafargeHolcim Maroc regroupent les informations et indicateurs financiers exigés par la circulaire d e l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.



RAPPORT D'ACTIVITÉ



RAPPORT ESG



COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

SOMMAIRE

UN PARTENAIRE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL 02

MOT DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL	04
HISTORIQUE ET DATES CLÉS	06
CHIFFRES CLÉS	08
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉ	10
UNE LARGE PRÉSENCE TERRITORIALE	11
PROCESSUS DE FABRICATION DU CIMENT	12
ACTIONNARIAT ET PARTICIPATIONS	14

RAPPORT D'ACTIVITÉ 16

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS 2021	18
LA NOUVELLE CIMENTERIE AGADIR-SOUSS EST OPÉRATIONNELLE	22
INNOVATION ET QUALITÉ DE SERVICE POUR ANTICIPER LES BESOINS DES CLIENTS	24
LA TRANSFORMATION DIGITALE, AU CŒUR DE TOUS LES PROJETS	28
LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES DE 2021	32
INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS	38

RAPPORT ESG 42

PRÉAMBULE : MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL	42
ANALYSE DE MATÉRIALITÉ POUR UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS CONTINUE	42
SANTÉ & SÉCURITÉ, NOTRE VALEUR FONDAMENTALE	44
L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN	46
LES FEMMES ET LES HOMMES, PREMIÈRE RICHESSE DE LAFARGEHOLCIM MAROC	58
GOVERNANCE	66

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS 84

RAPPORT DE GESTION	86
COMPTES SOCIAUX	98
COMPTES CONSOLIDÉS	122
RESUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	126
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	154

MOT DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

“En 2021 nous avons lancé un ambitieux programme de Développement Durable, Ardi Hayati, avec une feuille de route claire pour atteindre progressivement le « Zero carbon neutrality »”

LafargeHolcim Maroc contribue depuis plus de 90 ans au développement, à la croissance et à la vitalité du Maroc. Pour accompagner la forte demande de ciments et de matériaux de construction et la place prépondérante du béton dans le mouvement architectural moderne, nous avons progressivement augmenté nos capacités de production et étendu nos implantations sur l'ensemble du territoire national pour être au plus près de nos clients. Nous avons ainsi largement contribué à la construction des infrastructures du Maroc moderne et de ses bâtiments emblématiques, dont certains font aujourd'hui partie du patrimoine architectural du Royaume.

Notre stratégie s'inscrit dans une perspective de long terme qui repose sur les principes fondamentaux d'une croissance durable, attentive aux évolutions de la société et respectueuse de l'environnement.

Pour relever les nombreux défis de l'urbanisation croissante (étalement urbain, construction de logements à prix abordable, villes nouvelles, réseaux de transport, ...), et des nouvelles exigences en termes de qualité de construction (efficacité énergétique, durabilité, esthétique...), nous avons placé l'innovation au cœur de notre stratégie.

Car le nouveau défi du 21^{ème} siècle, c'est de construire des bâtiments durables, en prenant en compte les impacts environnementaux d'un bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières qui le composent jusqu'à sa démolition et au recyclage des matériaux. Pour accompagner l'évolution de nos sociétés, il faut améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, réduire la consommation des ressources naturelles et intégrer dans la conception du bâtiment les possibilités de réutilisation ou de recyclage en fin de vie. Nous sommes fiers de participer à la promotion d'une architecture durable au Maroc en développant des produits de qualité à valeur ajoutée et en apportant des solutions techniques et des services innovants répondant aux évolutions urbanistiques et aux urgences du changement climatique.

Nous œuvrons au quotidien non seulement à réduire notre empreinte écologique, mais également à mettre nos usines et nos produits au service de l'environnement. Nous continuons à innover et à investir pour devenir un acteur de référence de l'énergie verte, en développant des modèles qui apportent une solution durable à des enjeux environnementaux. En 2021 nous avons lancé un ambitieux programme de Développement Durable, Ardi Hayati, avec une



“L'année 2021 a été une très belle année, marquée par de nombreux succès et plus particulièrement par le démarrage de notre nouvelle cimenterie Agadir-Souss”

feuille de route claire pour atteindre progressivement le « Zero carbon neutrality ».

Avec notre programme RSE, N'binouw l'7ayat, nous poursuivons nos actions en faveur des communautés locales avec la conviction que notre succès dépend aussi de l'amélioration des conditions de vie des populations qui nous entourent. Nos équipes sont engagées dans de nombreuses initiatives locales en faveur de nos riverains, dans le cadre des quatre axes du Programme: Éducation, Santé, Employabilité et Développement local.

Grâce à la mobilisation de tous, dans tous nos sites et toutes nos activités, l'année 2021 a été une très belle année, marquée par de nombreux succès et plus particulièrement par le démarrage de notre nouvelle cimenterie Agadir-Souss, qui ouvre une nouvelle page de la longue et riche histoire de notre entreprise. En dépit d'une forte pression due à

la reprise rapide du marché et aux contraintes liées à la pandémie de Covid 19, nos usines ont performé et restent un exemple d'efficacité pour la communauté industrielle du Groupe Holcim. Le succès durable de notre entreprise repose sur nos valeurs, sur les compétences de nos hommes et nos femmes et sur notre engagement à servir nos clients et à répondre à leurs attentes.

Construisons ensemble un avenir durable.

JOSÉ ANTONIO PRIMO
Administrateur Directeur Général

“Nos usines ont performé et restent un exemple d'efficacité pour la communauté industrielle du Groupe Holcim”

UN PARTENAIRE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

HISTORIQUE ET DATES CLÉS

1928

- Création de la Société marocaine des ciments Lafarge.
- L'usine des Roches Noires démarre en 1930 avec une capacité de 120 000 tonnes par an



1934 - 1950

L'entreprise est la seule à répondre aux besoins grandissants du Royaume et peut fournir, en 1950, 265 000 tonnes au marché national

1952 - 1953

- Une nouvelle cimenterie est construite à Meknès, par Lafarge.
- L'usine démarre en 1953 avec une capacité de production de 120 000 tonnes de ciment par an



1970

Nouveaux investissements à l'usine des Roches Noires. Sa capacité passe à 950 000 tonnes par an

1971

La SNI, la BNDE et la CDG contrôlent 50% du capital de Lafarge Maroc

1972

Les gouvernements marocain et algérien décident de construire une cimenterie à Oujda, sous le nom de Cimenterie Maghrébine (CIMA)

1976

L'ODI crée une société nouvelle dénommée Cimenterie de l'Oriental (CIOR) qui reprend les actifs de la CIMA pour réaliser une cimenterie dans la région d'Oujda. L'usine est mise en service en 1979



1982

Installation à Casablanca d'un centre d'ensachage d'une capacité de 350 000 tonnes par an alimenté par train depuis l'usine d'Oujda (CIOR).

1983

Démarrage de l'usine de Bouskoura (Cinouca) dont Lafarge Maroc est l'actionnaire majoritaire



1987

Fermeture de l'usine des Roches Noires (Lafarge)

1990

Lancement de l'activité BPE avec l'installation d'une première centrale à béton à Fès (CIOR).

1992

Création de Lafarge Béton



1993

- Démarrage de l'usine de Fès.
- Prise de contrôle majoritaire du capital de la CIOR par Holcim Ltd dans le cadre du programme de privatisation



1994

Lafarge acquiert Cementos Tanger



1995

Lafarge Maroc devient une joint-venture 50/50 entre Lafarge et la SNI

1996

Création de Lafarge Ciments par la fusion entre Cinouca et Cadem



1999

Mise en service du centre de broyage et d'ensachage de Nador

2002

Changement de l'identité visuelle de CIOR qui devient Holcim Maroc.



2005

Démarrage de l'usine de Tétouan qui installe son premier parc éolien



2006

Création de la filiale Ecoval, spécialisée dans le traitement et la valorisation des déchets industriels et ménagers, (renommée Geocycle en 2018)



2007

Démarrage de l'usine de Settat (Holcim AOZ)



2016

Fusion entre Lafarge Ciments et Holcim Maroc. Création de LafargeHolcim Maroc.



2019

Mise en service de la station de broyage de Laâyoune

2021

Lancement de l'usine d'Agadir-Souss



UN PARTENAIRE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

CHIFFRES CLÉS



SITES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

40



CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT

13,5

 MT


PLATEFORMES DE TRAITEMENT DE DÉCHETS

5



EMPLOYÉS ET SOUS-TRAITANTS

2 500

REPÈRES FINANCIERS 2021



CHIFFRE D'AFFAIRES

8 195

 M MAD
CAPITALISATION INDUSTRIELLE
DE LA BOURSE DE CASABLANCA

1^{ère}



RÉSULTAT NET

2 010

 M MAD


FONDS PROPRES

11 432

 M MAD


UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉ

CIMENT

Composé de sept cimenteries et de trois centres de broyage, le dispositif de LafargeHolcim Maroc couvre toutes les régions du Royaume et permet la production d'une large gamme de produits à forte valeur ajoutée, parfaitement adaptés aux besoins des clients.

SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

BÉTON

LafargeHolcim Maroc déploie un réseau de 22 centrales à béton pour répondre aux besoins spécifiques des grands chantiers d'infrastructures et des bâtiments dans les différentes régions du Royaume.

GRANULATS

LafargeHolcim Maroc exploite une carrière de granulats. Les extractions sont traitées au niveau d'une station de concassage permettant de fournir différentes gammes de produits (sables, graves routières et graviers pour béton et enrobé).

CHAUX

Unique unité de production de chaux au Maroc, l'usine de Tlat Loulad dans la région de Ben Ahmed est le résultat d'une joint-venture avec le groupe espagnol Calcinor.

GEOCYCLE

Filiale de LafargeHolcim Maroc, Geocycle est le leader au Maroc de la valorisation et du traitement des déchets ménagers et industriels. La filiale dispose de 5 plateformes de traitement de déchets.

MORTIER

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de différenciation, LafargeHolcim Maroc a lancé dès 2016 son activité mortier pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients. Une usine d'une capacité annuelle de 100.000 tonnes est dédiée au mortier de ciment à Bouskoura.

ACTIVITÉ ROUTES

LafargeHolcim Maroc accompagne les projets routiers dès leur phase de conception jusqu'à leur réalisation en apportant des solutions économiques et durables qui valorisent les matériaux locaux.

UNE LARGE PRÉSENCE TERRITORIALE



PROCESSUS DE PRODUCTION DU CIMENT

1 Exploitation carrière et concassage

2 Mélange 80% calcaire 20% argile

3 Broyage

Broyage
À sa sortie du four, le clinker est refroidi avant d'être broyé avec du gypse et différents ajouts afin de produire du ciment. D'autres adjuvants sont ajoutés au clinker pour réguler le durcissement du ciment et lui conférer les propriétés souhaitées.

4 Préchauffage (200 - 1000°C)

5 Cuisson four rotatif (≈ 1500°C)

6 Stockage clinker

7 Ajouts (gypse, calcaire, cendres volants...)

8 Broyage

9 Stockage ciment

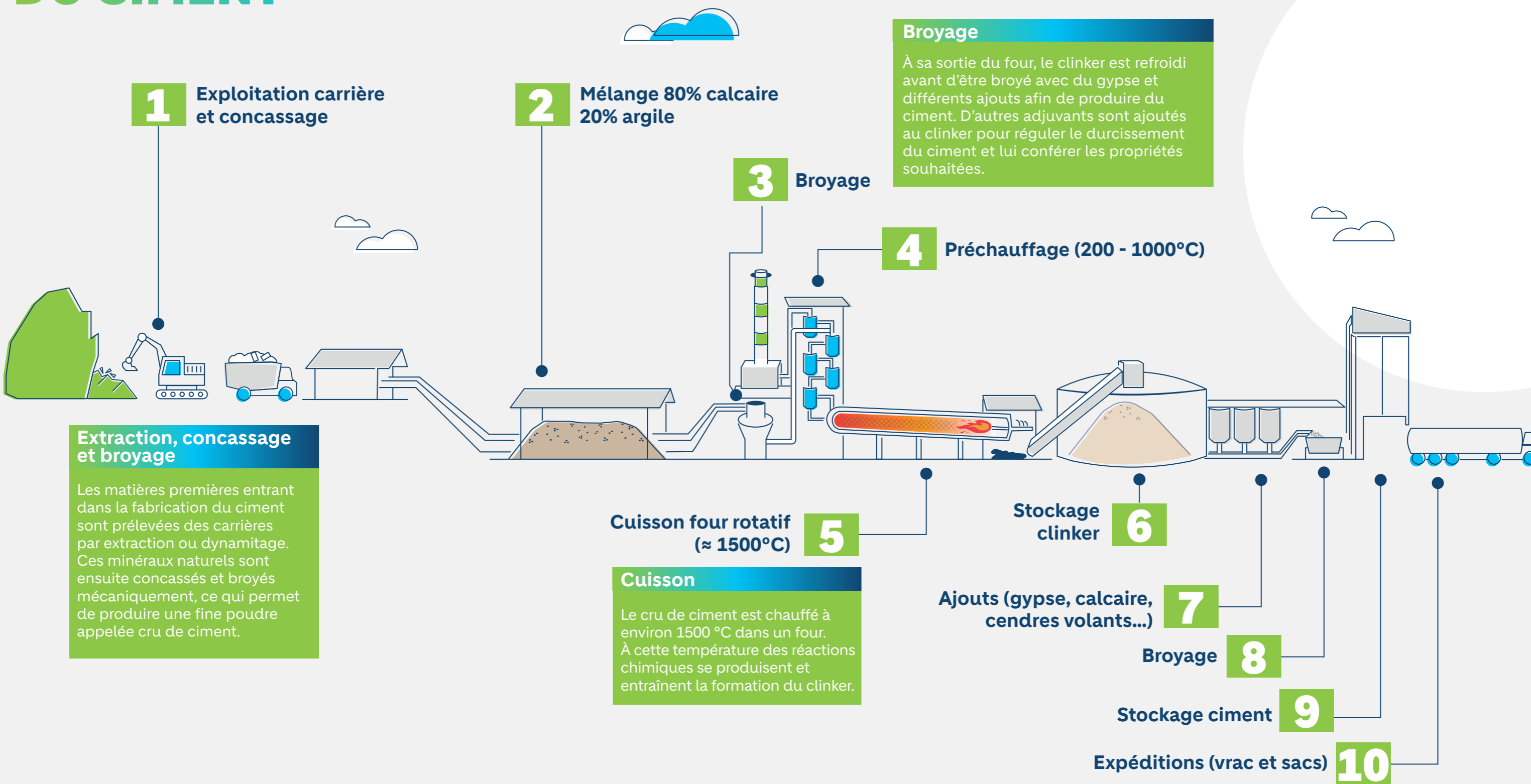
10 Expéditions (vrac et sacs)

Expéditions
Enfin, le ciment est entreposé dans des silos avant d'être expédié en vrac ou en sacs aux chantiers où il sera utilisé.

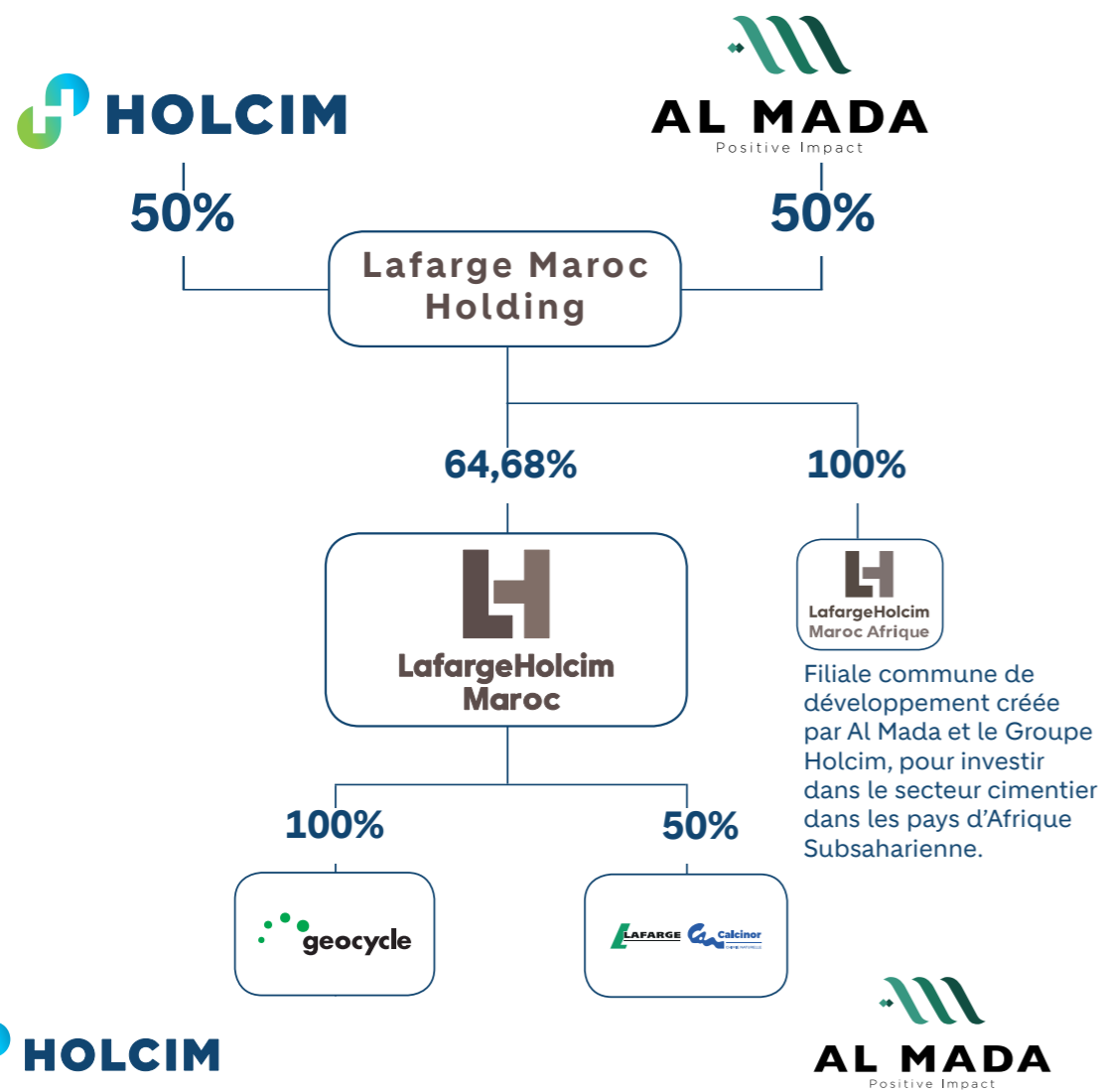
Extraction, concassage et broyage

Les matières premières entrant dans la fabrication du ciment sont prélevées des carrières par extraction ou dynamitage. Ces minéraux naturels sont ensuite concassés et broyés mécaniquement, ce qui permet de produire une fine poudre appelée cru de ciment.

Cuisson
Le cru de ciment est chauffé à environ 1500 °C dans un four. À cette température des réactions chimiques se produisent et entraînent la formation du clinker.



ACTIONNARIAT & PARTICIPATIONS



Filiale commune de développement créée par Al Mada et le Groupe Holcim, pour investir dans le secteur cimentier dans les pays d'Afrique Subsaharienne.



Présent dans 70 pays et fort de 70 000 employés, Holcim est le leader mondial des solutions de construction innovantes et durables. Présent sur quatre principaux segments d'activité, le ciment, les granulats, le béton et les produits & solutions.



Al Mada est un fonds d'investissement panafricain à capitaux privés, basé à Casablanca. À vocation internationale et doté d'une stratégie de développement à long terme, Al Mada est un partenaire de référence pour le développement des économies africaines.

Cf page 127 pour l'ensemble des participations de LafargeHolcim Maroc.



RAPPORT D'ACTIVITÉ



Usine de Settat

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS 2021	18
LA NOUVELLE CIMENTERIE AGADIR-SOUSS EST OPÉRATIONNELLE	22
INNOVATION ET QUALITÉ DE SERVICE POUR ANTICIPER LES BESOINS DES CLIENTS	24
LA TRANSFORMATION DIGITALE, AU CŒUR DE TOUS LES PROJETS DE LAFARGEHOLCIM MAROC	28
LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES DE 2021	32
INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS	38

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS 2021



TOP 3

Des usines
du Groupe Holcim
dans le monde

LES USINES LAFARGEHOLCIM MAROC PARI MI LES PLUS PERFORMANTES DU GROUPE

L'usine de Settat et l'usine d'Oujda sont classées respectivement 1^{ère} et 3^{ème} parmi les 121 usines du Groupe Holcim dans le monde. Pour la 3^{ème} année consécutive, 5 usines LafargeHolcim Maroc sont dans le Top 20 mondial et toutes les usines sont dans le Top 10 au niveau de la région Middle East Africa (MEA).

Le classement s'appuie sur un ensemble de critères de performance industrielle et environnementale :

- Coûts (fixes, variables et de maintenance)
- Efficacité (fiabilité, consommation énergétique)
- Développement durable (Santé & Sécurité, Qualité, Environnement, Populations & communautés)

LAFARGEHOLCIM MAROC TOP PERFORMER RSE 2021



Part of Moody's ESG Solutions

Vigeo Eiris, de Moody's ESG Solutions, a décerné à LafargeHolcim Maroc le Trophée de « Top performer 2021 » en Responsabilité Sociale et Environnementale.

LafargeHolcim Maroc a été distinguée pour sa performance générale et en particulier sur les critères suivants :

Stratégie environnementale ; Protection de la biodiversité ; Protection de l'eau ; Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions atmosphériques ; Pollution locale ; Maîtrise des impacts environnementaux liés à l'utilisation des produits et services ; Qualité du dialogue social ; Qualité des systèmes de rémunération ; Respect des droits humains fondamentaux ; Non-discrimination et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ; Contribution au développement économique et social local ; Sécurité du produit ; Intégration des facteurs environnementaux dans les critères d'achat ; Intégration des facteurs sociaux dans les critères d'achat ; Prévention des pratiques anticoncurrentielles.



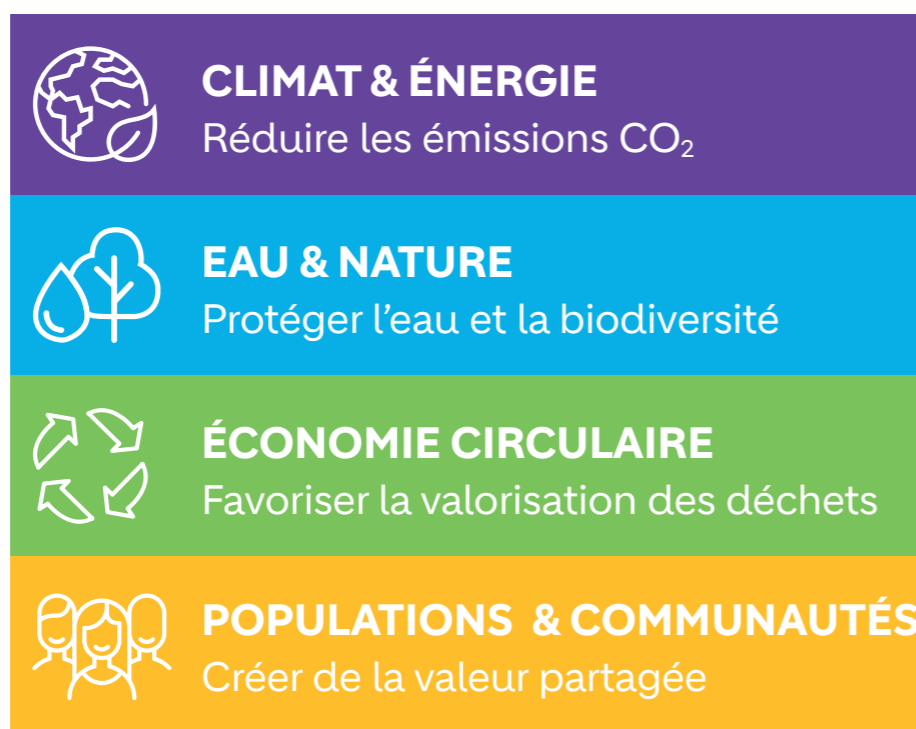
RAPPORT D'ACTIVITÉ

FAITS MARQUANTS
ET RÉALISATIONS 2021LANCEMENT DU PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE ARDI HAYATI

Le développement durable est depuis toujours une des valeurs fondamentales et un moteur de croissance pour LafargeHolcim Maroc. L'entreprise intègre ce principe dans tous ses processus et à tous les stades de la chaîne de valeur : développement de l'employabilité et de l'éducation, substitution énergétique, réhabilitation des carrières, utilisation d'énergies vertes, santé et sécurité sur ses sites de production et sur les chantiers de ses clients, etc.

Dans le contexte actuel de changement climatique, LafargeHolcim Maroc a également la volonté de devenir un modèle de développement durable dans le secteur de la construction. Cette ambition est au cœur de son nouveau Programme de Développement Durable, Ardi Hayati, fondé sur 4 axes d'intervention stratégiques :

- Climat et énergie
- Eau & nature
- Économie circulaire
- Populations & communautés



Double consécration pour l'architecte marocaine Aziza Chaoui aux Holcim Awards 2021: Global Holcim Awards Bronze et Awards Acknowledgement Prize Middle East Africa.

HOLCIM AWARDS 2021 : L'ARCHITECTE
MAROCAINE AZIZA CHAOUNI REMPORTE
LE GLOBAL HOLCIM AWARDS BRONZE

Fidèle à son engagement en faveur de la construction durable, LafargeHolcim Maroc apporte son soutien aux Holcim Awards. Ce concours, le plus important au monde en matière de construction durable, a été créé en 2005 et récompense des projets architecturaux audacieux et novateurs. Il se concentre sur les projets qui vont au-delà des normes en vigueur, proposent des réponses durables aux questions technologiques, environnementales, socio-économiques et culturelles qui affectent la construction contemporaine et fournissent des solutions nouvelles, surprenantes

et résolument visionnaires, qui vont révolutionner notre façon de construire.

Les projets retenus doivent répondre aux cinq principes fondamentaux de l'habitat humain pour les générations futures identifiés par la Fondation Holcim : l'innovation et la transmissibilité, les standards éthiques et l'inclusion sociale, les ressources et la performance environnementale, la viabilité et la compatibilité économiques, ainsi que l'impact contextuel et esthétique. Pour sa 6^{ème} édition, plus de 4 700 projets de 134 pays ont été soumis, dont près de 90 projets marocains.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LA NOUVELLE CIMENTERIE AGADIR-SOUSS EST OPÉRATIONNELLE

Respecter l'environnement, contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations riveraines, développer l'économie locale, fournir des produits adaptés aux spécificités de la région,... autant d'engagements que notre nouvelle cimenterie déploie aujourd'hui dans la région Sud, comme partout où LafargeHolcim Maroc opère dans le Royaume.



Située dans la région Souss-Massa, à 45 km au sud-ouest de la ville d'Agadir, la nouvelle cimenterie Agadir-Souss est équipée des toutes dernières technologies, selon le concept « Plant of Tomorrow » du groupe et elle pourra produire 1,6 million de tonnes de ciment par an. Elle accompagnera le développement des provinces du Sud et de la Région Souss-Massa qui connaissent un essor socio-économique important.

De sa carrière située à 4 kilomètres, jusqu'aux plateformes de livraison, en passant par tous les espaces de production, la cimenterie Agadir-Souss intègre des technologies à la pointe de l'innovation mondiale. Elles permettent des modes de production novateurs, plus performants et uniques au Maroc.

La maintenance prédictive assure une maîtrise renforcée de la vie des équipements permettant d'assurer une plus grande productivité.

La performance énergétique et le management environnemental sont entièrement maîtrisés tout au long de la chaîne.

La cimenterie répond aux normes internationales de certification les plus exigeantes. Elle est bien intégrée dans son territoire parce qu'elle est aussi respectueuse de son environnement. Dès la construction, 15% de l'investissement a été dédié aux équipements de protection de l'environnement. Elle a été conçue pour optimiser les consommations d'énergie

et d'eau, et pour réduire son impact carbone. Dès 2023, elle utilisera de l'énergie verte, électricité éolienne et combustibles alternatifs, comme le font déjà les autres usines du LafargeHolcim Maroc

Cette nouvelle usine contribue déjà à la création d'emplois dans la région Souss-Massa. Après l'étape de construction, 200 emplois directs et indirects ont été créés, dont un tiers de ressources locales.

À travers le programme N'bniouw L'7ayat de LafargeHolcim Maroc, la cimenterie participe également au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. La cimenterie Agadir-Souss accompagne les douars riverains dans leurs développements en contribuant à la réhabilitation et à la construction d'infrastructures qui améliorent la vie quotidienne des communautés.

Plusieurs villages riverains ont ainsi pu avoir accès à l'eau potable, grâce la mise en place d'un réseau d'eau potable, à la construction de trois châteaux d'eau et d'un système de pompage alimenté par des panneaux solaires.

L'usine a également amélioré la vie des 700 écoliers riverains en réhabilitant les 4 écoles des douars riverains et en distribuant chaque année un cartable et des fournitures scolaires pour chaque enfant. La cimenterie Agadir-Souss soutient ainsi directement l'éducation et la lutte contre l'abandon scolaire.



Les programmes de développement de l'employabilité N'bniouw l'7ayat ont un réel impact sur la vie de nombreux riverains

LA CIMENTERIE AGADIR-SOUSS EN QUELQUES CHIFFRES

1 400

Personnes mobilisées sur le chantier, dont 1/3 de ressources locales

200

Emplois directs et indirects depuis le démarrage

9,4 millions

d'heures travaillées

1,6 millions de tonnes

Capacité de production

3 Md MAD

Investissement

RAPPORT D'ACTIVITÉ

INNOVATION ET QUALITÉ DE SERVICE POUR ANTICIPER LES BESOINS DES CLIENTS

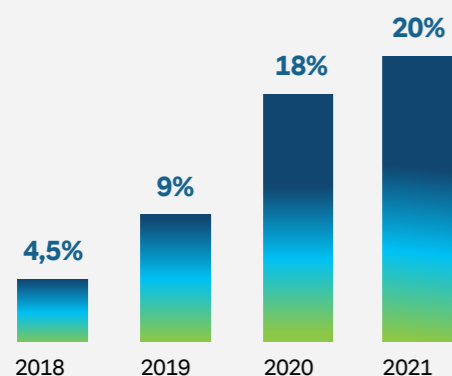
Nous anticipons les besoins de nos clients en développant régulièrement des produits et des solutions à forte valeur ajoutée, qui permettent de répondre aux exigences des constructions durables d'aujourd'hui et de demain. L'innovation chez nous ne s'arrête pas aux solutions de construction, elle concerne également les services apportés à nos clients : proximité géographique, création de valeur par l'accompagnement à des certifications produits ou encore mise en place d'un portail digital offrant à nos clients une visibilité totale sur toutes leurs interactions.

NOS PRODUITS SPÉCIAUX CRÉENT DE LA VALEUR POUR NOS CLIENTS

Les produits spéciaux complètent notre gamme de produits d'usage plus polyvalent pour les utilisateurs les plus exigeants. Spécialement conçus pour des applications bien précises telles que la maçonnerie, les éléments préfabriqués ou les fondations et structures, ils offrent de meilleures performances, un meilleur rendement et une plus grande facilité d'usage. Ils sont disponibles dans l'ensemble de nos points de vente dans le Royaume.

Lancés en 2019, ils ont rapidement rencontré un fort engouement des clients et ils représentent désormais plus de 20% des ventes de ciment en sac. Ce succès commercial confirme que ces produits tiennent leur promesse de créer de la valeur pour l'ensemble des intervenants, depuis nos partenaires distributeurs jusqu'aux entreprises de construction et artisans.

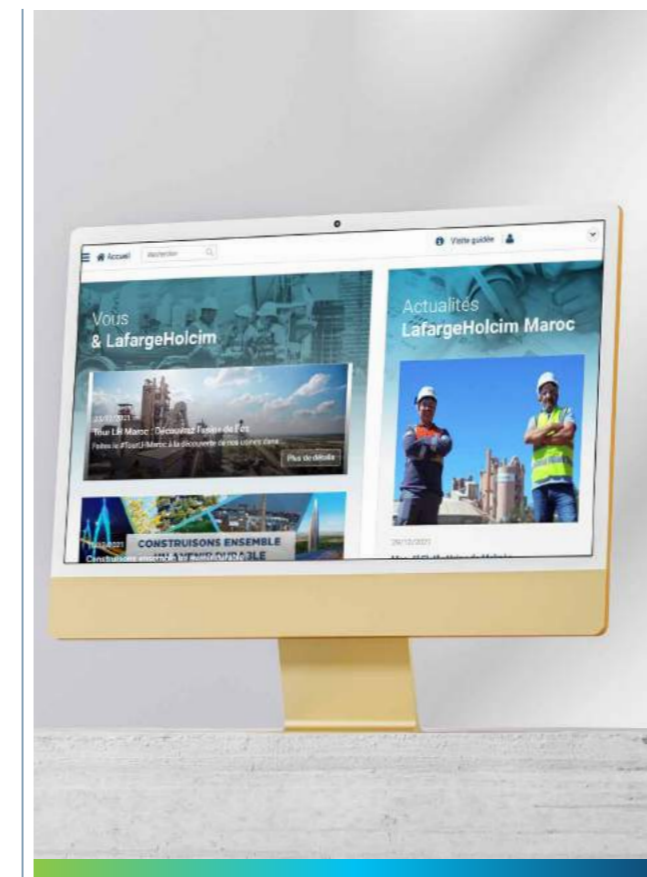
Évolution de la part de produits spéciaux dans la vente de sac



LE PORTAIL LHM CLIENTS, UN OUTIL POUR MIEUX RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DES CLIENTS

Lancé au premier trimestre 2021, le Portail offre à nos clients un accès direct à l'information portant sur leur compte, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils peuvent ainsi consulter l'état de leurs commandes, leurs factures et relevés de compte et de paiement. Ils ont également accès aux actualités et catalogues LafargeHolcim Maroc et également de communiquer des réclamations et demandes d'informations.

Après quelques mois de fonctionnement, environ 40% de nos clients utilisent régulièrement ce nouveau canal de communication qui leur permet une gestion plus dynamique de leur compte. De nouvelles fonctionnalités continueront à être développées pour toujours plus de facilité dans la gestion des interactions des clients avec LafargeHolcim Maroc.



Nos clients témoignent :

« Je suis satisfaite, j'y trouve toutes les informations dont j'ai besoin en quelques clics »

S. BENLALLA,
Responsable commerciale (Farissi)

« Très facile à parcourir !
J'utilise dans l'ordre le solde, le relevé de compte, les factures, puis le tableau de bord »

H. EL BOUSSAIRI,
Directeur des Opérations
(Delta Matériaux)

« Portail de très bonne qualité (ergonomie, temps de réponse, structure et volet administratif) »

O. KHARMIZ,
Administrateur (OuldBouazza)

« Bien fait dans son ensemble et enfin je peux accéder au statut de mes commandes, ça m'aidera à suivre toutes mes commandes au niveau national »

F. BOUZOUBAA,
Directeur Général (Emene Prefa)

« Très satisfaite du portail...simple à installer sur le mobile et très lisible. Les demandes d'infos qui se gèrent par téléphone avec beaucoup d'interlocuteurs internes, maintenant on va pouvoir le faire en ayant une traçabilité de notre requête »

A. BEN AMEUR,
Responsable financière (SPAB)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

INNOVATION ET QUALITÉ DE SERVICE POUR ANTICIPER LES BESOINS DES CLIENTS

PROXIMITÉ ET VISIBILITÉ POUR MIEUX SERVIR LES CLIENTS



Pour accompagner le développement des provinces du Sud et renforcer notre proximité avec nos clients, nous avons ouvert en 2021 un nouveau dépôt de vente sur la région de Dakhla. Ce nouveau dépôt vient compléter le dispositif industriel de LafargeHolcim Maroc dans le sud: centre de broyage à Laâyoune et nouvelle cimenterie ultra moderne d'Agadir-Souss. Nous pouvons ainsi être au plus près de nos clients sur cette région à fort potentiel et leur apporter une qualité de service et une gamme de produits et solutions innovants.

Nous avons également poursuivi en 2021 l'aménagement des points de vente de nos clients distributeurs partenaires au niveau national, en améliorant la visibilité et l'attractivité de leur point de vente et en renforçant la présence de nos marques commerciales « Lafarge » et « Holcim ». Au total et depuis le démarrage de cette action en 2019, près de 300 magasins ont déjà été équipés.

IRCHAD : UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR NOS CLIENTS INDUSTRIELS



IRCHAD est une offre de service complète destinée à nos clients industriels, Unités de pré fabrications béton et fournisseurs de béton prêt à l'emploi. Elle permet de développer les compétences de leurs collaborateurs, de les accompagner dans l'amélioration de leurs produits finis et de leur performance industrielle.

En 2021, IRCHAD a accompagné 10 clients dans le processus de certification Imanor de leurs bétons. Un programme d'accompagnement complet a été mis en place pour les assister tout au long de leur préparation à cette certification:

- Diagnostic, avec l'évaluation de l'existant et l'identification des écarts
- Mise en œuvre des actions correctives selon les exigences de la norme NM10.1.008
- Formation des laborantins, qualitiens et centralistes
- Conception des documents qualité et des fiches d'enregistrement
- Préparation du dossier de soumission et assistance à l'audit.

Grâce à la certification, nos 10 clients dans le secteur du béton prêt à l'emploi ont pu se démarquer sur le marché en démontrant la conformité de leurs produits, optimiser leurs pratiques, valoriser leur savoir-faire et renforcer la confiance de leurs propres clients.

« Nous saluons l'initiative de LafargeHolcim Maroc et nous l'encourageons parce qu'elle nous permet de mettre en œuvre une norme marocaine qui a été mise en place pour combler les lacunes constatées au niveau de la réglementation du béton prêt à l'emploi dont la qualité joue un rôle déterminant dans la sécurité des constructions »

M. ABDERRAHIM TAIBI
Directeur Général d'IMANOR

« L'équipe Irchad de LafargeHolcim Maroc a été d'un grand soutien pour notre équipe qualité qui a pu réussir la certification dans les délais tout en respectant le budget. La certification pour le béton prêt à l'emploi est importante pour notre métier, puisqu'elle nous permet de nous différencier sur le marché et de donner plus d'assurance à nos clients quant au respect de la norme »

M. KHALID LAHLOU
Propriétaire de la société BÉTON CHANTIER
et Président de l'association marocaine du béton prêt à l'emploi (AMBPE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

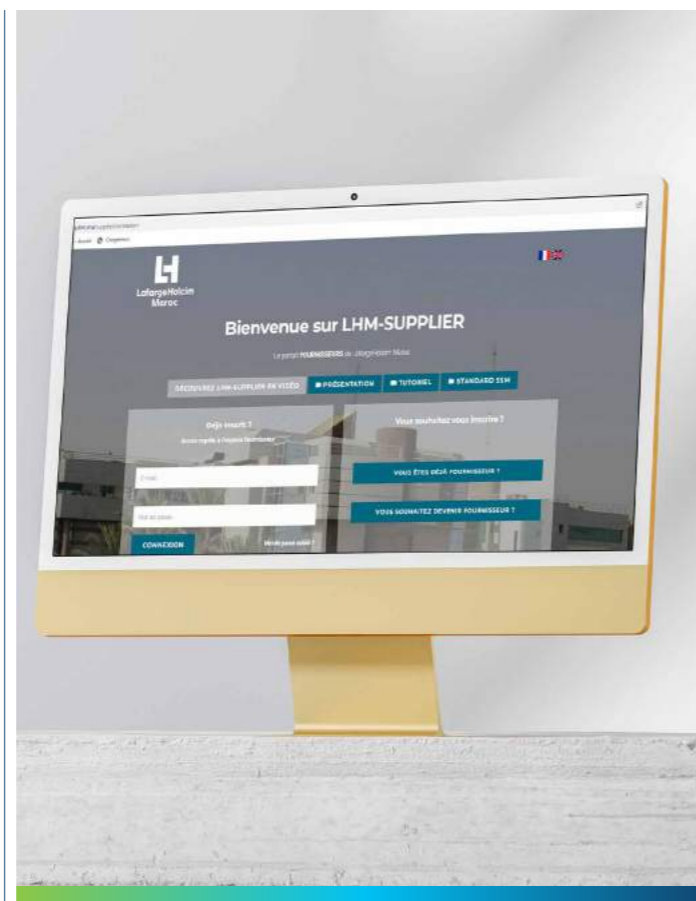
LA TRANSFORMATION DIGITALE, AU CŒUR DE TOUS LES PROJETS

Chez LafargeHolcim Maroc, la transformation digitale se traduit par un changement de mentalité pour l'organisation toute entière. Car il ne s'agit pas seulement d'intégrer de nouvelles technologies, mais d'accompagner la transformation de l'organisation avec une révision des processus, pour améliorer l'expérience client et le rapport coût-efficacité.

LHM SUPPLIER, UNE PLATEFORME DIGITALE POUR FLUIDIFIER LA RELATION FOURNISSEURS

Finalisé en 2020, le Portail digital LHM Supplier dédié aux fournisseurs a apporté une vraie valeur ajoutée dans les interactions avec les 1800 fournisseurs actifs et de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place en 2021. LHM Supplier permet désormais aux équipes Achats un travail collaboratif, depuis le sourcing jusqu'au pilotage de la performance des fournisseurs, en passant par la gestion partagée des contrats et l'e-Procurement. Les bons documents sont transmis au bon moment, l'information est fiable et structurée avec un référentiel accessible en quelques clics.

Le Portail a fluidifié les interactions avec les fournisseurs et apporté plus de transparence puisqu'ils peuvent se faire référencer en ligne, puis suivre en temps réel toutes leurs transactions avec LafargeHolcim Maroc.



PLANT OF TOMORROW: BIENTÔT TOUTES LES USINES LAFARGEHOLCIM MAROC SERONT 4.0

En 2020, les usines de Settat et Meknès avaient fait partie des 10 usines de la Région MEA (Middle East Africa) pilotes du projet « Plant of tomorrow ». Ce projet a pour objectif d'améliorer la performance des usines en utilisant l'intelligence artificielle, l'automatisation et l'analyse prédictive dans le processus de production.

Les usines « Plant of Tomorrow » disposent en effet d'un système d'information qui permet en temps réel, d'avoir un accès aux indicateurs de performance, de piloter la qualité du ciment produit, la consommation calorifique et électrique. L'installation de capteurs intelligents permet un suivi récurrent et approfondi de l'état de chacun des équipements stratégiques de l'usine, ce qui donne la possibilité d'anticiper tout type d'anomalie et d'intervenir pour éviter un arrêt de la production. Tout cela améliore l'efficacité opérationnelle de 15 à 20% par rapport à une cimenterie conventionnelle et garantit une continuité de la production, essentielle pour satisfaire les clients.

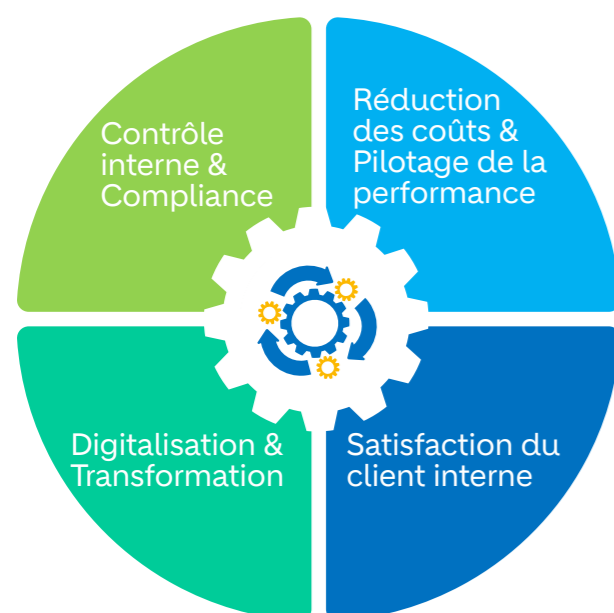
Sur la base de l'apprentissage des sites de Meknès et Settat, toutes les autres usines de LafargeHolcim Maroc ont désormais une feuille de route 4.0 qui intègre des initiatives du projet Groupe et des initiatives locales. Pour un suivi continu des progrès de chaque site, un « champion digital » a été nommé dans chacune des usines et les meilleures pratiques sont partagées lors de workshops trimestriels.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

LA TRANSFORMATION DIGITALE,
AU CŒUR DE TOUS LES PROJETSLE DIGITAL AU SERVICE DES COLLABORATEURS
ET DES ÉQUIPES RH

PORTAIL RH : PLUSIEURS BÉNÉFICES

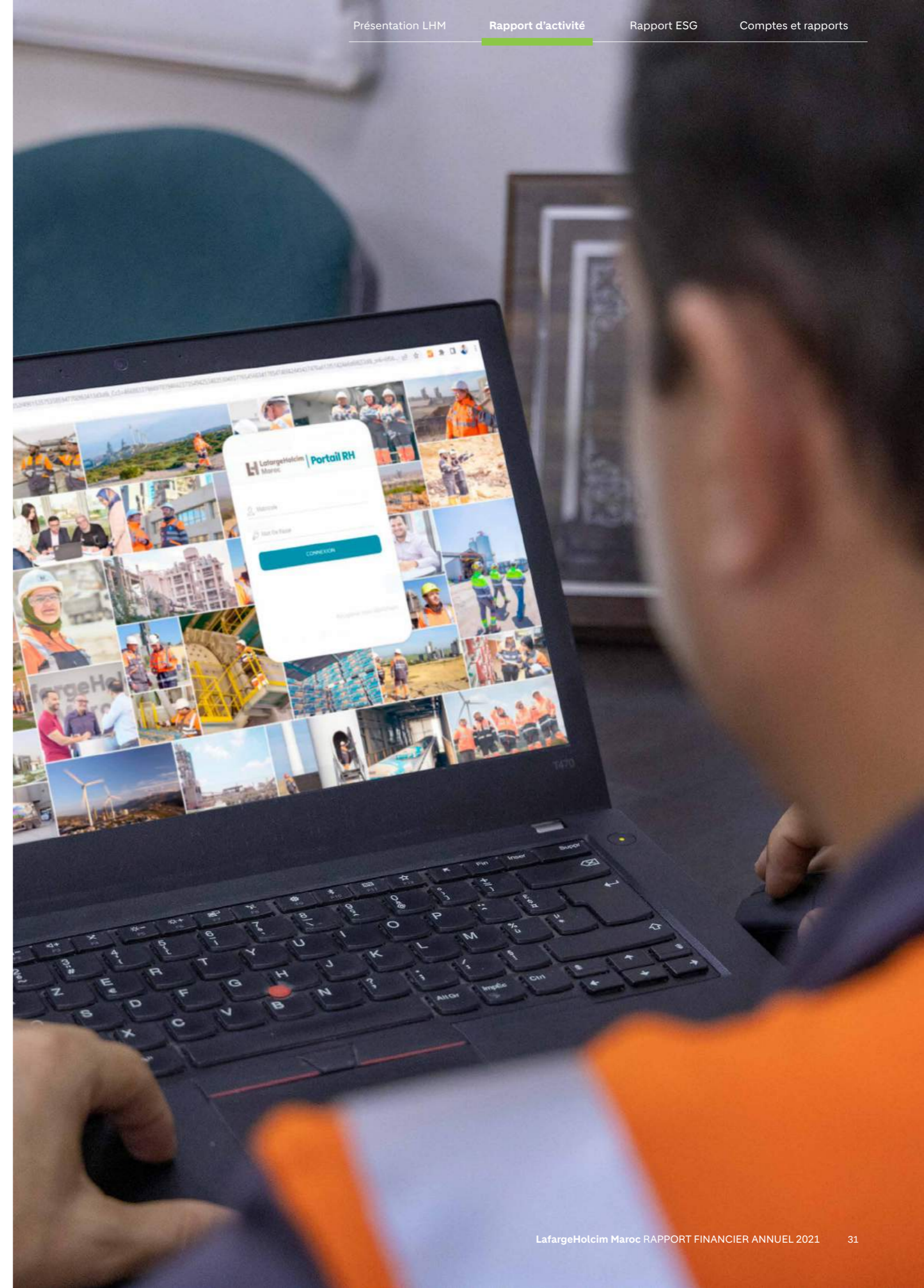


Les modes de travail et les attentes des collaborateurs évoluent. Pour améliorer l'expérience utilisateur au quotidien, nous avons mis en place un nouveau Portail RH qui offre aux collaborateurs de nombreuses fonctionnalités en mode «self-service» : connexion immédiate, rapidité de l'accès aux données personnelles, accélération des processus de gestion des demandes et suivi de leurs demandes...

Ce Portail est également au service des équipes RH. La digitalisation des processus, la standardisation des pratiques et l'autonomisation des collaborateurs via le self-service ont permis de diminuer la charge de travail administratif. Les équipes RH peuvent se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée et accorder aux collaborateurs du temps d'écoute et de discussion de qualité pour un accompagnement personnalisé.

La productivité globale de l'organisation est améliorée car chaque collaborateur gagne du temps dans l'ensemble de ses démarches RH.

Enfin, la mise en place du Portail RH a également permis la fiabilisation de l'information financière grâce à une intégration complète des systèmes.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES DE 2021

Partenaire historique et acteur de référence dans la construction de grands chantiers nationaux, LafargeHolcim Maroc met son expertise au service des grands projets d'infrastructure et de bâtiment, en offrant des solutions adaptées tenant compte des enjeux de durabilité, de maîtrise des coûts, d'innovation et de respect des normes environnementales. Parmi les chantiers d'envergure engagés en 2021, figurent les projets suivants :

TOUR BANQUE CENTRALE POPULAIRE - CASABLANCA



Située au cœur de Casablanca Finance City, la tour BCP est le nouveau siège de la Banque Centrale Populaire.

Labelisée LEED, la Tour BCP a été construite en conformité avec les standards environnementaux internationaux. Pour ce chantier, LafargeHolcim Maroc a fourni plusieurs solutions constructives écologiques et a déployé son expertise en matière de constructions durables.

105 m

Hauteur de la tour

27

Étages

37 km³

de béton

Services & solutions



Chantier livré 24h/24 et 7 jours/7



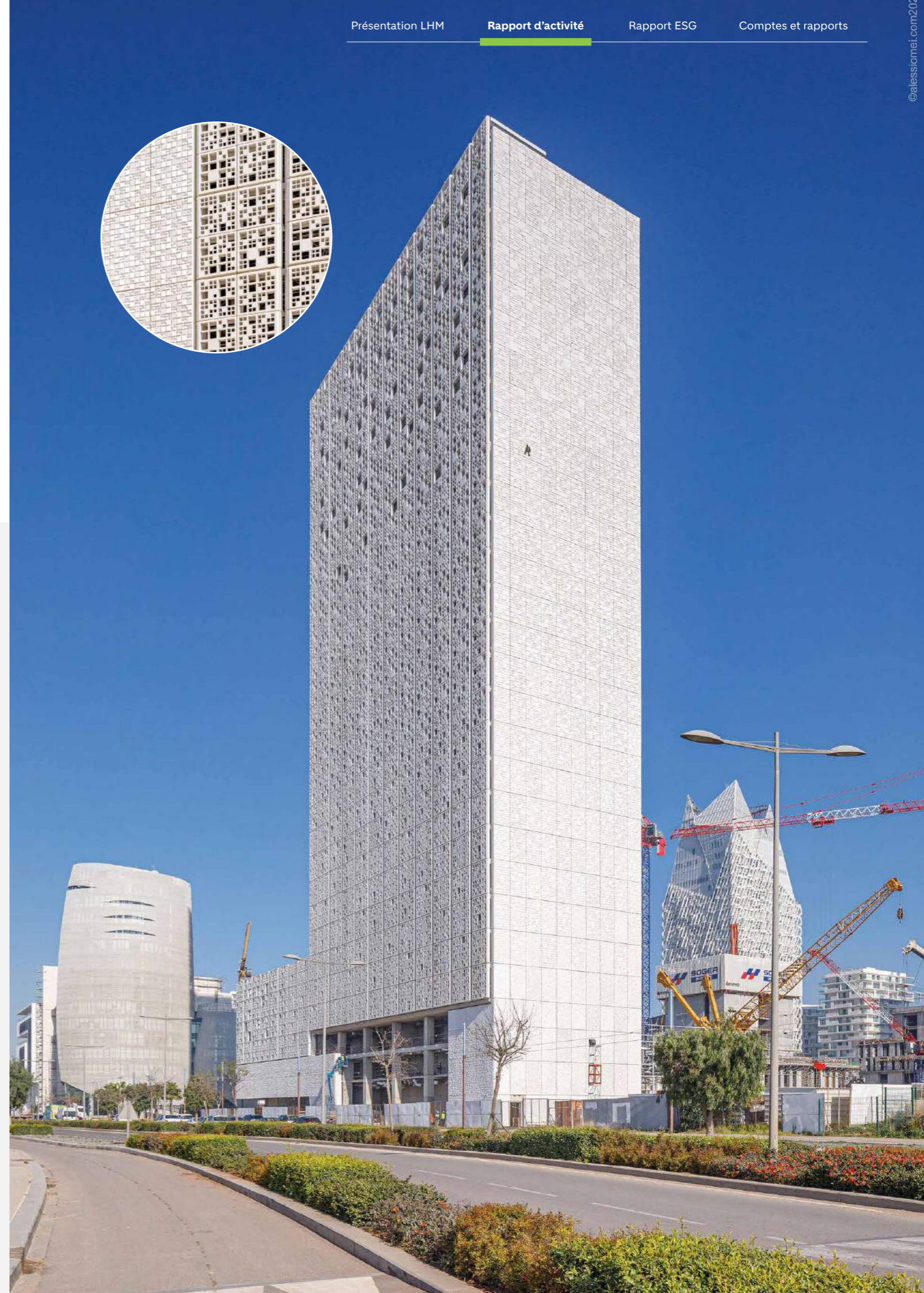
4 centrales à béton



Installation de 4 groupes de refroidissement (shillers) pour maintenir le béton frais



Coulage continu d'une durée de 36h pour le radier



LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES DE 2021

OUVRAGE D'ART VOIE EXPRESS TIZNIT- LAÂYOUNE



Le projet s'inscrit dans le nouveau modèle de développement des provinces du sud. Il consiste au dédoublement et à l'élargissement de la Route Nationale n°1 sur 1055 km.

Constituant ainsi un vrai levier structurant pour le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume, ce projet va permettre d'aménager un axe routier avec des normes techniques de taille entre les provinces du Sud et les autres régions du Royaume, réduire le temps de transport, améliorer le confort et la sécurité routière et faciliter le transport des marchandises entre les villes du sud du Maroc et les grands centres de production et de distribution.

38 km³

de béton



Services & solutions



2 centrales à béton dédiées sur site



PARC ÉOLIEN DE TAZA



Services & solutions

Le parc éolien de Taza s'inscrit dans le cadre de la politique ambitieuse de transition énergétique du Maroc dont l'objectif est de porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 52% d'ici 2030. Cette première phase du projet a permis de mettre en place 27 éoliennes.

27

Éoliennes

20 km³

de béton

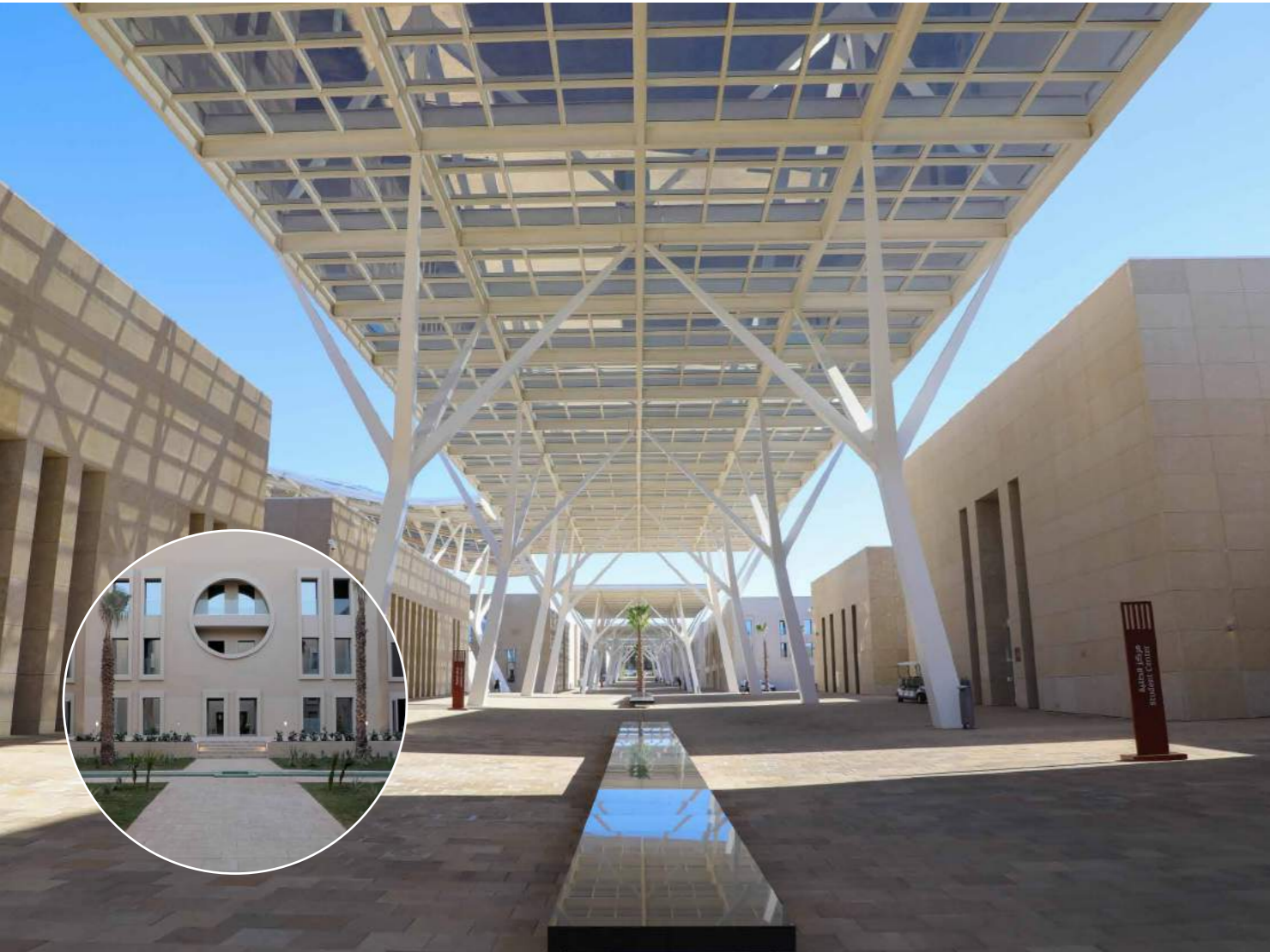


2 centrales à béton dédiées sur site



100% des bétons sont pompés et la température du béton frais < 28°C

LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES DE 2021



UNIVERSITÉ MOHAMMED VI POLYTECHNIQUE - RABAT

Cette nouvelle université ultra-moderne est située à Rabat. Elle a pour ambition de relever les défis de recherche, d'innovation et de formation pour le Maroc et pour l'Afrique en général, en s'intéressant à diverses thématiques telles que l'industrialisation, la sécurité alimentaire, le développement durable, la mine digitale et les sciences humaines.

100 km³

de béton

Services & solutions



Chantier livré 24h/24 et 7 jours/7



Coulage continu

CHANTIER NAVAL CASABLANCA

Ce chantier fait partie du Projet Wessal Casa Port, qui a pour ambition une réhabilitation totale de l'ensemble de la zone portuaire de Casablanca (Marina, ancienne médina...). Le Chantier Naval vise trois principaux objectifs :

- Restructurer le secteur de la réparation navale afin de mieux répondre à la demande nationale et étrangère
- Positionner le Maroc sur ce segment dans le pourtour méditerranéen
- Drainer des IDE dans la réparation navale.

350 km³

de béton



Services & solutions



Chantier livré 24h/24 et 7 jours/7



2 centrales à béton dédiées pour ce projet



Béton coulé dans l'eau



Ciment PM (Prise Mer)



RAPPORT D'ACTIVITÉ

INDICATEURS
OPÉRATIONNELS
ET FINANCIERS

L'année 2021 a été marquée par la croissance de la consommation de ciment suite à la reprise des chantiers de construction, après une année 2020 impactée par la crise sanitaire. LafargeHolcim Maroc a bénéficié de cette reprise pour accélérer sa dynamique commerciale. Les ventes de ciment ont connu une bonne progression, et les produits spéciaux ont rencontré un fort engouement.

En 2021, LafargeHolcim Maroc a poursuivi ses efforts en matière d'innovation et de différenciation et a réussi à atténuer partiellement la hausse des prix de l'énergie grâce son excellence opérationnelle et sa bonne maîtrise des coûts.

COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	2020	2021
Chiffre d'affaires	6 980	8 195
Résultat d'exploitation courant	3 076	3 496
Résultat net	1 492	2 010

À fin décembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 195 MDH, enregistrant une hausse de +17,4% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique par la reprise des ventes de ciment et de béton prêt à l'emploi en 2021 comparée à l'exercice précédent qui a été fortement impacté par la crise sanitaire.

Le résultat d'exploitation courant de 2021 augmente de 13,7% par rapport à 2020, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, à la bonne maîtrise des coûts et à l'amélioration de la performance industrielle et commerciale, atténuée partiellement par la hausse des prix de l'énergie sur la deuxième partie de l'année.

Le résultat net consolidé à 2 010 MDH en 2021, est en hausse de 34,7% par rapport à 2020 en raison de l'amélioration du résultat d'exploitation et de l'impact de la contribution au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 (+500 MDH) versée en 2020.

COMPTES SOCIAUX

Le résultat net social de LafargeHolcim Maroc a été arrêté à 1 992 MDH au 31 décembre 2021.

Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 66 DH par action au titre de l'exercice 2021.

PERSPECTIVES

Dans un contexte de forte inflation de coûts, notamment de l'énergie et des emballages, la demande de ciment devrait rester stable en 2022, après la reprise constatée en 2021.

Après le démarrage réussi de la nouvelle usine d'Agadir-Souss (un investissement de 3 milliards de dirhams et une capacité de production de 1,6 million de tonnes de ciment par an), LafargeHolcim Maroc développera ses ventes dans les régions du sud et sera en mesure d'offrir à ses clients une couverture nationale.

LafargeHolcim Maroc maintiendra sa stratégie d'innovation, de différenciation et d'excellence opérationnelle, tout en poursuivant le déploiement de sa feuille de route développement durable. Ainsi, en ligne avec ses engagements environnementaux, LafargeHolcim Maroc accélèrera la mise en place de filières de valorisation des déchets ménagers, grâce à la signature l'année dernière d'une convention avec les autorités nationales.

RAPPORT ESG



PRÉAMBULE : MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL	42
ANALYSE DE MATÉRIALITÉ POUR UNE DÉMARCHÉ DE PROGRÈS CONTINUE	42
SANTÉ & SÉCURITÉ, NOTRE VALEUR FONDAMENTALE	44
L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN	46
LES FEMMES ET LES HOMMES, PREMIÈRE RICHESSE DE LAFARGEHOLCIM MAROC	58
GOVERNANCE	66



PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE REPORTING

Pour réaliser ce reporting extra-financier, les équipes de LafargeHolcim Maroc se sont notamment appuyées sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ POUR UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS CONTINUE

En 2021, pour hiérarchiser avec efficacité les enjeux RSE de LafargeHolcim Maroc, nous avons entrepris une démarche de consultation globale de nos parties prenantes. Notre démarche s'articule en 5 étapes clés et va nous permettre de construire notre matrice de matérialité, de déterminer ce qui a un impact réel sur la création de valeur et de concilier les intérêts de LafargeHolcim Maroc et ceux de nos parties prenantes internes (personnel, délégués syndicaux, comité d'entreprise...) et externes (fournisseurs, clients, partenaires institutionnels, associations et fondations...) :

- Identification et inventaire des enjeux sociaux et environnementaux pertinents.
- Hiérarchisation de ces enjeux par ordre de priorité.
- Évaluation quantitative et qualitative des impacts.
- Représentation graphique (matrice de matérialité) des correspondances entre les enjeux hiérarchisés et les attentes des parties prenantes.
- Validation des priorités et intégration à la gouvernance de LafargeHolcim Maroc, incluant un programme de révisions régulières dans l'objectif d'un processus d'amélioration continue.

En raison des contraintes liées aux restrictions sanitaires Covid-19, la finalisation de cette analyse de matérialité sera achevée courant 2022 et fera l'objet d'une publication dans le rapport 2022.

RAPPORT ESG

SANTÉ & SÉCURITÉ, NOTRE VALEUR FONDAMENTALE

La Santé et la Sécurité au travail sont des enjeux majeurs dans l'industrie et dans le secteur de la construction. Notre ambition est d'être l'entreprise marocaine la plus sûre pour ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes. Notre objectif ultime est d'atteindre « zéro accident » pour nos collaborateurs et nos sous-traitants.



Cet engagement est un état d'esprit et une exigence quotidienne portée par chaque collaborateur. Cette culture portée par l'ensemble de nos équipes positionne LafargeHolcim Maroc parmi les références nationales en la matière.

Notre culture de sécurité s'est développée au fil des années, grâce au partage des meilleures pratiques en matière de management de la sécurité, et également à travers des plans d'actions annuels visant à renforcer cette culture au quotidien.

- **Formations & accréditations :** nous organisons des cycles réguliers de formation en matière de Sécurité au travail pour nos collaborateurs et pour les sous-traitants.
- **Audits réguliers et études d'impact santé :** les différents audits réalisés sur les sites et les chantiers, permettent d'avoir un état des lieux du dispositif de prévention des risques d'accident de travail. Les différentes études d'impact de l'environnement du travail sur la santé des collaborateurs permettent d'identifier les postes et les activités à risque et de protéger les collaborateurs concernés.
- **Remontées des incidents :** les collaborateurs sont invités à remonter les « presque-accidents » et les situations dangereuses. C'est un élément important de la politique de prévention car un presque-accident connu, c'est un accident évité dans le futur.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SOUS ÉTROITE SURVEILLANCE

Avec près de 73 millions de km parcourus pour transporter nos produits et livrer nos clients, nous sommes conscients de l'enjeu que représente la sécurité routière. C'est pourquoi nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une démarche structurée autour des risques liés au transport routier. Cette démarche couvre aussi bien les déplacements professionnels de nos collaborateurs que le transport des matières premières et marchandises.

Dans le cadre de notre programme « Road Safety », nous formons et certifions des chauffeurs, nous accompagnons les transporteurs dans la sensibilisation aux aspects santé et sécurité et intégrons le facteur « fatigue » dans la gestion des trajets. Afin d'assurer l'alignement de nos partenaires transporteurs sur nos standards de sécurité routière, nous avons équipé leur flotte de camions d'un système de suivi du comportement de conduite (IVMS : In Vehicle Monitoring System) et nous réalisons des contrôles réguliers pour vérifier le respect des règles de bonne conduite (port de ceinture de sécurité, usage du téléphone au volant...): 100% des camions sont aujourd'hui équipés d'IVMS ce qui permet de s'assurer des horaires de pause des conducteurs tout en offrant un service hors pair aux clients. Cette démarche a permis de réduire en 4 ans de 75% le nombre d'incidents critiques sur les routes. Soucieux des pratiques de ses partenaires transporteurs en matière de Santé & Sécurité, LafargeHolcim Maroc a instauré un barème de maturité pour évaluer les prestataires sur une échelle de 1 à 5 étoiles. Grâce à un accompagnement individualisé, le nombre de transporteurs « 3 étoiles » a augmenté de 30% durant les dernières années.



PROGRAMME ROAD & SAFETY

Grâce à son programme Road Safety, LafargeHolcim Maroc a participé activement à l'obtention par le Groupe Holcim du premier prix international de la sécurité routière Trophée « Prince Michael International Road Safety » dans la catégorie « Sécurité de la Flotte ».

Ce programme a permis de réduire le nombre d'incidents critiques sur la route de 75 %. Grâce à la mobilisation des équipes sur tous les sites, LafargeHolcim Maroc transporte, en toute sécurité, près de 5 millions de tonnes annuellement.



1600

Conducteurs formés à la conduite défensive

100%

des camions équipés d'IVMS

-75%

d'incidents critiques

LE DIGITAL AU SERVICE DE LA SANTÉ



L'application LHM Secure, développée localement, permet de suivre à distance une personne qui travaille dans un lieu éloigné ou isolé. Si cette personne est soudain en difficulté, en raison par exemple d'une chute ou d'un malaise, une alarme se déclenche dans la salle de contrôle et l'usine envoie immédiatement des secours sur place.

L'usine de Tétouan a été le pilote pour la mise en place de cette application qui sera déployée sur toutes nos usines en 2022.

RAPPORT ESG

L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN

De l'exploitation des carrières au transport du produit fini, la fabrication de ciment génère divers impacts sur l'environnement tels que les émissions de poussières, le bruit et vibrations des machines durant l'exploitation en usine ou lors des destructions de roches dans les carrières, l'émission de CO₂. Engagés depuis plusieurs décennies pour préserver l'environnement, nous voulons contribuer encore plus efficacement à lutter contre le changement climatique et nous avons lancé en 2021 un nouveau programme de développement durable Ardi Hayati, avec des objectifs ambitieux à horizon 2025 et 2030.



RAPPORT ESG

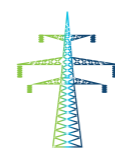
L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN



CLIMAT & ÉNERGIE

Réduire les émissions CO₂

Produire plus et mieux avec un impact écologique moindre est une priorité pour l'ensemble de nos sites. Afin de limiter les émissions de CO₂ et lutter contre le réchauffement climatique, nous nous intéressons depuis de nombreuses années aux énergies vertes qui permettent de produire de l'électricité. L'usine de Tétouan a ainsi été la première cimenterie au monde à se doter de son propre parc éolien, d'une capacité totale de 32MW. Forts de cette expérience, nous avons déployé l'utilisation de l'électricité verte dans l'ensemble de nos usines et centres de broyage en signant des contrats d'achat auprès d'opérateurs nationaux. Grâce à ce dispositif, le taux de substitution électrique dépasse chaque année les 80% depuis 2019. A côté du CO₂, notre objectif est de réduire les émissions de NOx (oxyde d'azote), de SO₂ (dioxyde de soufre) et de poussières, et cela à travers un suivi continu et un monitoring en ligne au niveau des cheminées de nos sites. Tous les fours opèrent à des taux d'émissions de poussières inférieurs à 50 mg/nm³.



665 Gwh

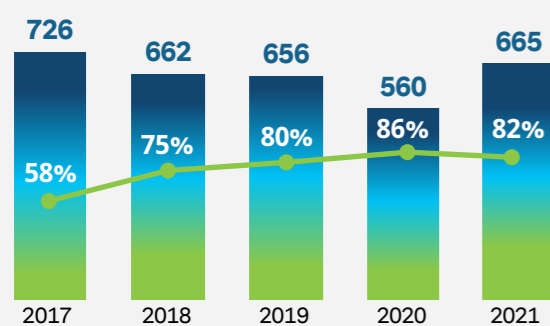
Consommation d'électricité



82%

Taux d'utilisation d'électricité verte

Consommation d'énergie électrique



■ Consommation électrique (GWh)
● Énergie verte



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Favoriser la valorisation des déchets

La création de Geocycle en 2007, la filiale du Groupe dédiée au recyclage des déchets a été également une réponse importante aux enjeux environnementaux. Geocycle a permis dans un premier temps de produire de l'énergie à partir de déchets industriels, puis depuis 2017 à partir des déchets ménagers. Première du genre au Maroc, Geocycle s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable en répondant à des enjeux à la fois environnementaux et économiques. Pionnier de l'économie circulaire, Geocycle propose aux industriels des solutions innovantes de traitement et de gestion globale de leurs déchets, limitant ainsi les émissions de CO₂ et autres nuisances significatives pour l'environnement.

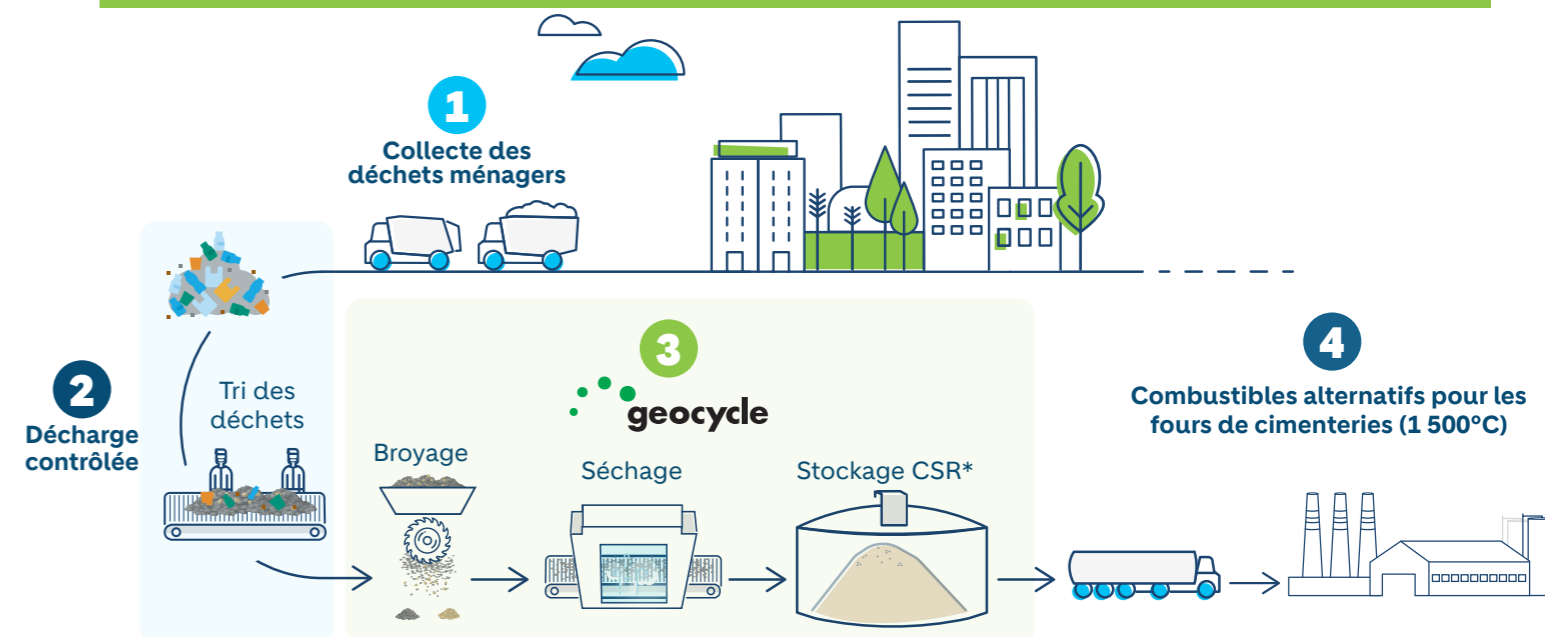
110 000 T de déchets sont valorisées en cimenteries, participant ainsi à la réduction des importations de combustibles fossiles, l'utilisation des déchets industriels constitue une mesure efficace d'atténuation des émissions de CO₂ ainsi qu'une mesure de gestion et de revalorisation des déchets. Sans leur co-processing en cimenterie, ces déchets seraient brûlés à l'air libre causant des nuisances très significatives à l'environnement. De plus, les déchets ultimes générés par cette incinération traditionnelle (mâchefers, cendres, etc.) seraient enfouis en décharge. Le co-processing en fours de cimenteries permet de traiter la plupart des déchets, y compris les déchets dangereux sans générer de résidus ultimes.



179 kt

Consommation de combustibles alternatifs/matières premières de substitution

Valorisation des déchets ménagers - De la ville... à nos cimenteries



* CSR : Combustibles Solides de Récupération

LafargeHolcim Maroc RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

49

RAPPORT ESG

L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN



EAU & NATURE

Protéger l'eau et la biodiversité

PRÉSERVER L'EAU, RESSOURCE RARE

Dans un contexte de stress hydrique au Maroc, LafargeHolcim Maroc met tout en œuvre pour améliorer constamment la gestion de l'eau dans son processus de production.

Toutes les activités et tous les processus de fabrication sont évalués de façon régulière pour contrôler leur consommation en eau, et chaque site est soumis à un diagnostic d'impact sur cette ressource. Afin de réduire sa consommation en eau, LafargeHolcim Maroc utilise la technologie voie sèche au niveau de ses fours, des systèmes de refroidissement des installations en circuit fermé, ainsi qu'un système de recyclage de l'eau. Toutes les usines de LafargeHolcim Maroc sont équipées de stations de traitement des eaux. Enfin, lors de nouveaux investissements, les installations et équipements sont choisis en fonction de leur consommation d'eau.

Aujourd'hui l'entreprise utilise 85 litres d'eau par tonne de ciment produit, soit un des taux les plus bas des unités Holcim au niveau mondial.



85 l/t*

de ciment produit

* Parmi les plus basses consommations du groupe Holcim

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Consciente de l'importance de la réhabilitation des carrières après leur exploitation, LafargeHolcim Maroc s'engage fermement à remettre en état les sites et carrières en fin d'exploitation afin de leur offrir une seconde vie.

539 hectares ont déjà été réhabilités et 323 000 arbres, issus de 25 variétés différentes, ont été plantés.

En coopération avec l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et le Département des Eaux et Forêts, 6.000 arganiers ont été acclimatés sur la carrière de Bouskoura.

Pour favoriser la pollinisation nécessaire aux plantes et fournir les éléments nécessaires au développement de ces écosystèmes, les équipes des usines de Bouskoura, Meknès et Tanger ont installé des ruches au niveau des carrières de leur site. Le toit du siège social accueille également des ruches dont le miel fait le bonheur des collaborateurs.



323 000

Arbres plantés



539 ha

Réhabilités



POPULATIONS & COMMUNAUTÉS

Créer de la valeur partagée

ENSEMBLE, N'BNIQUW L'7AYAT

N'BNIQUW L'7AYAT : le programme de Responsabilité Sociale et Sociétale de LafargeHolcim Maroc pour bâtir des liens durables avec nos communautés et créer de la valeur partagée.

Notre politique de responsabilité sociale et sociétale a pour objectif principal de bâtir des liens durables avec les communautés riveraines et de créer de la valeur partagée. Notre démarche RSE se construit ainsi sur une intégration durable et un co-développement des régions et des communes dans lesquelles sont présents les sites opérationnels.

Nos actions RSE s'inscrivent toutes dans une optique de développement à long terme et reposent sur des modes de travail harmonisés :

- Un processus de dialogue de proximité permanent avec une information mutuelle sur les projets, au travers de Comités de Liaison réunissant à intervalles réguliers des représentants de toutes les parties prenantes locales,
- Une approche territoriale donnant la priorité aux douars les plus proches des sites, puis la commune...,
- Des axes de co-développement prioritaires reposant sur l'analyse de la situation socio-économique locale,
- Des moyens matériels et humains et une promotion du volontariat interne faisant de la responsabilité sociale et sociétale l'affaire de tous.



Un programme de LafargeHolcim Maroc



RAPPORT ESG

L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN

N'BNIOW L'7AYAT : UN PROGRAMME RSE POUR CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE

Notre programme RSE se concentre sur 4 axes prioritaires :

- L'éducation de proximité et la lutte contre l'abandon scolaire de tous, et notamment des filles ;
- Le partage des actions sécurité et l'accès aux soins pour les communautés les plus proches ;
- Le développement de l'employabilité des jeunes issus des communautés locales ;
- Le développement local via des partenariats dans des actions allant dans le sens de la protection écologique et de l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines.

Dans le cadre de ces 4 axes prioritaires, la mise en œuvre des actions RSE est très décentralisée. Chaque directeur de site maintient un dialogue permanent avec les acteurs locaux et analyse avec eux les besoins dans les domaines d'actions prioritaires. Les projets sont ensuite portés seuls ou en partenariat avec des organismes publics ou privés.

Le programme a globalement touché plus de 139 000 bénéficiaires en 2021.



139 000

Bénéficiaires



38 000

Bénéficiaires

N'BNIOW PAR LA SANTÉ : FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Pour favoriser l'accès à des soins de bonne qualité pour les communautés les plus proches, notamment pour les plus démunies, nos sites ont participé à la réhabilitation et à l'équipement de plusieurs dispensaires. En fin d'année, après la levée des contraintes sanitaires, plusieurs caravanes médicales ont été organisées pour les habitants des communes proches des sites de production, en partenariat avec des associations locales. En complément des services de soins publics et avec des partenaires spécialisés (médecins généralistes et ophtalmologues bénévoles), les équipes de LafargeHolcim Maroc ont déployé des actions ciblées pour le dépistage de différentes pathologies.



RAPPORT ESG

L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN

N'BNIOW PAR L'ÉDUCATION: CONTRIBUER À L'ÉDUCATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Comme en 2020, les sites de LafargeHolcim Maroc se sont investis dans différents projets pour soutenir l'éducation des enfants des riverains, avec une attention particulière portée aux actions permettant d'éviter l'abandon scolaire :

- Être transporté pour aller à l'école, avoir un cartable et des fournitures scolaires, avoir des infrastructures permettant un enseignement de qualité, disposer de matériel informatique ;
- Bien voir, être en bonne santé ;
- Bénéficier de l'expérience des collaborateurs pour le soutien scolaire.

L'opération « Rentrée scolaire 2021 » a bénéficié à 100 écoles et plus de 14 000 enfants et adolescents.

Les équipes de LafargeHolcim Maroc ont également mené des actions de sensibilisation aux gestes barrières avec la distribution de masques et de solutions hydro alcooliques et accompagné plusieurs écoles dans leur démarche de labellisation « Eco-Ecole ».

Au total, plus de 21000 enfants et adolescents ont bénéficié d'une action initiée par LafargeHolcim Maroc dans le domaine de l'éducation.



21 350

Enfants bénéficiaires



100

Écoles accompagnées



RAPPORT ESG

L'ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ANCRÉ DANS NOTRE ADN

N'BNIQUW PAR L'EMPLOYABILITÉ : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES

Depuis de nombreuses années, le développement de l'employabilité est devenu un axe majeur du programme N'BNIQUW L'7AYAT pour l'ensemble de nos sites. L'enjeu est de contribuer à la formation des populations locales et de favoriser la création et la croissance de coopératives et TPE dans le cercle le plus proche de nos sites, avec une attention particulière aux jeunes, filles et garçons. Les projets sont ensuite portés seuls ou en partenariat avec des organismes publics ou privés. Les programmes annuels des usines intègrent des actions permettant :

- La prise en charge de formations qualifiantes avec des organismes spécialisés, notamment l'OFPPT ;
- Une aide à la création d'activités génératrices de revenus ;
- Un appui au développement des coopératives et des TPE et à des activités locales existantes ;
- L'orientation des jeunes et un accompagnement dans les actions de formation de base.

Nous nous attachons à encourager l'économie locale et à créer des emplois en travaillant avec des fournisseurs et des prestataires locaux et en développant «l'écosystème» de chacun des sites.



1 270

Bénéficiaires en 2021



N'BNIQUW PAR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES COMMUNAUTÉS

Les actions citoyennes de LafargeHolcim Maroc prennent des formes multiples, directes ou indirectes, dès lors qu'il s'agit de l'amélioration du cadre de vie des communautés.

L'implication dans l'action sociale se concrétise chaque année avec de nombreux programmes locaux mis en place pour les populations riveraines :

- Accès à l'eau par le forage de puits et l'installation de fontaines dans les douars
- Désenclavement de douars voisins des sites de production par le renforcement des voies et accès,
- Réhabilitation d'espaces verts
- Support aux coopératives locales par l'extension et l'aménagement de leurs locaux.



59 360

Bénéficiaires en 2021



LES FEMMES ET LES HOMMES, 1^{ÈRE} RICHESSE DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Nos collaborateurs, les femmes et les hommes de LafargeHolcim Maroc, sont les principaux moteurs de notre succès. Nous voulons construire une culture d'engagement, d'entrepreneuriat, de diversité et d'inclusion pour nous assurer que notre organisation est bien positionnée pour relever les défis qui nous attendent. Nous devons être en mesure d'utiliser pleinement tous les talents de l'organisation et également d'attirer de nouveaux talents.

Cette volonté se traduit au quotidien dans nos actions en faveur de l'égalité des chances, de la diversité, du respect des droits de l'homme et du développement des compétences.



ATTIRER, DÉVELOPPER ET FIDÉLISER LES TALENTS

Culture d'apprentissage, perfectionnement, reconversion, la connaissance fait partie de notre ADN et elle est la clé de notre succès futur. La formation et la participation à des projets transversaux font ainsi partie intégrante d'un dispositif qui permet à chacun de travailler en toute sécurité et d'améliorer sa performance, sa contribution et son employabilité. LH Maroc University regroupe l'ensemble des

cursus permettant de développer les savoir-faire et savoir-être de nos collaborateurs.

Nous croyons fermement que les compétences et l'expertise peuvent être développées grâce à la persévérance et à la volonté individuelle, et que les échecs sont des opportunités d'apprendre et de s'améliorer continuellement.

LH Maroc University										
Cement Academy				Sales Academy		Ready Mix Academy		Finance Academy		Logistics & Procurement Academy
BE READY	Intégration Nouvelles Recrues	Opérateurs Fabrication	Maintenance pour Rondiers & Agents de Maintien	Formations Produits		Process Fabrication	Maintenance	Finance de Marché	Pilotage Performance Financière	Certification APICS
MMDP	Technicien Electrique	Inspecteurs Electriciens Mecaniciens	Instrumentation pour Electriciens	Sales Essentials		Qualité	Logistique	Finance d'entreprise	Contrôle & Audit	Cycle Certifiant Management des Achats
PMEDP (IDEAL)	Technicien Mécanique	Préparateurs Electriciens Mecaniciens	Electricité pour Instrumentistes	Negotiating Costumer Value		Client Produits	Process	Comptabilité - Tax	Lean Management	Process
PMEDP (SPREAD)	Technicien Laboratoire			Coaching Terrain						
	Opérateurs Fabrication									
HEALTH & SAFETY ACADEMY										
Conduite défensive			17 Standards Holcim			Chargé de Travaux				
Management & Leadership : Manager@LHM, Coaching										
LH Maroc Basics : Gestion du Temps, Service Client, Finance pour non Financiers, Anglais										
Socle LHM : Core Values, Ethics & Compliance, Politique RSE, Diversité										

RAPPORT ESG

LES FEMMES ET LES HOMMES, PREMIÈRE RICHESSE DE LAFARGEHOLCIM MAROC

FAIRE DU DIALOGUE SOCIAL UN LEVIER DE PROGRÈS ET D'INNOVATION SOCIALE

La réussite durable est une réussite partagée. Pour favoriser la performance globale et durable de l'organisation, il est important de maintenir un climat social serein et de travailler main dans la main avec les partenaires sociaux. En 2021 ont eu lieu les élections des nouveaux représentants du personnel. Un cursus de formation a été organisé pour ces nouveaux élus, avec pour objectif de les familiariser avec le code du travail et de clarifier leur rôle et leurs missions pour la consolidation de la paix sociale et la préservation des intérêts des collaborateurs et de l'entreprise.



66

Collaborateurs élus, représentant les grands syndicats du Maroc

DÉVELOPPER UNE CULTURE MANAGÉRIALE COMMUNE



90 managers ont été formés dans le cadre d'un parcours certifiant co-construit avec l'Ecole Centrale de Casablanca destiné à développer des compétences essentielles pour être un bon leader :

- Approfondir ses connaissances sur soi-même, pour comprendre sa propre personnalité afin de réellement gagner en autonomie
- Développer son intelligence émotionnelle et son intelligence relationnelle.
- Apprendre à manager par la confiance, en développant l'autonomie et la responsabilité de ses équipes
- A l'issue de ce cursus, ils ont également en commun une « boîte à outils du manager ».

MOBILISER LES COLLABORATEURS AUTOUR DU BÉNÉVOLAT

Notre engagement sociétal se traduit également par une culture qui encourage le bénévolat parmi nos collaborateurs. En 2021, deux semaines de bénévolat LHM ont été lancées pour encourager la solidarité en faveur des communautés locales au sein desquelles LafargeHolcim Maroc opère. Elles ont connu un succès considérable parmi les équipes et une très forte mobilisation.



1^{ère} semaine du bénévolat en juin 2021



2^{ème} semaine du bénévolat en novembre 2021

1 000

Bénévoles LHM

4 000

Arbres plantés

6,6 T

De déchets ramassés

800

Bénévoles LHM

4 000

Enfants sensibilisés

RAPPORT ESG

LES FEMMES ET LES HOMMES, PREMIÈRE RICHESSE DE LAFARGEHOLCIM MAROC

FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE RICHESSE

Résolument engagé dans le respect des droits fondamentaux du travail, et convaincu de l'importance d'un équilibre femmes-hommes pour le développement et la croissance économique de LafargeHolcim Maroc, a fait de la diversité des genres un enjeu stratégique majeur. Notre approche volontariste et participative s'illustre à travers le programme « Ensemble », qui a pour ambition de faire de LafargeHolcim Maroc l'employeur préféré des femmes dans le secteur industriel marocain.

Le programme a commencé à produire ses effets, avec un nombre de femmes techniciennes en usine qui a été multiplié par 3 et une augmentation de +37% du nombre de femmes managers, désormais en nombre égal avec les managers hommes. Au niveau des postes de direction, les femmes représentent désormais 22% de la catégorie, soit une augmentation de +3%.

LafargeHolcim Maroc est également signataire de la charte WEP des Nations Unies (Women Empowerment Principles).

Cette signature témoigne d'une volonté forte de mener une politique volontariste de notre engagement dans une voie d'amélioration durable et dans une communauté de partage de bonnes pratiques sur la manière de mettre en oeuvre les principes du WEP.

PRINCIPES D'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR L'ENTREPRISE AUSSI, L'ÉGALITÉ EST UNE BONNE AFFAIRE

- 1 Avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises.
- 2 Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail — respecter et appuyer les droits de l'homme et la non-discrimination.
- 3 Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes.
- 4 Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes.
- 5 Mettre en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing.
- 6 Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et à la mobilisation.
- 7 Mesurer et faire rapport publiquement sur les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes.

United Nations Global Compact
ONU FEMMES

Happy@LHM

Vous avez dit : « LafargeHolcim Maroc est une entreprise où il fait bon travailler »

4,2/5
2021-2022

71,2%
Note et taux de satisfaction globale

choose mycompany
2021 Morocco
Happy Index

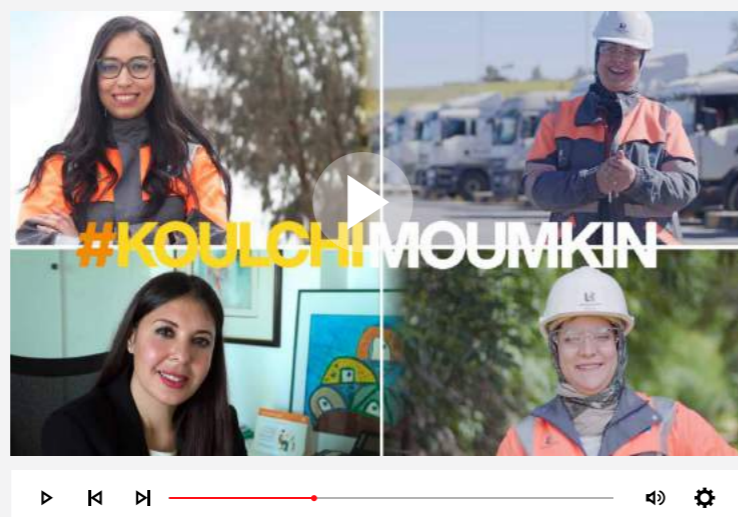
CHEZ LAFARGEHOLCIM MAROC, #KOULCHI MOUMKIN

LafargeHolcim Maroc célèbre toutes les femmes, leurs droits et leurs espoirs.

Chez LafargeHolcim Maroc, le 8 mars, c'est toute l'année...

À l'occasion de la journée Internationale des Droits de la Femme, nos collaboratrices nous racontent leur quotidien et nous rappellent qu'elles sont capables de relever tous les défis et que #KoulchiMoumkin.

Découvrez les témoignages de Sara Chakir, Hakima Gourich, Hanan Ouguellit et Lamia Benzid.



LafargeHolcim Maroc
Meilleur Employeur



82%

Taux de participation

MESURER LA SATISFACTION DES COLLABORATEURS

Le succès de LafargeHolcim Maroc est étroitement lié à l'engagement et à l'épanouissement des femmes et des hommes qui la composent. L'avis de tous les collaborateurs est important pour identifier et hiérarchiser les priorités d'actions RH et poursuivre la construction d'une politique ressources humaines en phase avec leurs aspirations.

Nous réalisons tous les deux ans une enquête interne de satisfaction, Happy@LHM, dont les résultats sont partagés avec tous les collaborateurs et font ensuite l'objet d'ateliers de travail pour déduire et mettre en place les axes de progrès prioritaires. Les résultats de l'enquête 2021 ont positionné LafargeHolcim Maroc comme « Meilleur employeur » avec le label « Choose my Company ».

RAPPORT ESG

PRINCIPAUX INDICATEURS RH

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

	2019	2020	2021
Femmes	144	141	153
Hommes	963	918	930
TOTAL EFFECTIF	1 107	1 059	1 083

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (direction, cadres, employés...) DÉCLINÉE PAR GENRE

	2019	2020	2021
Femmes direction	9	9	9
Femmes cadres	52	58	70
Femmes non cadres	83	74	74
TOTAL FEMMES	144	141	153
Hommes direction	29	28	29
Hommes cadres	226	192	203
Hommes non cadres	708	698	698
TOTAL HOMMES	963	918	930
TOTAL EFFECTIF	1 107	1 059	1 083

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2019	2020	2021
Ciment	987	946	991
Bétons	88	85	76
Granulats	23	19	9
Routes et Mortiers	9	9	7
TOTAL EFFECTIF	1 107	1 059	1 083

RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	2019	2020	2021
CDD	22	25	0
CDI	1 065	1 027	1 072
ANAPEC	20	7	11
TOTAL EFFECTIF	1 107	1 059	1 083

RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

	2019	2020	2021
Ancienneté			
0 à 5 ans	263	236	276
6 à 10 ans	181	163	140
11 à 20 ans	414	420	409
21 - 25 ans	91	79	110
26 ans et plus	158	161	148
TOTAL EFFECTIF	1 107	1 059	1 083

FORMATION GLOBALE

	2019	2020	2021
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	81%	93%	63%
Budget formation en % de la masse salariale	2%	2%	2%

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2019	2020	2021
Nombre de recrutements	45	80	102
Nombre de démissions	38	25	30
Nombre de licenciements	1	1	0

DIALOGUE SOCIAL

	2019	2020	2021
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	57	56	66

NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX

	2019	2020	2021
Litiges sociaux	1	1	0

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL (personnel propre et intervenants externes)

	2019	2020	2021
Nombre d'accidents avec arrêt	5	0	4

GOUVERNANCE



RAPPORT ESG

GOUVERNANCE

LafargeHolcim Maroc est administrée par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

	Noms et prénoms	H/F	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Biographie	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Appartenance à des comités	Fonction au sein des comités
Président du Conseil d'Administration	Ali FASSI FIGHRI	H	AG du 9 mai 2019	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Ali FASSI-FIHR est Président du Conseil d'Administration de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'un Doctorat en Énergétique de l'Université Paris VII et Aix-Marseille III, il était auparavant Directeur Général de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE), établissement public qui a été créé à la suite du regroupement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et de l'Office National d'Électricité (ONE), dont il était le Directeur Général.	9	Comité Exécutif	Président du Comité
Administrateur Directeur Général	José Antonio PRIMO*	H	Nommé en qualité de directeur général par le conseil d'administration du 27 août 2021 et coopté en qualité d'administrateur par le conseil d'administration du 10 septembre 2021	AG approuvant les comptes 2022	José Antonio Primo est Administrateur Directeur Général de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'une maîtrise de science de l'Université de Alcalá (Espagne), il a occupé de nombreuses responsabilités de direction générale au sein du Groupe Holcim, notamment en Europe centrale, aux Etats-Unis, au Mexique et en Espagne. Plus récemment, il a dirigé les projets de captage et d'utilisation du CO ₂ du Groupe Holcim en Europe. Entre 2006 et 2009 il était Directeur Industriel de Lafarge Maroc.	12	Comité Exécutif	Membre du Comité
	Abdelmjid TAZLAOUI	H	AG du 27 avril 2016	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI est PDG du groupe ONAPAR-AMETYS et du groupe SOMED et de leurs filiales respectives. Diplômé de l'ESSEC, de l'IEP de Paris et d'un SEP à la London Business School, M. TAZLAOUI a été Directeur Général Adjoint de la SAMIR et auparavant Secrétaire Général de la CNSS. Il a démarré sa carrière en France au sein de l'UPC, filiale de l'assureur UAP dont il a été Directeur Informatique avant de devenir Directeur Délégué en charge des fonctions supports du groupe Parunion.	70		
	Aymane TAUD	H	AG du 04 mai 2010	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Aymane TAUD est Directeur Général Délégué d'AL MADA. Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en droit des affaires et fiscalité de l'Université de Panthéon Sorbonne (Paris I), M. TAUD a exercé plusieurs responsabilités au sein du groupe AL MADA, en tant Président Directeur Général de Nareva Holding, Directeur en charge des investissements puis directeur Exécutif d'AL MADA. Avant de rejoindre AL MADA, M. TAUD a été Directeur des Fusions & Acquisitions au sein de CFG Groupe puis a créé Financia, société de Conseil en Fusions & Acquisitions cédée à BMCE capital.	19	Comité d'Audit	Membre du Comité d'Audit
	Hassan OURIAGLI	H	AG du 27 avril 2015	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Hassan OURIAGLI est PDG d'AL MADA. Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a rejoint le groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique pour y occuper ensuite le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris.	48		
	Tarafa MAROUANE	H	Coopté par le CA du 19 juin 2019	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Tarafa MAROUANE est Président Directeur Général du groupe SOPRIAM, PDG et Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Optorg, Vice-président au sein de la CGEM en charge de la dynamique sectorielle, Vice-président du Conseil d'Administration de la FMC et membre du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Diplômé de l'École Centrale de Nantes et d'un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a entamé sa carrière chez Autohall à la fin des années 1980. Il a ensuite rejoint Cosumar, puis l'ONA en 2003 en tant que directeur des ressources humaines. Il a occupé également les postes de PDG de Zellidja SA et de la SOMED. M. MAROUANE a occupé par le passé les fonctions de Président-Directeur Général de Fenie Brossette SA et Directeur Général Adjoint de SONASID SA.	10		
	Géraldine PICAUD	F	AG du 9 mai 2019	AG approuvant les comptes 2022	Madame Géraldine PICAUD est Directeur Financier du groupe LafargeHolcim Ltd et membre du Comité Exécutif de LafargeHolcim SA. Diplômée de l'ESC de Reims en Business Administration, Mme PICAUD a été Directeur Financier groupe et Membre du Comité Exécutif d'Essilor International, Directeur Financier de Volcafe Holdings Ltd, la division café d'ED&F Man à Zurich, et Directeur Financier de Safic Alcan SAS.	5		
Administrateurs non exécutifs	LAFARGE SA représentée par Mme Karine UZAN MERCIÉ	F	Changement de représentant permanent (CA décembre 2020)	AG approuvant les comptes 2022	Madame Karine UZAN MERCIÉ est Directeur Fiscal du groupe LafargeHolcim. Avocate au barreau de Paris et titulaire d'un Master en Économie du Cycle des Hautes Études pour le Développement Économique (CHEDE), elle a occupé plusieurs fonctions au sein du groupe Coca-Cola, où elle a notamment été Directeur des Projets Stratégiques groupe, Directeur Fiscal groupe, Directeur Financier Europe, Directeur Trésorerie Europe. Elle a également occupé le poste de Directeur des Affaires Publiques et de la Communication pour Coca-Cola en France. Auparavant, elle était Directeur Fiscal du groupe Alstom. Mme UZAN MERCIÉ est décorée de l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur.	5	Comité d'Audit	Membre du Comité
	Miljan GUTOVIC	H	AG du 9 mai 2018	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Miljan GUTOVIC, est membre du Comité Exécutif du groupe LafargeHolcim, il est responsable du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Europe depuis mars 2021. Titulaire d'une Licence en Génie Civil et d'un Doctorat en ingénierie de l'Université de Technologie de Sydney, M. GUTOVIC a été en charge du Marketing et de l'innovation chez LafargeHolcim avant de rejoindre Sika, une entreprise de chimie, pour diriger la zone Moyen Orient, puis TM Waterproofing EMEA en tant que Directeur Général Australie.	5	Comité Exécutif	Membre du Comité Exécutif
	Marco LICATA	H	Coopté par le CA du 19 juin 2019	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Marco LICATA est Directeur Juridique de LafargeHolcim pour la région Moyen-Orient et Afrique. Diplômé de l'Université de Droit de Milan et d'un Master en droit (LLM) de l'Albany Law School- New York, États-Unis. Il a notamment été Directeur Juridique chez Alstom pour la branche energies renouvelables et chez General Electric pour la branche éolien terrestre.	4		
	BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT représentée par M. Chahir BEN HALIMA en décembre 2021, en remplacement de M. Abderrahmane EL MEDKOURI	H	Février 2008	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Chahir BEN HALIMA est le spécialiste senior en gestion de fonds, en charge des fonds d'investissements de la Banque Islamique de Développement (BID). Il est Titulaire d'un MBA d'IE Business School de Madrid, d'un Master en Gestion Bancaire de l'IFID de Tunis, et d'une Maîtrise en Finance de l'HEC de Carthage. Il a occupé au cours des 15 dernières années plusieurs fonctions d'investissement et de développement à la BID, à la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé et à la Banque Mondiale et a contribué significativement au développement de plusieurs investissements, programmes et initiatives phares, notamment dans la région MENA.	1		
	CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION représentée par M. Khalid EL HATTAB	H	M. El Hattab a été nommé représentant permanent par le CA du 06/07/2017	AG approuvant les comptes 2022	M. Khalid EL HATTAB est actuellement Directeur du Pôle Finances du groupe CDG et Administrateur et membre des Comités d'Audit & Risques/d'investissement de plusieurs filiales et participations du groupe CDG opérant dans le domaine du développement territorial, du tourisme et de l'investissement. Titulaire d'un MBA en Finances de l'Oklahoma City University (USA), M. EL HATTAB dispose de dix-neuf ans d'expérience en management, finance de marché et d'entreprises, gestion des risques, banques et consulting, et ce dans des organismes de référence tels que Bank Al-Maghrib, la Caisse de Dépôt et de Gestion, Mazars...	23		
	CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE représentée par M. Khalid CHEDDADI	H	M. Cheddadi a été nommé le 26 mai 2005 en remplacement de M. A. Jouahri	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Khalid CHEDDADI est PDG de la CIMR et Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc. Diplômé de l'École Supérieure des Mines de Paris, et maître ès sciences mathématiques, il a intégré la CIMR en septembre 2003 en tant que Directeur Général, avant d'être coopté Administrateur, puis Président du Conseil d'Administration. Il a été pendant de nombreuses années Vice-Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances et membre du Comité Consultatif des Assurances Privées, auprès du Ministère des Finances.	38		
Administrateurs indépendants	Momar NGUER	H	Nommé par l'AG d'octobre 2020	AG approuvant les comptes 2022	Monsieur Momar NGUER est Président de Mnguer Advisory et Conseiller Spécial du PDG de Total SE. Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise en droit international, M. NGUER a passé 36 ans au sein du groupe Total où il a exercé plusieurs responsabilités. Il a notamment été Directeur Général de la branche Marketing & Services et membre du Comité Exécutif, Directeur Afrique et Moyen-Orient de la branche Marketing & Services et membre du Comité Directeur puis du Comité de performance groupe. Il a également été Directeur Général de Total Raffinage Marketing au Cameroun, au Kenya avant de prendre la direction Afrique de l'Est et Océan Indien de Total Raffinage Marketing. M. NGUER est Président du Comité Afrique du MEDEF International. Il a été décoré Chevalier dans l'ordre de la Valeur au Cameroun et a reçu la Medalla de Plata de l'Independencia Nacional en Guinée Equatoriale.	7	Comité d'Audit	Président du Comité
	Arnaud JOURON	H	Nommé par l'AG d'octobre 2020	AG approuvant les comptes 2022	M. Arnaud JOURON est Directeur associé au sein du Cabinet Arthur D. Little, en charge de l'industrie et des opérations. Diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et d'un DEA en Intelligence Artificielle, M. JOURON a été Président Directeur Général d'ArcelorMittal Tubular Monde, Directeur Financier des Long Carbone Europe pour ArcelorMittal, Directeur Financier de l'entité Inox Monde d'ArcelorMittal devenue Aperam. Il s'est aussi occupé de la division Automobile et Packaging de Constellium. Il a été Président du Conseil d'Administration et Administrateur de nombreuses sociétés du secteur au niveau international telles que : ArcelorMittal Algérie, Mines de Tébessa, Sonasid, ArcelorMittal Jubail, Unicon.	3	Comité d'Audit	Membre du Comité

* En remplacement de George MICHOS

RAPPORT ESG

GOUVERNANCE

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Les jetons de présence versés en 2021 sont d'un montant global de 600 000 dirhams.

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Conformément aux dispositions de la loi n°19-20 modifiant la loi n°17-95 sur la société anonyme, Le Conseil d'Administration de LafargeHolcim Maroc comprend deux administrateurs indépendants que sont Momar NGUER et Arnaud JOURON nommés pour une durée de 3 ans lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2020.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS - EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

	Afma	Représentant CIMR, Administrateur
	Al Mada Holding	Représentant CIMR, Administrateur
	A6 Immobilier	Représentant CIMR, Administrateur
	Auto Hall	Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Association des Producteurs de Ciments	Président
	Banque Centrale Populaire	Représentant CIMR, Administrateur
	CFG Bank	Représentant CIMR, Administrateur
	Ciments du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	CIMR	Président Directeur Général
	Cosumar	Administrateur
	Eqdom	Représentant CIMR, Administrateur
	Imc	Président du Conseil d'administration
	Jorf Fertilizers Company	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Capital Fund	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Trading	Administrateur
	Olea Capital SLE Bertin	Administrateur
	Olea Capital Société Centrale d'exploitation	Administrateur
	Olea Capital SLE III	Administrateur
	Olea Capital SLE II	Administrateur
	Olea Capital SLE I	Administrateur
	Risma	Représentant CIMR, Administrateur
	Sapress	Président du Conseil d'administration
	Société des Boissons du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	Société de Sel de Mohammedia	Représentant CIMR, Administrateur
	Somed	Représentant CIMR, Administrateur
	Sonasid	Représentant CIMR, Administrateur
	Warak press	Président du Conseil d'administration
	Lesieur	Président du Conseil d'administration Représentant de la CIMR - Administrateur
	CIH	Administrateur
	Akwa Africa	Représentant CIMR, Administrateur
	H Partners	Administrateur
	Axa Assurances Maroc	Administrateur
	Sochepress	Représentant CIMR, Administrateur
	Upline Ventures	Représentant CIMR, Administrateur
	Ramical	Président Directeur Général
	Akilam	Président Directeur Général
	Larbel	Gérant
	Sicav Cimr Foncia	Gérant
	Sicav Attadamoun	Président Directeur Général
	Sicav Tresos Plus	Président Directeur Général
	Sicav Iddkhar	Président Directeur Général
	Sicav Ajjal	Président Directeur Général
	Sicav Cimr Prévoyance	Président Directeur Général

M. Khalid CHEDDADI
(REPRÉSENTANT
PERMANENT DE LA CIMR)

RAPPORT ESG

GOUVERNANCE

M. Ali FASSI Fihri	Lafarge Maroc	Président
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Président
	Lafarge Calcinor Maroc	Président
	Lafarge Placo Maroc	Président
	Lubasa	Président
	LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président
	(Cimencam (Cameroun	Vice-Président
	LafargeHolcim Guinée	Président
	(SCBL (Bénin	Président
	(Cimencam Figuil (Cameroun	Vice-Président
	Nareva Holding SA	Administrateur
	Maroclear	Administrateur
	Finea	Administrateur
	Ajarinvest	Administrateur
M. Khalid EL HATTAB (REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CDG)	Atlanta Sanad	Représentant CDG ,Administrateur
	Fipar Holding	Administrateur
	Capmezzanine II	Président du Conseil de surveillance
	Représentant permanent de la CDG	Vice-Président
	Madaef	Administrateur
	Foncière UIR	Représentant CDG
	Foncière Chellah	Administrateur
	CDG Développement	Représentant CDG
	CGI	Administrateur
	Umnia Bank	Représentant CDG
	CIH	Administrateur
	CDG Premium	Administrateur
	CDG Capital	Administrateur
	CDG Secur	Président du Conseil d'administration
	SHRA	Représentant CDG
	Fond d'Equipement Communal	Représentant CDG
	SAZ	Administrateur
	Fondation CDG	Administrateur
	CDG Invest	Administrateur
	Maghreb Titrisation	Représentant CDG
M. Arnaud JOURON	Arthur D. Little	Directeur associé
	SCI Nalia	Gérant
	LMP Balanec	Gérant
M. Marco LICATA	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	(Lafarge Africa Nigéria)	Administrateur
	Holcim MEA	Directeur Juridique & Conformité Région Moyen-Orient Afrique

M. Tarafa MAROUANE	Lafarge Maroc	Administrateur
	Compagnie Optorg	Président directeur général
	Tractafic Equipment Corporation	Président directeur général, Représentant permanent de la Compagnie Optorg
	Tractafic Motors Corporation	Président directeur général, Représentant permanent de la Compagnie Optorg
	Tractafic Equipment France	Co-gérant
	Société de Distribution Internationale	Président
	Tractafic Equipment Africa	Gérant
	Tractafic Motors Africa	Gérant
	Société de Distribution Automobile Marocaine	Administrateur
	Tractafic Equipment International	Président Directeur Général
	Société de Distribution Internationale Automobile	Président Directeur Général
	A6 Immobilier	Président Directeur Général
	Sopriam	Président Directeur Général
	M. Abderrahmane EL MEDKOURI (REPRÉSENTANT PERMANENT BID JUSQU'EN DÉCEMBRE 2021)	Senior South-South & Triangular Cooperation LMP Balanec
Coordinator		
M. Chahir BENHALIMA (REPRÉSENTANT PERMANENT BID DEPUIS DÉCEMBRE 2021)	Senior South-South & Triangular Cooperation LMP Balanec	Administrateur, (représentant permanent de la BID)
	Coordinator	
M. Milijan GUTOVIC	SMI-SMIP	Administrateur
	AFAQ Saudi SME Fund (Arabie Saoudite)	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
M. Momar NGUER	Heracles General Cement Co (Grèce)	Président
	Holcim (Schweiz) AG (Suisse)	Président
	SEA-Tank International (Luxembourg)	Administrateur indépendant
	NMA (Sénégal)	Administrateur, membre du comité de la stratégie
	Africa Radio (France)	Administrateur indépendant
	CFAO (France)	Administrateur indépendant, membre du comité de rémunération
	ECP Power and Water Holding (Paris)	Administrateur, représentant de A.P. Moller Capital (APMC – Danemark)
M. Momar NGUER	Eranove SA (Paris)	Administrateur, représentant de A.P. Moller Capital (APMC – Danemark)
	A P Moller Capital (APMC) (Danemark)	Membre du Conseil d'Administration
	Arise Ports & Logistics (APL) (Gabon)	Administrateur, représentant de A. P. Moller Capital

RAPPORT ESG

GOUVERNANCE

	Acima	Administrateur
	Africaplane	Administrateur
	Al Mada	Président directeur général
	Al Mada Capital	Administrateur
	Al Mada Gestion	Administrateur
	Compagnie Cherifienne Des Produits Du Naphte Naphta	Président directeur général
	Dan Maroc	Président directeur général
	Digibay	Administrateur
	First Connect Sat	Président directeur général
	Hospitality Holding Company	Administrateur
	Managem	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Nareva Power	Administrateur
M.Hassan OURIAGLI	Ofna	Administrateur
	Ona Courtage	Président directeur général
	Ona International	Président directeur général
	Orientis Invest	Administrateur
	Prestige Resorts	Administrateur
	Réserves Immobilières	Président directeur général
	Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
	Société Immobilière Agena	Administrateur
	Société Africaine De Tourisme	Administrateur
	Société Centrale D'investissements Immobiliers	Administrateur
	Société Immobilière Centuris	Administrateur
	Société Immobilière Mandarona	Administrateur
	Wafa Assurance	Administrateur
	Wana Corporate	Administrateur
	Holcim Ltd	Directrice Financière Groupe
	LafargeHolcim Maroc	Administrateur
MME Géraldine PICAUD	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Huaxin Cement Co, Ltd (listed company), Wuhan, Chine,	Administrateur
	Holcim Group Services Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
	Holcim Technology Ltd, Jona	Administrateur
	Lafarge Maroc	Vice-Président
	Lafargeholcim Maroc Afrique	Vice-Président
	Al Mada	Directeur Général Délégué
	Al Mada Capital	Président Directeur Général
	Al Mada Gestion	Président Directeur Général
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Attijariwafa Bank	Administrateur
	Compagnie Cherifienne Des Produits Du Naphte Naphta	Administrateur
	Energie Eolienne Du Maroc	Administrateur
M. Aymane TAUD	First Connect Sat	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Nareva Power	Administrateur
	Nareva Renouvelables	Administrateur
	Omnium De Gestion Marocain	Administrateur
	Ona Courtage	Administrateur
	Ona International	Administrateur et Directeur Général Délégué
	Réserves Immobilières	Administrateur
	Wafa Assurance	Administrateur
	Wana Corporate	Administrateur

	AtijariWafa Bank	Administrateur
	Wafa Assurance	Administrateur
	Lafarge Holcim Maroc	Administrateur
	Fenie Brossette	Administrateur
	Zellidja	Président Directeur Général
	Rebab	Administrateur
	Al Mada	Administrateur
	Onapar-Ametys	Président Directeur Général
	Sapino	Président Directeur Général
	Orientis Invest	Président Directeur Général
	Prestige Resort	Président Directeur Général
	Mandarona	Président Directeur Général
	Hco	Président Directeur Général
	Wha	Président Directeur Général
	Mehdia City	Président Directeur Général
	Mehdia Rivages	Président Directeur Général
	Sat	Président Directeur Général
	Agena	Président Directeur Général
	Centuris	Président Directeur Général
	Scii	Président Directeur Général
	Darwa	Président Directeur Général
	Villeneuve	Président Directeur Général
	El Imtiaz	Président Directeur Général
	Chantimar	Président Directeur Général
	Ohio	Président Directeur Général
	Marodec	Président Directeur Général
	Novalys	Président Directeur Général
	Marogolf	Président Directeur Général
	Prestalys	Administrateur
	La Marocaine Des Golfs	Gérant
	Skimmo	Gérant
	Mkn Immo	Gérant
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Somed Holding	Président Directeur Général
	Somed Développement	Président Directeur Général
	Résidence Acacia	Président Directeur Général
	A6 Immobilier	Président Directeur Général
	Des 07	Président du Conseil d'Administration
	Sindibad Holding	Président du conseil d'administration
	Sindibad Beach Resort	Président du conseil d'administration
	Sindipark	Président du conseil d'administration
	Résidences Suncity	Administrateur
	Immobilière Al Ain	Président Directeur Général
	Mabani Zellidja	Président du Conseil de surveillance
	Umep	Président Directeur Général
	(Sfpz (Société En Liquidation	Président Directeur Général
	Education Development Company Sa	Président Directeur Général
	Lycée El Billia Privé Sa	Président Directeur Général
	Elbilial Skolar Lisasfa Privé Sa	Président Directeur Général
	Elementaire Leon L'africain Prive	Administrateur
	Elementaire Elbilial Prive	Administrateur
	Us Education Company Prive	Président Directeur Général
	Marjane Holding	Administrateur
	Wana Corporate	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Lafarge Holcim Maroc Afrique	Administrateur
	Cimr	Administrateur
	Fondation Ona	Administrateur
	Universite Ona	RP de Al Mada, Président
	Ofna	Président Directeur Général
	Ona International	Administrateur

RAPPORT ESG

GOUVERNANCE

MME Karine UZAN MERCIÉ (REPRÉSENTANT PERMANENT DE LAFARGE SA)	Lafarge Africa Plc (Nigeria)	Administratrice
	Lafarge SA (France)	Administratrice
	Oris (France)	Administratrice
	Puissance Elles (France)	Administratrice
	UK Pension Plan Investment Committee (UK)	Co-Chair Lafarge
LAFARGE SA	Holcim Ltd	Directrice Fiscale Groupe
	Lafarge Services Group	Président
	SOFIMO	Président
M. José Antonio PRIMO FERNANDEZ	Technical Center Europe Africa	Président
	Lafarge Maroc	Administrateur/Directeur Général
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Placo Maroc	Administrateur
	Lafarge Calcinor Maroc	Administrateur
	Société Des Granulats de Tiflet	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lafarge Ciments Sahara	Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
	Geocycle Maroc	Président et Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Ciments Blancs du Maroc	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lubasa	Représentant de la personne morale Administrateur
	Cimencam	Administrateur
	Cimencam Figuil	Administrateur

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Conseil d'Administration délègue à un Comité Exécutif composé de quatre de ses membres le soin de s'assurer que la gestion opérationnelle de la société est conforme aux orientations stratégiques qui ont été fixées.

Pour permettre un fonctionnement efficace, le Conseil délègue, dans le respect de la réglementation en vigueur, certains pouvoirs au Comité Exécutif, notamment concernant la stratégie, la politique financière, les projets de développement, les ressources humaines et le développement des compétences.

Composition du Comité Exécutif

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF	FONCTION
M. Ali FASSI FIHRI	Président
M. Aymane TAUD	Membre
M. Miljan GUTOVIC	Membre
M. José Antonio PRIMO	Membre

Au cours de l'année 2021, le Comité Exécutif s'est réuni 7 fois.

COMITÉ D'AUDIT

Composé de quatre administrateurs, le Comité d'Audit se réunit avec les auditeurs externes à l'occasion des arrêts des comptes semestriels et annuels. Deux autres réunions sont dédiées au suivi de l'efficacité du contrôle interne et de l'audit interne, ainsi qu'à la gestion des risques.

Composition du Comité d'Audit

MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT	FONCTION
M. Momar NGUER	Président
M. Aymane TAUD	Membre
Mme Karine UZAN MERCIÉ	Membre
M. Arnaud JOURON	Membre

Au cours de l'année 2021, le Comité d'Audit s'est réuni 4 fois.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

Le Comité de Direction se réunit au moins une fois par mois.

Composition du Comité de Direction

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION	FONCTION
M. José Antonio PRIMO	Administrateur Directeur Général
M. Amine CHERRAT	Directeur Administratif et Financier
Mme Malika YOUSOUFINE	Directrice Ressources Humaines RSE et Communication
M. Saâd DALIL*	Directeur Commercial et Marketing
M. Brahim EZ-ZERROUQI	Directeur Industriel

* En remplacement de M. Boubker BOUCHENTOUF

RAPPORT ESG

GOVERNANCE

RISQUES, CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

LafargeHolcim Maroc opère dans un environnement en constante évolution qui l'expose à différents risques externes, opérationnels et financiers. Des efforts sont déployés de manière continue pour prévenir et atténuer ces risques.

Un processus complet de gestion des risques et un cadre de contrôle interne sont mis en place avec une gouvernance et des outils adaptés.

Grâce à ce processus, LafargeHolcim Maroc a la possibilité d'évaluer, de contrôler et d'atténuer l'exposition globale à tous les types de risques.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est structuré autour de plusieurs approches coordonnées au sein de LafargeHolcim Maroc, il aborde tous les piliers stratégiques, les objectifs financiers et non financiers.

Les évaluations de risques permettent de produire et de mettre à jour chaque année la cartographie des risques, qui est soumise à l'approbation du Comité Exécutif et du Comité d'Audit.

La gestion des risques comprend plusieurs étapes :

- Identification et évaluation des risques ;
- Atténuation des risques ;
- Vérification et corrections ;
- Surveillance et rapports.

LafargeHolcim Maroc dispose également d'un solide programme pour prévenir, décourager et détecter la fraude. Il comprend la ligne "Intégrité" qui permet à tous les employés et aux tiers, d'exercer de manière anonyme ou pas, leur droit de dénonciation et de signaler toute violation des règles énoncées dans le Code de Conduite des affaires de l'entreprise.

En outre, LafargeHolcim Maroc dispose d'une structure organisationnelle claire pour assurer la mise en place du système de gestion des risques et de contrôle interne, dans le respect de la gouvernance, des politiques, et du cadre définis par le groupe LafargeHolcim. Cette organisation est construite sur le modèle des trois lignes de défense :

- Dans le cadre de la première ligne de défense, le management opérationnel a la responsabilité d'identifier, d'évaluer, de gérer et d'atténuer les risques. Le management opérationnel est également responsable du déploiement des normes de contrôles obligatoires définies par le groupe LafargeHolcim ;
- La deuxième ligne de défense est constituée des fonctions « corporate » telles que les directions juridique & conformité, contrôle interne & gestion des risques, informatique, santé et sécurité. Ces fonctions surveillent et facilitent la mise en œuvre du processus de gestion des risques et de contrôle interne, efficaces pour garantir le bon fonctionnement de la première ligne de défense. La deuxième ligne de défense aide également à l'élaboration de politiques, de processus et de contrôles pour atténuer les risques et les problèmes ;
- La troisième ligne de défense est l'Audit Interne. En tant que fonction indépendante reportant notamment au Comité d'Audit, la direction de l'Audit Interne fournit une assurance au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif quant à l'efficacité des deux premières lignes de défense, ainsi que sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes.

Par le biais du Comité d'Audit, le Conseil d'Administration supervise la gestion des risques et le contrôle interne.

Contrôle interne

LafargeHolcim Maroc gère un ensemble de Standards Minimum de Contrôle (MCS) avec des directives claires et un « consequence management » si ces standards ne sont pas respectés à 100%.

Ces standards englobent des contrôles sur la gouvernance, la conformité, la comptabilité et la consolidation, la fiscalité, la trésorerie, les immobilisations, la gestion des stocks, la gestion des clients et des fournisseurs, les ressources humaines et le développement durable ainsi que l'IT.

LafargeHolcim Maroc a mis en œuvre un système de Contrôle Interne basé sur ces standards, et sur un processus de gestion des risques et une gouvernance, permettant de donner au Conseil d'Administration et à la Direction Générale une assurance sur la fiabilité des informations financières, le respect des lois et des règlements internes, ainsi que sur l'efficacité et l'efficience des principaux processus de l'entreprise. Chaque collaborateur a un rôle important à jouer dans le fonctionnement du système de Contrôle Interne pour assurer la mise en œuvre et l'efficacité des processus et des contrôles.

Ces Standards Minimum de Contrôle (MCS) sont gérés et vérifiés par l'équipe de Contrôle Interne avec les responsables des processus, dans toutes les activités. Le Directeur Général et le Directeur Financier certifient à travers des lettres signées pour le groupe Holcim que les MCS sont mis en place et fonctionnent de manière efficace.



RAPPORT ESG

GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES

Conformément au Code de Conduite des affaires du groupe Holcim à l'échelle mondiale, LafargeHolcim Maroc a adopté un Code de Conduite des affaires au Maroc, applicable à tous les employés et un code de conduite applicable aux fournisseurs.

Ainsi, LafargeHolcim Maroc considère que la performance et l'intégrité sont les clés d'un succès pérenne. En agissant de façon intègre, l'entreprise établit un climat de confiance, protège sa réputation, et crée plus de valeur pour tous. Agir de façon intègre consiste à faire à tout instant ce qui est juste, et cela commence par le respect du Code de Conduite des affaires de LafargeHolcim Maroc par ses collaborateurs et ses fournisseurs.

LafargeHolcim Maroc considère qu'il est de sa responsabilité d'agir de façon intègre et de faire en sorte que les autres puissent en faire de même.

La fonction Compliance qui est rattachée à la Direction Générale évalue annuellement les risques en matière de conformité et met en place un programme annuel de conformité.

Une ligne "Intégrité" est mise en place et permet à toute personne de remonter une violation du Code de Conduite de façon anonyme ou non.

Des sessions de formation et de sensibilisation se sont déroulées tout au long de l'année sur différentes thématiques (droit de la concurrence, Code de Conduite des affaires, corruption, déontologie boursière...).

Une semaine dédiée à la compliance a également été organisée afin de sensibiliser les collaborateurs sur le Code de Conduite des affaires et les directives en découlant, et leur permettre d'avoir des réponses à leurs questions.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2021

Conformément aux exigences réglementaires, LafargeHolcim Maroc informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont réunies l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

LafargeHolcim Maroc a publié les informations financières suivantes au cours de l'année 2021 :

PUBLICATIONS FINANCIÈRES	DATES DE PUBLICATION
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2020	26/02/2021
Avis de convocation à l'AGO du 15 avril 2021	12/03/2021
Communiqué de Presse post AGO du 15 avril 2021	16/04/2021
Communiqué de Presse RFA 2020	30/04/2021
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2021	27/05/2021
Communiqué de Presse relatif à la nomination du Directeur Général	27/08/2021
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2021	30/08/2021
Communiqué de Presse relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2021	10/09/2021
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2021	28/09/2021
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2021	30/11/2021

COMPTES ET RAPPORTS



RAPPORT DE GESTION	86
COMPTES SOCIAUX	98
COMPTES CONSOLIDÉS	122
RESUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	126
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	154

RAPPORT DE GESTION

LAFARGEHOLCIM MAROC

Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 702.937.200 dirhams
6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca
Immatriculée sous le n°40779

La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts pour vous rendre compte du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 de la société et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. PRÉSENTATION DE LA SITUATION, DE L'ACTIVITÉ ET DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, la société a réalisé :

- Un chiffre d'affaires consolidé de 8194,57 MDh contre 6 980 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant de 3 496,36 MDh contre 3 076 MDh en 2020 ;
- Un résultat net de 2 010,48 MDh contre 1 492 MDh au titre de l'exercice précédent qui intègre l'impact de 500 MDh de la contribution au fonds spécial de gestion de la pandémie Covid-19.

Activité ciment :

Le résultat d'exploitation courant de l'activité ciment est en hausse de +17% suite à l'impact favorable de la hausse du chiffre d'affaires et l'amélioration des performances industrielles atténuée par la hausse du prix du petcoke et des emballages.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité cimentière se présente comme suit :

- › Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 7 737 MDH contre 6 627 MDH en 2020 (+17%).
- › Le résultat d'exploitation courant s'établit à 3 464 MDH contre 2 948 MDH en 2020 (+17%).

Activité béton :

En 2021, le résultat d'exploitation de l'activité béton est impacté par la hausse des ventes. L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité béton se présente comme suit :

- › Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 535 MDH contre 389 MDH en 2020 (+37%).
- › Le résultat d'exploitation s'établit à -7 MDH contre -22 MDH en 2020.

Activité granulats :

En 2021, le chiffre d'affaires de l'activité granulats est impacté par l'arrêt d'une carrière. L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité granulats se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 37,9 MDH contre 52 MDH en 2020 (-28%).
- Le résultat d'exploitation s'établit à -2,7 MDH contre -35 MDH en 2020 qui a été impactée par une dépréciation exceptionnelle d'actifs.

II. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

III. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

A. BILAN DES COMPTES ET DES RÉSULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

- **Les produits d'exploitation sont de 8 290 746 723,35 dirhams** contre 6 871 426 826,91 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges d'exploitation sont de 4 847 563 819,72 dirhams** contre 3 993 079 205,22 au titre de l'exercice précédent ;
- **Les produits financiers s'élèvent à 17 584 894,12 dirhams** contre 117 944 422,21 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges financières s'élèvent à 200 224 210,34 dirhams** contre 325 016 563,58 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Le total des produits non courants s'élève à 143 043 297,59 dirhams** contre 647 195 781,37 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges non courantes s'élèvent à 322 269 246,02 dirhams** contre 1 247 933 918,4 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Après déduction de toutes les charges, l'exercice social clos le 31 décembre 2021 se solde par **un bénéfice net de 1 992 396 741,92 dirhams**.

B. APPROBATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un montant de capitaux propres et assimilés de 10 266 659 494,89 dirhams dont un bénéfice net de 1 992 396 741,92 dirhams, et un total actif de 18 349 837 040,08 dirhams.

Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

C. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons enfin d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de 1 992 396 741,92 dirhams comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2021	1 992 396 741,92
Solde réserves facultatives	1 039 409 693,32
Total à affecter	3 031 806 435,24
Dividende ordinaire 66 dirhams x 23 319 589 actions	1 539 092 874
Solde des réserves facultatives après distribution	1 492 713 561,24

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

(en dirhams)	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2020	740 975 076	696 874 239	13 479 550	2 020 255	1 345 763	27 255 269
31/12/2021	805 130 920	777 640 894	9 569 362	1 614 883	697 216	15 608 566

V. ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte de forte inflation de coûts, notamment de l'énergie et des emballages, la demande de ciment devrait rester stable en 2022, après la reprise constatée en 2021.

Après le démarrage réussi de la nouvelle usine d'Agadir-Souss (avec un investissement de 3 milliards de dirhams et une capacité de production de 1,6 million de tonnes de ciment par an), LafargeHolcim Maroc développera ses ventes dans les régions du sud et sera en mesure d'offrir à ses clients une couverture nationale.

LafargeHolcim Maroc maintiendra sa stratégie d'innovation, de différenciation et d'excellence opérationnelle, tout en poursuivant le déploiement de sa feuille de route développement durable. Ainsi, en ligne avec ses engagements environnementaux, LafargeHolcim Maroc accélérera la mise en place de filières de valorisation des déchets ménagers, grâce à la signature l'année dernière d'une convention avec les autorités nationales.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la société au 31 décembre 2021 :

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		résultat net 8	inscrits au C.P.C de l'exercice 9	
				Date de clôture 6	Situation nette 7			
LAFARGE CIMENT SAHARA	CIMENT	300 000,00	100%	12/31/2021	98 926 707,20	11 344 580,33		
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100%	12/31/2021	34 846 637,87	-5 733 360,11		
LUBASA MAROC	CIMENT	1 000 000,00	100%	12/31/2021	5 875 286,89	-138 848,86		
ANDIRA	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100%	12/31/2021	4 108 550,00	-5 780,00		
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100%	12/31/2021	3 985 458,52	-426 385,47		
LAFARGE CALCINOR MAROC	CHAUX	110 000 000,00	50%	12/31/2021	133 215 908,25	19 300 954,91	4 544 824,34	
CIMENT BLANC DU MAROC	CIMENT	3 740 000,00	50%	12/31/2021	6 634 714,46	-607 354,34		
SOCIÉTÉ DES GRANULATS DE TIFLET	GRANULAT	5 000 000,00	50%	12/31/2021	-9 608 168,29	-4 212 774,52		
MATEEN IMMOBILIER	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33%	12/31/2021	-99 937 040,80	-37 914 844,58		
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	12/31/2021				
		885 347 200,00				178 048 054,10	-18 393 812,64	4 544 824,34

.Les sociétés suivantes sont en cours de liquidation: Andira Maroc et Ciments Blancs du Maroc

VII. PRISES DE CONTRÔLE

Néant

VIII. CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant

IX. SOCIÉTÉS CONTROLÉES

Société	Activité	% de contrôle	Siège social
LafargeHolcim Maroc	Ciment	Société mère	6, Route de Mekka quartier les crêtes Casablanca
Geocycle Maroc	Traitement des déchets	100%	6, Route de Mekka quartier les crêtes Casablanca
Centrale Marocaine de Construction	Distribution	100%	6, Route de Mekka quartier les crêtes Casablanca
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100%	Immeuble Ould Errachid, Bd Lala Yacout, Laâyoune
Lubasa Maroc	Ciment	100%	55, avenue Ibn Sina, Appt 8, Agdal, Rabat
Andira	Société immobilière	100%	6, Route de Mekka quartier les crêtes Casablanca

X. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant

XI. CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95 telles que modifiées et complétées

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

XII. MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS, EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Cf annexe 1

XIII. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ

Les dépenses en investissements se sont élevées à 924 MDH, +98% par rapport à 2020.

Les dépenses en investissements se présentent comme suit :

- Investissements de maintien : 264 MDh
- Investissements de développement : 660 MDh

Il est à noter que l'usine Agadir-Souss est mise en service depuis le mois de décembre 2021.

Nous ne voyons plus d'autres éléments importants à vous communiquer dans le présent rapport et vous invitons à adopter les résolutions proposées.

Ali Fassi Fihri



MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS - EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Afma	Représentant CIMR, Administrateur
Al Mada Holding	Représentant CIMR, Administrateur
A6 Immobilier	Représentant CIMR, Administrateur
Auto Hall	Administrateur
Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
Association des Producteurs de Ciments	Président
Banque Centrale Populaire	Représentant CIMR, Administrateur
CFG Bank	Représentant CIMR, Administrateur
Ciments du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
CIMR	Président Directeur Général
Cosumar	Administrateur
Eqdom	Représentant CIMR, Administrateur
Imc	Président du Conseil d'administration
Jorf Fertilizers Company	Représentant CIMR, Administrateur
Olea Capital Fund	Représentant CIMR, Administrateur
Olea Trading	Administrateur
Olea Capital SLE Bertin	Administrateur
Olea Capital Société Centrale d'exploitation	Administrateur
Olea Capital SLE III	Administrateur
Olea Capital SLE II	Administrateur
Olea Capital SLE I	Administrateur
Risma	Représentant CIMR, Administrateur
Sapress	Président du Conseil d'administration
Société des Boissons du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
Societe de Sel de Mohammedia	Représentant CIMR, Administrateur
Somed	Représentant CIMR, Administrateur
Sonasid	Représentant CIMR, Administrateur
Warak press	Président du Conseil d'administration
Lesieur	Président du Conseil d'administration Représentant de la CIMR - Administrateur
CIH	Administrateur
Akwa Africa	Représentant CIMR, Administrateur
H Partners	Administrateur
Axa Assurances Maroc	Administrateur
Sochepress	Représentant CIMR, Administrateur
Upline Ventures	Représentant CIMR, Administrateur
Ramical	Président Directeur Général
Akilam	Président Directeur Général
Larbel	Gérant
Sicav Cimr Foncia	Gérant
Sicav Attadamoun	Président Directeur Général
Sicav Treso Plus	Président Directeur Général
Sicav Iddkhar	Président Directeur Général
Sicav Ajjal	Président Directeur Général
Sicav Cimr Prévoyance	Président Directeur Général

M. K. CHEDDADI
(REPRÉSENTANT
PERMANENT DE LA CIMR)

M. A. FASSI FIGHRI	Lafarge Maroc	Président	
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Président	
	Lafarge Calcinor Maroc	Président	
	Lafarge Placo Maroc	Président	
	Lubasa	Président	
	LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président	
	Cimencam (Cameroun)	Vice-Président	
	LafargeHolcim Guinée	Président	
	SCBL (Bénin)	Président	
	Cimencam Figuil (Cameroun)	Vice-Président	
	Nareva Holding SA	Administrateur	
	Maroclear	Administrateur	
	Finea	Administrateur	
	Ajarinvest	Administrateur	
M. K. EL HATTAB (REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CDG)	Atlanta Sanad	Représentant CDG ,Administrateur	
	Fipar Holding	Administrateur	
	Capmezzanine II	Président du Conseil de surveillance ajouter, Représentant permanent de la CDG	
	Madaef	Administrateur	
	Foncière UIR	Représentant CDG	
	Foncière Chellah	Administrateur	
	CDG Développement	Représentant CDG	
	CGI	Administrateur	
	Umnia Bank	Représentant CDG	
	CIH	Administrateur	
	CDG Premium	Administrateur	
	CDG Capital	Administrateur	
	CDG Secur	Président du Conseil d'administration	
	SHRA	Représentant CDG	
	Fond d'Équipement Communal	Représentant CDG	
	SAZ	Administrateur	
	Fondation CDG	Administrateur	
	CDG Invest	Administrateur	
	Maghreb Titrisation	Représentant CDG	
	M. A. JOURON	Arthur D. Little	Directeur associé
		SCI Nalia	Gérant
		LMP Balanec	Gérant
M. M. LICATA	Lafarge Maroc	Administrateur	
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur	
	Lafarge Africa (Nigéria)	Administrateur	
	Holcim MEA	Directeur Juridique & Conformité Région Moyen-Orient Afrique	

M. T. MAROUANE	Lafarge Maroc	Administrateur
	Compagnie Optorg	Président directeur général
	Tractafic Equipment Corporation	Président directeur général, Représentant permanent de la Compagnie Optorg
		Président directeur général, Représentant permanent de la Compagnie Optorg
	Tractafic Motors Corporation	Co-gérant
	Tractafic Equipment France	Président
	Société de Distribution Internationale	Gérant
	Tractafic Equipment Africa	Gérant
	Tractafic Motors Africa	Administrateur
	Société de Distribution Automobile Marocaine	Président Directeur Général
	Tractafic Equipment International	Président Directeur Général
	Société de Distribution Internationale Automobile	Président Directeur Général
	A6 Immobilier	Président Directeur Général
	Sopriam	Président Directeur Général
M. A. MEDKOURI (REPRÉSENTANT PERMANENT BID JUSQU'EN DÉCEMBRE 2021)	Senior South-South & Triangular Cooperation LMP Balanec	Administrateur, (représentant permanent de la BID)
	Coordinator	
M. C. BENHALIMA (REPRÉSENTANT PERMANENT BID DEPUIS DÉCEMBRE 2021)	SMI-SMIP	Administrateur
	AFAQ Saudi SME Fund (Arabie Saoudite)	Administrateur
M. M. GUTOVIC	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Heracles General Cement Co (Grèce)	Président
	Holcim (Schweiz) AG (Suisse)	Président
M. M. NGUER	Holcim EMEA	Directeur Région Europe, Moyen-Orient, Afrique
	SEA-Tank International (Luxembourg)	Administrateur indépendant
	NMA (Sénégal)	Administrateur, membre du comité de la stratégie
	Africa Radio (France)	Administrateur indépendant
	CFAO (France)	Administrateur indépendant, membre du comité de rémunération
	ECP Power and Water Holding (Paris)	Administrateur, représentant de A.P. Moller Capital (APMC – Danemark)
	Eranove SA (Paris)	Administrateur, représentant de A.P. Moller Capital (APMC – Danemark)
	A P Moller Capital (APMC) (Danemark)	Membre du Conseil d'Administration
	Arise Ports & Logistics (APL) (Gabon)	Administrateur, représentant de A. P. Moller Capital

	Lafarge Maroc	Administrateur
	Acima	Administrateur
	Africaplane	Administrateur
	Al Mada	Président directeur général
	Al Mada Capital	Administrateur
	Al Mada Gestion	Administrateur
	Compagnie Cherifienne Des Produits Du Naphte Naphta	Président directeur général
	Dan Maroc	Président directeur général
	Digibay	Administrateur
	First Connect Sat	Président directeur général
	Hospitality Holding Company	Administrateur
	Managem	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Nareva Power	Administrateur
	Ofna	Administrateur
	Ona Courtage	Président directeur général
	Ona International	Président directeur général
	Orientis Invest	Administrateur
	Prestige Resorts	Administrateur
	Réserves Immobilières	Président directeur général
	Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
	Société Immobilière Agena	Administrateur
	Société Africaine De Tourisme	Administrateur
	Société Centrale D'investissements Immobiliers	Administrateur
	Société Immobilière Centuris	Administrateur
	Société Immobilière Mandarona	Administrateur
	Wafa Assurance	Administrateur
	Wana Corporate	Administrateur
	Holcim Ltd	Directrice Financière Groupe
	LafargeHolcim Maroc	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Huaxin Cement Co, Ltd (listed company), Wuhan, Chine,	Administrateur
	Holcim Group Services Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
	Holcim Technology Ltd, Jona	Administrateur
	Lafarge Maroc	Vice-Président
	Lafargeholcim Maroc Afrique	Vice-Président
	Al Mada	Directeur Général Délégué
	Al Mada Capital	Président Directeur Général
	Al Mada Gestion	Président Directeur Général
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Attijariwafa Bank	Administrateur
	Compagnie Cherifienne Des Produits Du Naphte Naphta	Administrateur
	Energie Eolienne Du Maroc	Administrateur
	First Connect Sat	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Nareva Power	Administrateur
	Nareva Renouvelables	Administrateur
	Omnium De Gestion Marocain	Administrateur
	Ona Courtage	Administrateur
	Ona International	Administrateur et Directeur Général Délégué
	Réserves Immobilières	Administrateur
	Wafa Assurance	Administrateur
	Wana Corporate	Administrateur

M.H. OURIAGLI**MME G. PICAUD****M. A. TAUD**

	Atijariwafa Bank	Administrateur
	Wafa Assurance	Administrateur
	Lafarge Holcim Maroc	Administrateur
	Fenie Brossette	Administrateur
	Zellidja	Président Directeur Général
	Rebab	Administrateur
	Al Mada	Administrateur
	Onapar-Ametys	Président Directeur Général
	Sapino	Président Directeur Général
	Orientis Invest	Président Directeur Général
	Prestige Resort	Président Directeur Général
	Mandarona	Président Directeur Général
	Hco	Président Directeur Général
	Wha	Président Directeur Général
	Mehdia City	Président Directeur Général
	Mehdia Rivages	Président Directeur Général
	Sat	Président Directeur Général
	Agena	Président Directeur Général
	Centuris	Président Directeur Général
	Scii	Président Directeur Général
	Darwa	Président Directeur Général
	Villeneuve	Président Directeur Général
	El Imtiaz	Président Directeur Général
	Chantimar	Président Directeur Général
	Ohio	Président Directeur Général
	Marodec	Président Directeur Général
	Novalys	Président Directeur Général
	Marogolf	Président Directeur Général
	Prestalys	Administrateur
	La Marocaine Des Golfs	Gérant
	Skimmo	Gérant
	Mkn Immo	Gérant
	Somed Holding	Président Directeur Général
	Somed Développement	Président Directeur Général
	Résidence Acacia	Président Directeur Général
	A6 Immobilier	Président Directeur Général
	Des 07	Président du Conseil d'Administration
	Sindibad Holding	Président du conseil d'administration
	Sindibad Beach Resort	Président du conseil d'administration
	Sindipark	Président du conseil d'administration
	Résidences Suncity	Administrateur
	Immobilière Al Ain	Président Directeur Général
	Mabani Zellidja	Président du Conseil de surveillance
	Umep	Président Directeur Général
	Sfpz (Société En Liquidation)	Président Directeur Général
	Education Development Company Sa	Président Directeur Général
	Lycée El Bilia Privé Sa	Président Directeur Général
	Elbilia Skolar Lisasfa Privé Sa	Président Directeur Général
	Elementaire Leon L'africain Prive	Administrateur
	Elementaire Elbilia Prive	Administrateur
	Us Education Company Prive	Président Directeur Général
	Marjane Holding	Administrateur
	Wana Corporate	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Lafarge Holcim Maroc Afrique	Administrateur
	Cimr	Administrateur
	Fondation Ona	Administrateur
	Universite Ona	RP de Al Mada, Président
	Ofna	Président Directeur Général
	Ona International	Administrateur

M. A. TAZLAOUI

MME K. UZAN MERCIÉ (REPRÉSENTANT PERMANENT DE LAFARGE SA)	Lafarge Africa Plc (Nigeria)	Administratrice
	Lafarge SA (France)	Administratrice
	Oris (France)	Administratrice
	Puissance Elles (France)	Administratrice
	UK Pension Plan Investment Committee (UK)	Co-Chair Lafarge
	Holcim Ltd	Directrice Fiscale Groupe
LAFARGE SA	Lafarge Services Group	Président
	SOFIMO	Président
	Technical Center Europe Africa	Président
M. JOSÉ ANTONIO PRIMO FERNANDEZ	Lafarge Maroc	Administrateur/Directeur Général
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Placo Maroc	Administrateur
	Lafarge Calcinor Maroc	Administrateur
	Société Des Granulats de Tiflet	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lafarge Ciments Sahara	Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
	Geocycle Maroc	Président et Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Ciments Blancs du Maroc	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lubasa	Représentant de la personne morale Administrateur
	Cimencam	Administrateur
	Cimencam Figuil	Administrateur

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en dirhams)	Brut	Exercice Amortissements et provisions	Net	Exercice Précédent Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	682 440 374,13	378 722 051,73	303 718 322,40	406 095 379,64
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	682 440 374,13	378 722 051,73	303 718 322,40	406 095 379,64
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 945 920 668,61	165 277 171,11	7 780 643 497,50	7 766 572 803,38
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31	50 100 981,31		
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541,76	7 674 837 541,76
Autres immobilisations incorporelles	213 563 383,86	107 757 428,12	105 805 955,74	91 735 261,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	19 485 322 373,96	12 141 839 324,10	7 343 483 049,86	7 213 440 598,90
Terrains	981 135 389,81	91 927 034,19	889 208 355,62	882 826 550,93
Constructions	4 023 566 793,05	1 698 336 975,97	2 325 229 817,08	1 322 696 054,12
Installations techniques, matériel et outillage	13 827 807 831,67	10 198 060 289,92	3 629 747 541,75	2 575 826 588,72
Matériel de transport	49 306 723,28	13 363 348,75	35 943 374,53	13 792 765,15
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	156 248 570,09	105 494 249,36	50 754 320,73	44 869 864,35
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36	32 838 507,63	817 993,73	1 103 671,47
Immobilisations corporelles en cours	413 600 564,70	1 818 918,28	411 781 646,42	2 372 325 104,16
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	581 531 546,72	118 204 377,40	463 327 169,32	494 458 707,75
Prêts immobilisés	34 316 427,66	1 121 207,84	33 195 219,82	37 478 170,79
Autres créances financières	69 219 184,43	500 000,00	68 719 184,43	59 092 062,42
Titres de participation	477 995 934,63	116 583 169,56	361 412 765,07	397 888 474,54
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	28 695 214 963,42	12 804 042 924,34	15 891 172 039,08	15 880 567 489,67
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS (F)	719 789 425,95	78 743 946,39	641 045 479,56	444 842 828,34
Marchandises	870 488,77	476 200,34	394 288,43	593 490,01
Matières et fournitures consommables	560 973 589,26	76 630 849,54	484 342 739,72	332 358 521,24
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	107 939 669,68		107 939 669,68	66 165 209,38
Produits finis	50 005 678,24	1 636 896,51	48 368 781,73	45 725 607,71
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 715 538 716,98	358 255 785,94	1 357 282 931,04	1 377 169 329,45
Fournis débiteurs, avances et acomptes	7 130 236,31		7 130 236,31	14 975 635,00
Clients et comptes rattachés	1 288 530 859,70	288 939 205,53	999 591 654,17	927 134 650,05
Personnel	6 633 542,63		6 633 542,63	7 655 353,52
État	48 195 298,34		48 195 298,34	149 503 921,75
Comptes d'associés	43 907 559,00	43 907 500,00	59,00	59,00
Autres débiteurs	282 534 684,89	25 409 080,41	257 125 604,48	246 801 344,17
Comptes de régularisation-Actif	38 606 536,11		38 606 536,11	31 098 365,96
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	263 280 480,55		263 280 480,55	
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	2 635 117,00		2 635 117,00	1 090 265,95
TOTAL II (F+G+H+I)	2 701 243 740,48	436 999 732,33	2 264 244 008,15	1 823 102 423,74
TRÉSORERIE				
TRÉSORERIE ACTIF	189 426 616,10	2 538 076,34	186 888 539,76	94 005 423,41
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TG et CCP	189 426 616,10	2 538 076,34	186 888 539,76	93 882 536,14
Caisse, régie d'avances et accreditifs				122 887,27
TOTAL III	189 426 616,10	2 538 076,34	186 888 539,76	94 005 423,41
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	31 585 885 320,00	13 243 580 733,01	18 342 304 586,99	17 797 675 336,82

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en dirhams)	Exercice	Exercice Précédent
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel	702 937 200,00	702 937 200,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,49
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,00
Autres réserves	2 338 684 638,48	2 334 261 993,09
Report à nouveau		
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	1 992 396 741,92	1 170 406 969,42
Total des capitaux propres (A)	10 266 659 494,89	9 440 247 077,00
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	371 929 119,66	498 471 576,85
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	371 929 119,66	498 471 576,85
DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 386 769 034,85	5 803 902 610,45
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	5 386 769 034,85	5 803 902 610,45
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	236 121 186,53	217 079 047,23
Provisions pour risques	65 237 016,47	67 221 623,02
Provisions pour charges	170 884 170,06	149 857 424,21
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
Total I (A+B+C+D+E)	16 261 478 835,93	15 959 700 311,53
PASSIF CIRCULANT		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 807 737 906,19	1 529 842 885,10
Fournisseurs et comptes rattachés	806 755 238,04	740 975 075,93
Clients créditeurs, avances et acomptes	117 200 442,87	99 381 659,06
Personnel	179 329 622,04	142 052 433,47
Organismes sociaux	35 556 910,48	40 129 024,42
Etat	401 199 484,83	223 885 514,68
Comptes d'associés	7 118 205,15	201 003 147,15
Autres créanciers	260 578 002,78	81 976 030,37
Comptes de régularisation-passif		440 000,02
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	130 586 327,84	156 290 947,54
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	2 320 595,00	1 987 969,49
Total II (F+G+H)	1 940 644 829,03	1 688 121 802,13
TRÉSORERIE		
TRÉSORERIE-PASSIF	140 180 922,03	149 853 223,16
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	140 180 922,03	149 853 223,16
Total III	140 180 922,03	149 853 223,16
TOTAL GENERAL I+II+III	18 342 304 586,99	17 797 675 336,82

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en dirhams)	Opérations		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
NATURE				
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	5 042 897,70		5 042 897,70	2 950 045,28
Ventes de biens et services produits	8 052 885 757,60		8 052 885 757,60	6 844 603 091,79
Chiffre d'affaires	8 057 928 655,30		8 057 928 655,30	6 847 553 137,07
Variation de stocks de produits	42 317 012,32		42 317 012,32	-49 166 971,16
Immobilisations produites par l'entreprise				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	190 501 055,73		190 501 055,73	73 040 661,00
Total I	8 290 746 723,35		8 290 746 723,35	6 871 426 826,91
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	2 953 843,95		2 953 843,95	2 178 179,41
Achats consommés de matières et fournitures	2 273 179 035,68		2 273 179 035,68	1 743 961 561,97
Autres charges externes	998 292 484,50		998 292 484,50	737 106 483,07
Impôts et taxes	58 312 117,77		58 312 117,77	49 992 830,99
Charges de personnel	633 782 849,22		633 782 849,22	585 821 196,40
Autres charges d'exploitation	68 438 673,44		68 438 673,44	5 646 459,10
Dotations d'exploitation	812 604 815,16		812 604 815,16	868 372 494,28
Total II	4 847 563 819,72		4 847 563 819,72	3 993 079 205,22
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 443 182 903,63	2 878 347 621,69
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	4 544 824,34		4 544 824,34	5 250 000,00
Gains de change	2 395 184,39		2 395 184,39	1 761 832,56
Intérêts et autres produits financiers	3 078 861,44		3 078 861,44	3 647 378,18
Reprises financières ; transferts de charges	7 566 023,95		7 566 023,95	107 285 211,47
Total IV	17 584 894,12		17 584 894,12	117 944 422,21
V CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	167 159 656,87		167 159 656,87	183 963 741,83
Pertes de change	3 289 589,51		3 289 589,51	2 282 149,46
Autres charges financières	22 952 363,48		22 952 363,48	673,79
Dotations financières	6 822 600,48		6 822 600,48	138 769 998,50
Total V	200 224 210,34		200 224 210,34	325 016 563,58
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-182 639 316,22	-207 072 141,37
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			3 260 543 587,41	2 671 275 480,32
VIII RÉSULTAT COURANT (reports)			3 260 543 587,41	2 671 275 480,32
IX CHARGES NON COURANTES				
Produits des cessions d'immobilisations	1 786 419,00		1 786 419,00	
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	6 548 092,00		6 548 092,00	10 342 311,64
Reprises non courantes ; transferts de charges	134 708 786,59		134 708 786,59	636 853 469,75
Total VIII	143 043 297,59		143 043 297,59	647 195 781,39
X CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 135 201,65		1 135 201,65	1 938 044,03
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	169 343 868,99		169 343 868,99	634 225 213,99
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	151 790 175,38		151 790 175,38	611 770 660,40
Total IX	322 269 246,02		322 269 246,02	1 247 933 918,42
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-179 225 948,43	-600 738 137,03
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			3 081 317 638,98	2 070 537 343,29
XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS			1 088 920 897,06	900 130 373,87
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			1 992 396 741,92	1 170 406 969,42
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			8 451 374 915,06	7 636 567 030,51
XV TOTAL DES CHARGES (II +V+IX+XIII)			6 458 978 173,14	6 466 160 061,09
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			1 992 396 741,92	1 170 406 969,42

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G) au 31 décembre 2021

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R)	Exercice	Exercice Précédent
+ Ventes de Marchandises (en l'état)	5 042 897,70	2 950 045,28
- Achats revendus de marchandises	2 953 843,95	2 178 179,41
= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT	2 089 053,75	771 865,87
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	8 095 202 769,92	6 795 436 120,63
Ventes de biens et services produits	8 052 885 757,60	6 844 603 091,79
Variation stocks produits	42 317 012,32	(49 166 971,16)
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	3 271 471 520,18	2 481 068 045,04
Achats consommés de matières et fournitures	2 273 179 035,68	1 743 961 561,97
Autres charges externes	998 292 484,50	737 106 483,07
= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	4 825 820 303,49	4 315 139 941,46
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	58 312 117,77	49 992 830,99
- Charges de personnel	633 782 849,22	585 821 196,40
= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) 'OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	4 133 725 336,50	3 679 325 914,07
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	68 438 673,44	5 646 459,10
+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	190 501 055,73	73 040 661,00
- Dotations d'exploitation	812 604 815,16	868 372 494,28
= RÉSULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	3 443 182 903,63	2 878 347 621,69
+/- RÉSULTAT FINANCIER	(182 639 316,22)	(207 072 141,37)
= RÉSULTAT COURANT	3 260 543 587,41	2 671 275 480,32
+/- RÉSULTAT NON COURANT(+ou-)	(179 225 948,43)	(600 738 137,03)
- Impôts sur les résultats	1 088 920 897,06	900 130 373,87
= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 992 396 741,92	1 170 406 969,42
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT		
Résultat net de l'exercice	1 992 396 741,92	1 170 406 969,42
Bénéfice +	1 992 396 741,92	1 170 406 969,42
Perte -		
+ Dotations d'exploitation (1)	762 035 024,90	792 751 484,22
+ Dotations financières (1)	0,00	102 399 645,28
+ Dotations non courantes(1)	151 790 175,38	611 770 660,38
- Reprises d'exploitation(2)	-32 811 999,28	-5 946 327,11
- Reprises financières(2)	-6 475 758,00	-28 000 000,00
- Reprises non courantes(2)	-134 708 786,59	-136 853 469,73
- Produits des cessions d' immobilisations	-1 786 419,00	0,00
+ Valeurs nettes d'amortiss des immo cédées	1 135 201,65	1 938 044,03
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	2 731 574 180,98	2 508 467 006,49
Distributions de bénéfices	1 165 979 450,00	746 226 848,00
AUTOFINANCEMENT	1 565 594 730,98	1 762 240 158,49

TABLEAU DE FINANCEMENT au 31 décembre 2021

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE		VARIATION A - B	
	N	N-1	EMPLOIS	RESSOURCES
1 Financement permanent	16 261 478 835,93	15 959 700 311,53		301 778 524,40
2 Moins actif immobilisé	15 891 172 039,08	15 880 567 489,67	10 604 549,41	
3 FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	370 306 796,85	79 132 821,86		291 173 974,99
4 Actif circulant	2 264 244 008,15	1 823 102 423,74	441 141 584,41	
5 Moins passif circulant	1 940 644 829,03	1 688 121 802,13		252 523 026,90
6 BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5)	323 599 179,12	134 980 621,61	188 618 557,51	
7 TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	46 707 617,73	-55 847 799,75	102 555 417,48	
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		1 565 594 730,98		1 762 240 158,49
Capacité d'autofinancement		2 731 574 180,98		2 508 467 006,49
Distributions de bénéfices		1 165 979 450,00		746 226 848,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		59 278 825,58		17 448 599,71
Cessions d'immobilisations incorpor				
Cessions d'immobilisations corpor		1 786 419,00		
Cessions d'immobilisations finan		42 951 467,47		
Récupérations sur créances immob		14 540 939,11		17 448 599,71
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
Augmentations de capital, apports				
Subventions d'investissement (1)				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		1 624 873 556,56		1 779 688 758,20
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	916 566 005,99		529 122 483,24	
Acquisitions d'immobilisations incorp	20 176 948,02		3 950 146,59	
Acquisitions d'immobilisations corp	876 503 947,82		444 056 540,87	
Acquisitions d'immobilisations finan			78 788 800,00	
Augmentation des créances immob	19 885 110,15		2 326 995,78	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)	417 133 575,60		396 097 389,55	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			500 000 000,00	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1 333 699 581,59		1 425 219 872,79	
VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBALE (B F G)	188 618 557,49			139 399 727,44
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	102 555 417,48		493 868 612,85	
TOTAL GÉNÉRAL	1 624 873 556,56	1 624 873 556,56	1 919 088 485,64	1 919 088 485,64

ÉTATS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A.1 PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION	105
A.2 ÉTAT DES DÉROGATIONS	107
A.3 ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	107
B.1 DÉTAIL DES NON-VALEURS	107
B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	108
B.2 BIS TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	108
B.3 TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	110
B.4 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION	112
B.5 TABLEAU DES PROVISIONS	112
B.6 TABLEAU DES CRÉANCES	112
B.7 TABLEAU DES DETTES	114
B.8 TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES	114
B.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	114
B.10 TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL	114
B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC	114
B.12 PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	117
B.13 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	118
B.14 DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	118
B.15 PASSIFS EVENTUELS	118
C.1 ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	118
C.2 TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE	119
C.3 RÉSULTATS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	119
C.4 TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE	119
C.5 DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	120

A1 : PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

La société applique les méthodes d'évaluation retenues par le code général de normalisation comptable (CGNC), en respectant les sept principes comptables fondamentaux sur l'ensemble des opérations, en vue de fournir une image fidèle aux tiers (actionnaires, publics, privés)

A - Actif immobilisé

1- Immobilisation en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur (frais préliminaires et autres charges à répartir) est constituée par la somme des charges engagées pour couvrir certaines opérations dont l'étalement est sur plusieurs exercices.

2- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au prix d'achat augmenté des droits de douane, autres impôts et taxes non récupérables et d'autres charges accessoires y afférentes (transport, transit, assurances, autres).

3- Immobilisations financières

Les titres de participation et autres créances financières sont enregistrés en comptabilité par leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition (honoraires et autres) qui sont inscrits directement dans les charges de l'exercice. Les prêts accordés au personnel, notamment les prêts logements et voitures, sont comptabilisés dans ce compte, dont la durée de remboursement excède 12 mois.

4- Amortissements

a - Amortissements normaux

Immobilisations amortissables sont amorties suivant la méthode linéaire, en tenant compte de la durée de vie des immobilisations. Les taux appliqués sont conformes aux taux admis par l'administration fiscale à savoir : (constructions 5%, mat et out 10%, mat transport 20%, mat infor 15%). En ce qui concerne les immob en non - valeurs, elles sont amorties sur cinq ans. En général, les amortissements sont calculés à compter de la date de mise en service, et prennent fin, soit à la date de sortie du patrimoine, soit à la fin de sa durée de vie.

b- Amortissements dérogatoires

Conformément à la loi de finances de 1994, la société pratique les amortissements dérogatoires sur les biens d'équipements acquis à partir du 1^{er} janvier 94, à l'exclusion des constructions et de mat de transport.

c- Provisions des titres de participation

En application du principe de prudence, les provisions constituées se composent des moins-values constatées lors de la comparaison entre la valeur d'entrée et la valeur actuelle (situation comptable des capitaux de la société filiale).

B - Actif circulant (hors trésorerie)

1 - Stocks

Conformément aux méthodes comptables, les stocks sont enregistrés au coût d'achat pour les biens acquis et au coût de production pour les biens produits par la société. La société utilise la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation des stocks.

Un inventaire annuel se fait pour vérifier l'existence et la valeur des stocks qui apparaissent au bilan.

2- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif circulant (stocks/clients)

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées sur la résultante de l'inventaire, faisant apparaître des biens stockables à faible rotation et obsolètes. Ces biens sont identifiés et soumis à l'approbation suivant la procédure mise en place.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont calculées en fonction de la perte probable future.

C- Autres postes de l'actif circulant

Les créances sont inscrites à l'actif circulant pour leur montant nominal, dont la durée est moins d'un an.

D - financement permanent**1 - Provisions réglementées****a- Provisions pour investissements**

Vu l'importance des investissements prévus dans nos sites en vue d'augmenter notre capacité de production et améliorer la qualité de nos produits, la société constitue des provisions conformément aux dispositions réglementaires. Ces provisions sont calculées sur le résultat fiscal à raison de 20%, suivant les règles fiscales.

b- Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence et d'indépendance des exercices; la société a constaté des provisions destinées à couvrir des risques et charges nés au cours de l'exercice .

c - Passif circulant

Les dettes sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal. Par contre, les dettes en monnaie étrangère sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

d- Trésorerie

Conformément au principe du coût historique, les disponibilités en caisse et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

A2 : ÉTAT DE DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LES RÉSULTATS
I - Dérogation aux principes comptables fondamentaux	Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux préconisés par le code général de normalisation comptable (CGNC).	
II - Dérogation aux méthodes d'évaluation	Les méthodes d'évaluation répondent aux principes comptables fondamentaux.	
III - Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse sont présentés conformément aux règles prévues par la loi comptable (article 9).	

A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FIN ET LES RÉSULTATS
I - Changement affectant les méthodes d'évaluation	Les méthodes d'évaluation demeurent inchangées et répondent aux règles adoptées par la norme comptable.	
II - Changement affectant les règles de présentation	La présentation des états de synthèse est conforme aux règles préconisées par la loi comptable.	

B1 : DÉTAIL DES NON VALEURS

COMPTE PRINCIPALE	INTITULÉ	MONTANT
	FRAIS PRÉLIMINAIRES:	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusion, de scissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	682 440 374,13
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	TOTAL	682 440 374,13

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES au 31 décembre 2021

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION		DIMINUTION			MONTANT
	DÉBUT EXERCICE		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	682 440 374,13							682 440 374,13
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	682 440 374,13							682 440 374,13
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 925 743 720,59				20 176 948,02			7 945 920 668,61
Immobilisation en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31							50 100 981,31
Fonds commercial	7 682 256 303,44							7 682 256 303,44
Autres immobilisations incorporelles	193 386 435,84				20 176 948,02			213 563 383,86
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 631 081 950,40		896 676 022,19		-20 176 948,02	1 167 159,99	21 091 490,62	19 485 322 373,96
Terrains	967 775 932,81				13 561 617,00	202 160,00		981 135 389,81
Constructions	2 889 838 377,45				1 134 642 757,77		914 342,17	4 023 566 793,05
Installat techniques, matériel et outillage	12 202 238 319,89				1 645 745 977,90		20 177 148,45	13 827 807 149,34
Matériel de transport	23 186 057,43				27 085 665,84	964 999,99		49 306 723,28
Mobilier, matériel bureau et aménagements	140 868 242,78				15 380 327,31			156 248 570,09
Autres immobilisations corporelles	33 657 183,69							33 657 183,69
Immobilisations corporelles en cours	2 373 517 836,35		896 676 022,19				2 856 593 293,84	413 600 564,70

B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31 décembre 2021

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilis- sorties 3	Reclassement d'amortissements 4	Cumul d'amortissement fin exercice 5 = 1+2-3+4
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	276 344 994,49	102 377 057,24			378 722 051,73
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	276 344 994,49	102 377 057,24			378 722 051,73
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	151 752 155,00	6 106 253,90			157 858 408,90
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques droits et valeurs similaires	50 100 981,31	0,00			50 100 981,31
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	101 651 173,69	6 106 253,9			107 757 427,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 331 086 456,80	713 480 210,08	21 123 448,96		12 023 443 217,92
Terrains	77 244 211,25	3 223 643,31			80 467 854,56
Constructions	1 566 175 455,62	131 041 894,25	914 133,84		1 696 303 216,03
Installations techniques; matériel et outillage	9 549 879 537,71	565 273 652,33	20 177 148,45		10 094 976 041,59
Matériel de transport	9 393 292,28	4 002 223,14	32 166,67		13 363 348,75
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	95 841 130,05	9 653 119,31			105 494 249,36
Autres immobilisations corporelles	32 552 829,89	285 677,74			32 838 507,63
Immobilisations corporelles en cours					

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS 31 décembre 2021

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
28/03/2021	232	25 000,00	24 791,67	208,33	0,00		208,33
28/03/2021	233	11 791,17	11 791,17	0,00	0,00		
28/03/2021	233	99 313,65	99 313,65	0,00	0,00		
28/03/2021	233	1 870 351,04	1 870 351,04	0,00	0,00		
28/03/2021	233	1 870 351,04	1 870 351,04	0,00	0,00		
28/03/2021	233	1 870 351,04	1 870 351,04	0,00	0,00		
28/03/2021	233	1 870 351,04	1 870 351,04	0,00	0,00		
28/03/2021	233	751 400,00	751 400,00	0,00	0,00		
28/03/2021	233	751 400,00	751 400,00	0,00	0,00		
28/03/2021	233	751 400,00	751 400,00	0,00	0,00		
28/03/2021	233	50 298,73	50 298,73	0,00	0,00		
28/03/2021	233	856 032,84	856 032,84	0,00	0,00		
28/03/2021	233	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00		
28/03/2021	233	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00		
28/03/2021	233	582 751,88	582 751,88	0,00	0,00		
28/03/2021	233	225 913,82	225 913,82	0,00	0,00		
28/03/2021	233	634 433,80	634 433,80	0,00	0,00		
28/03/2021	233	143 500,00	143 500,00	0,00	0,00		
31/05/2021	232	889 342,00	889 342,00	0,00	0,00		
23/06/2021	234	964 999,99	32 166,67	932 833,32	900 000,00		32 833,32
11/08/2021	231	83 510,00	0,00	83 510,00	435 406,00	351 896,00	
11/08/2021	231	118 650,00	0,00	118 650,00	451 013,00	332 363,00	
24/12/2021	233	8 989,51	8 989,51	0,00	0,00		
24/12/2021	233	8 852,52	8 852,52	0,00	0,00		
24/12/2021	233	4 078,07	4 078,07	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 579,69	1 579,69	0,00	0,00		
24/12/2021	233	3 849,75	3 849,75	0,00	0,00		
24/12/2021	233	160,81	160,81	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 410,12	1 410,12	0,00	0,00		
24/12/2021	233	619,05	619,05	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 007,59	1 007,59	0,00	0,00		
24/12/2021	233	896,43	896,43	0,00	0,00		
24/12/2021	233	3 035,49	3 035,49	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 789,04	1 789,04	0,00	0,00		
24/12/2021	233	971,74	971,74	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 284,22	1 284,22	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 510,84	1 510,84	0,00	0,00		
24/12/2021	233	2 429,94	2 429,94	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 087,81	1 087,81	0,00	0,00		
24/12/2021	233	2 155,47	2 155,47	0,00	0,00		
24/12/2021	233	9 831,93	9 831,93	0,00	0,00		
24/12/2021	233	10 072,28	10 072,28	0,00	0,00		
24/12/2021	233	8 555,00	8 555,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	7 847,52	7 847,52	0,00	0,00		
24/12/2021	233	17 641,72	17 641,72	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 165,87	1 165,87	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 119,50	1 119,50	0,00	0,00		
24/12/2021	233	2 429,72	2 429,72	0,00	0,00		
24/12/2021	233	2 281,33	2 281,33	0,00	0,00		
24/12/2021	233	456,56	456,56	0,00	0,00		
24/12/2021	233	728,48	728,48	0,00	0,00		
24/12/2021	233	234,43	234,43	0,00	0,00		
24/12/2021	233	78 784,31	78 784,31	0,00	0,00		
24/12/2021	233	51 394,50	51 394,50	0,00	0,00		
24/12/2021	233	683,34	683,34	0,00	0,00		
24/12/2021	233	4 632,16	4 632,16	0,00	0,00		

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS 31 décembre 2021 SUITE

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
24/12/2021	233	496,97	496,97	0,00	0,00		
24/12/2021	233	130,87	130,87	0,00	0,00		
24/12/2021	233	654,37	654,37	0,00	0,00		
24/12/2021	233	2 682,91	2 682,91	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 115,83	1 115,83	0,00	0,00		
24/12/2021	233	16 588,83	16 588,83	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 074,43	1 074,43	0,00	0,00		
24/12/2021	233	314 907,16	314 907,16	0,00	0,00		
24/12/2021	233	30 401,24	30 401,24	0,00	0,00		
24/12/2021	233	5 303,41	5 303,41	0,00	0,00		
24/12/2021	233	25 823,57	25 823,57	0,00	0,00		
24/12/2021	233	0,00	0,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	0,00	0,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	0,00	0,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	0,00	0,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 045,55	1 045,55	0,00	0,00		
24/12/2021	233	0,00	0,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	0,00	0,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 233,30	1 233,30	0,00	0,00		
24/12/2021	233	6 018,82	6 018,82	0,00	0,00		
24/12/2021	233	9 955,23	9 955,23	0,00	0,00		
24/12/2021	233	1 164 803,80	1 164 803,80	0,00	0,00		
24/12/2021	233	221,29	221,29	0,00	0,00		
24/12/2021	233	36 329,97	36 329,97	0,00	0,00		
24/12/2021	233	43 061,02	43 061,02	0,00	0,00		
24/12/2021	233	6 248,70	6 248,70	0,00	0,00		
24/12/2021	233	14 904,47	14 904,47	0,00	0,00		
24/12/2021	233	254 818,42	254 818,42	0,00	0,00		
24/12/2021	233	43 750,00	43 750,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	265 000,00	265 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	145 000,00	145 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	15 570,00	15 570,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	310 699,89	310 699,89	0,00	0,00		
24/12/2021	233	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	331 060,00	331 060,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	466 550,04	466 550,04	0,00	0,00		
24/12/2021	233	80 000,01	80 000,01	0,00	0,00		
24/12/2021	233	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	250 000,01	250 000,01	0,00	0,00		
24/12/2021	233	99 999,98	99 999,98	0,00	0,00		
24/12/2021	233	80 000,01	80 000,01	0,00	0,00		
24/12/2021	233	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	220 000,01	220 000,01	0,00	0,00		
24/12/2021	233	702 546,78	702 546,78	0,00	0,00		
24/12/2021	233	144 004,27	144 004,27	0,00	0,00		
24/12/2021	233	253 601,94	253 601,94	0,00	0,00		
24/12/2021	233	100 209,88	100 209,88	0,00	0,00		
24/12/2021	233	102 650,00	102 650,00	0,00	0,00		
24/12/2021	233	30 800,02	30 800,02	0,00	0,00		
24/12/2021	233	8 278,66	8 278,66	0,00	0,00		
		22 258 650,44	21 123 448,79	1 135 201,65	1 786 419,00	684 259,00	33 041,65

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION au 31 décembre 2021

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	110 000 000,00	50,00%	118 116 260,55	118 116 260,55	31/12/2021	133 215 908,25	19 300 954,91	4 544 824,34
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	185 117 358,00	185 117 358,00	31/12/2021			
LAFARGE SAHARA	CIMENT	300 000,00	100,00%	299 900,00	299 900,00	31/12/2021	98 926 707,20	11 344 580,33	
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	35 850 900,00	6 225 513,74	31/12/2021	5 875 286,89	-138 848,86	
CIMENT BLANC DU MAROC	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	2 550 000,00	2 550 000,00	31/12/2021	6 634 714,46	-607 354,34	
ANDIRA	SOCIETE IMMOBILIERE	120 000,00	100,00%	4 693 013,75	4 693 013,75	31/12/2021	4 108 550,00	-5 780,00	
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	68 937 900,00	4 410 719,03	31/12/2021	3 985 458,52	-426 385,47	
SDGT	GRANULAT	5 000 000,00	50,00%	15 347 269,00		31/12/2021	-9 608 168,29	-4 212 774,52	
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DECHETS	40 000 000,00	100,00%	40 000 000,00	40 000 000,00	31/12/2021	34 846 637,87	-5 733 360,11	
MATEEN IMMOBILIÈRE	PROMOTION IMMOBILIERE	21 250 000,00	33,00%	7 083 333,33		31/12/2021	-99 937 040,80	-37 914 844,58	
TOTAL				477 995 934,63	361 412 765,07		178 048 054,1	-18 393 812,64	4 544 824,34

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS au 31 décembre 2021

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	218 653 791,78	4 147 222,85		37 254 663,92	1 400 000,00	6 475 758,00	8 160 675,29	244 019 245,26
2 Provisions réglementées	498 471 576,87			4 507,12			126 546 964,33	371 929 119,66
3 Provisions durables pour risques et charges	217 079 047,23	37 324 291,23		14 529 857,80	32 811 999,28			236 121 196,98
SOUS TOTAL (A)	934 204 415,88	41 471 514,08		51 789 028,84	34 211 999,28	6 475 758,00	134 707 639,62	852 069 561,9
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	490 680 293,26	47 264 374,32	4 187 483,48		105 132 418,03			436 999 733,03
5 Autres provisions pour risques et charge	156 290 947,54	3 305 416,00	2 635 117,00		30 554 886,75	1 090 265,95		130 586 327,84
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 538 076,34							2 538 076,34
SOUS TOTAL (B)	649 509 317,14	50 569 790,32	6 822 600,48		135 687 304,78	1 090 265,95		570 124 137,21
TOTAL (A+B)	1 583 713 733,02	92 041 304,4	6 822 600,48	51 789 028,84	169 899 304,06	7 566 023,95	134 707 639,62	1 422 193 699,11

B6 : TABLEAU DES CRÉANCES au 31 décembre 2021

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non recouvrées	montants en devises	montants sur l'état et org publ	montants sur les entrep liées	montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	103 535 612,09	90 017 413,17	13 518 198,92					
* Prêts Immobilisés	34 316 427,66	30 384 427,66	3 932 000,00					
* Autres créances financières	69 219 184,43	59 632 985,51	9 586 198,92					
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 715 538 716,98		1 533 877 626,16	181 661 090,82	1 072 727,81	48 195 298,34	353 638 121,70	109 568 856,34
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 130 236,31		7 130 236,31		640 515,00			
* Clients et comptes rattachés	1 288 530 859,70		1 130 397 226,41	158 133 633,29	432 212,81		86 825 751,54	109 568 856,34
* Personnel	6 633 542,63		6 633 542,63					
* État	48 195 298,34		48 195 298,34			48 195 298,34		
* Comptes d'associés	43 907 559,00		43 907 559,00				43 907 559,00	
* Autres débiteurs	282 534 684,89		259 007 227,36	23 527 457,53			222 904 811,16	
* Compte de régularisation - actif	38 606 536,11		38 606 536,11					

B7 : TABLEAU DES DETTES au 31 décembre 2021

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	moins d'un an	échues et non payées	montants en devises	montants état et organ pub	montants entreprises liées	montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	5.386.769.034,85	5.386.769.034,85						
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	5.386.769.034,85	5.386.769.034,85						
DU PASSIF CIRCULANT	1.807.737.912,50		1.807.737.912,50		8.487.083,60	436.756.395,31	120.323.202,00	214.775.181,96
Fournisseurs et cptes rattachés	806.755.238,04		806.755.238,04		8.487.083,60		85.348.775,60	214.775.181,96
Clients créditeurs	117.200.442,87		117.200.442,87					
Personnel	179.329.622,04		179.329.622,04					
Organismes sociaux	35.556.910,48		35.556.910,48			35.556.910,48		
État	401.199.484,83		401.199.484,83			401.199.484,83		
Comptes d'associés	7.118.205,15		7.118.205,15				7.118.205,15	
Autres créanciers	260.578.009,09		260.578.009,09				27.856.221,25	
Cptes regul passif	0,00		0,00					

B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES au 31 décembre 2021

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature 1	Date et lieu d'inscription	Objet 2 et 3	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés Reçues					
CLIENTS	89 794 000,00	Hypothèques	Terrains et locaux	Couverture créances clients	
PERSONNEL	26 436 437,88	Hypothèques	Locaux	Couverture des prêts	
SCI	124 109 118,35	Hypothèques	Terrains	Couverture créances	

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2021

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions	182 605 686	166 562 819
- Investissements	243 748 637	458 388 763
- Fournisseurs exploitation	1 510 545 526	1 510 910 542
TOTAL (1)	1 936 899 850	2 135 862 124

(1) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions Fournisseurs d'immob	99 372 512,00	97 009 024,00
- Cautions Clients	343 753 500,00	330 400 086,00
- Cautions Fournisseurs d'expl	0,00	0,00
- Procuration option capital personnel	0,00	0,00
- Autres Débiteurs	4 745 359,00	4 995 478,57
TOTAL	447 871 371	432 404 589

B10 : TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2021

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N É A N T										

B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C P C au 31 décembre 2021

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
611 CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats revendus de marchandises		
Achats de marchandises	2 754 642,37	1 756 699,92
Variation des stocks de marchandises (±)	199 201,58	421 479,49
Total	2 953 843,95	2 178 179,41
612 Achats consommés de matières et fournitures		
Achat de matières premières	422 865 741,82	317 464 506,95
Variation des stocks de matières premières (+)	5 293 103,64	15 490 779,14
Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	1 537 057 971,99	1 003 880 452,71
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	-152 966 514,79	-14 331 341,24
Achats non stockés de matières et de fournitures	123 637 151,71	117 085 989,56
Achats de travaux, études et prestations de services	337 291 581,31	304 371 174,85
Total	2 273 179 035,68	1 743 961 561,97
613/614 Autres charges externes		
Locations et charges locatives	40 809 216,88	32 367 903,03
Redevances de crédit-bail		
Entretien et réparations	101 682 531,45	87 441 132,56
Primes d'assurances	59 049 754,85	55 473 175,43
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	2 204 278,05	3 002 439,74
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	224 808 256,17	181 150 212,10
Redevances pour brevets, marques, droits	659 740,97	41 026,72
Études, recherches et documentation	19 395 326,79	24 790 551,56
Transports	437 220 047,51	286 523 673,21
Déplacements, missions et réceptions	43 833 139,96	30 048 441,52
Reste du poste des autres charges externes	68 630 191,87	36 267 927,20
Total	998 292 484,50	737 106 483,07
617 Charges de personnel		
Rémunération du personnel	465 084 157,34	404 856 414,99
Charges sociales	130 907 047,20	131 984 324,42
Reste du poste des charges de personnel	37 791 644,68	48 980 456,99
Total	633 782 849,22	585 821 196,40
618 Autres charges d'exploitation		
Jetons de présence	508 000,00	2 584 840,00
Pertes sur créances irrécouvrables		2 338 183,84
Reste du poste des autres charges d'exploitation	67 930 673,44	723 435,26
Total	68 438 673,44	5 646 459,10
638 CHARGES FINANCIÈRES		
Autres charges financières		
Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste des autres charges financières	22 952 363,48	673,79
TOTAL	22 952 363,48	673,79

B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C P C au 31 décembre 2021

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
658 CHARGES NON COURANTES		
Autres charges non courantes		
Pénalités sur marchés et débits		
Rappels d'impôts y compris CSS (autres qu' IS)	101 658 086,00	81 479 410,00
Pénalités et amendes fiscales	1 661 418,27	446 004,00
Créances devenues irrécouvrables		
reste du poste des autres charges non courantes	64 998 736,00	552 299 799,99
Total	168 318 240,27	634 225 213,99

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
Ventes de marchandises au Maroc	5 042 897,70	2 950 045,28
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
Total	5 042 897,70	2 950 045,28
712 Ventes de biens et services produits		
Ventes de biens produits au Maroc	7 850 363 723,61	6 757 075 253,98
Ventes de biens produits à l'étranger	130 693 612,60	33 029 049,88
Ventes des services au Maroc		
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits..		
Reste du poste des ventes et services produits	71 828 421,39	54 498 787,93
Total	8 052 885 757,60	6 844 603 091,79
713 Variation des stocks de produits		
Variation des stocks des biens produits (+/-)	42 325 299,36	49 166 971,16
Variation des stocks des services produits (+/-)		
Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
Total	42 325 299,36	49 166 971,16
718 Autres produits d'exploitation		
Jetons de présence reçus		
Reste du poste (produits divers)		
Total		
719 Reprises d'exploitation transferts de charges		
Reprises	168 499 304,07	48 032 055,28
Transferts de charges	22 001 751,66	25 008 605,72
Total	190 501 055,73	73 040 661,00
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et autres produits financiers		
Intérêts et produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	3 078 861,44	3 647 378,18
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
Total	3 078 861,44	3 647 378,18

B12 : PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL au 31 décembre 2021

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I. RESULTAT NET COMPTABLE	1 992 396 741,92	
*Bénéfice net	1 992 396 741,92	
*Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	1 787 586 203,41	
1. Courantes (voir détail ci-joint)	497 603 325,34	
- Dons et Cadeaux	8 549 368,12	
- Réintégration provision stocks & Clients	107 803 789,77	
- Provision dépréciation immob	11 618 916,50	
- Autres	369 631 250,95	
2. Non courantes(voir détail ci-joint)	1 289 982 878,07	
- impôt sur les sociétés	1 088 920 897,06	
- Contribution Sociale	101 658 085,86	
- Provision Risque & Charges	98 566 904,13	
- Pénalités et Amendes	831 336,93	
- AUTRES	5 654,09	
II. DEDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes(voir détail ci -joint)		250 759 016,75
- PRODUITS DE PARTICIPATION		4 544 824,34
- Reprise provision don COVID19		100 000 000,02
- AUTRES		146 214 192,39
2. Non courantes (voir détail ci-joint)		8 160 675,29
Autres		8 160 675,29
Total	3 779 982 945,33	258 919 692,04
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		3 521 063 253,28
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
* Exercice n-4		
* Exercice n-3		
* Exercice n-2		
* Exercice n-1		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		
ou déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
* Exercice n-4		
*Exercice n-3		
*Exercice n-2		
*Exercice n-1		
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)		

B13 : DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS au 31 décembre 2021

INTITULÉS	MONTANT
I/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
Résultat courant d'après C. P. C	3 260 543 587,41
Rintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	698 665 306,35
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	258 919 692,04
Résultat courant théoriquement imposable (=)	3 700 289 201,71
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 144 348 154,82
Résultat courant après impôts (=)	2 116 195 432,59
II/ INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS. OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

B14 : DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE au 31 décembre 2021

NATURE	MONTANT solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A TVA Facturée		2 333 137 400,40	2 333 137 400,40	
B TVA Récupérable	34 629 892,00	1 261 210 683,57	1 255 567 158,00	40 273 417,57
sur charges	24 872 468,41	642 448 289,62	642 440 567,00	24 880 191,03
sur immobilisations	9 757 423,59	618 762 393,95	613 126 591,00	15 393 226,54
C TVA dûe ou crédit de TVA = (A - B)	-34 629 892,00	1 071 926 716,83	1 077 570 242,40	-40 273 417,57

B15 : PASSIFS ÉVENTUELS au 31 décembre 2021

N É A N T

C1 : ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 décembre 2021

Montant du capital 702 937 200,00 DHS

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
LAFARGE MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	15 156 172	15 156 172	30			454 685 160
B I D	JEDDAH ARABIE SAOUDITE	1 649 266	1 649 262	30			49 477 860
C I M R	100 Boulevard Abdelmoumen - Casablanca	112 094		30			
LAFARGE HOLCIM MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	111 651	111 651	30			3 349 530
DIVERS		6 513 708	6 514 155	30			195 424 650

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.

Dans les autres cas il y'a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.

C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE au 31 décembre 2021

	MONTANT	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS
Report à nouveau		Réserve légale
Résultats nets en instance d'affectation	1 170 406 969,42	Autres réserves
Résultat net de l'exercice		Tantièmes
Prélèvements sur les réserves	1 034 982 173,90	Dividendes
Autres prélèvements		Autres affectations
TOTAL A	2 205 389 143,32	Report à nouveau
		TOTAL B
		2 205 389 143,32

C3 : RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES DERNIERS EXERCICES au 31 décembre 2021

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE n - 2	EXERCICE n - 1	EXERCICE n
SITUATION NETTE DE L' ENTREPRISE	9 098 638 236,54	9 532 623 274,21	10 334 870 292,13
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs			
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1/ Chiffre d'affaires hors taxes	7 710 564 536,30	6 847 553 137,07	8 057 928 655,30
2/ Résultat avant impôts	2 617 136 835,84	2 070 537 343,29	3 081 317 638,98
3/ Impôts sur les résultats	1 007 055 694,00	900 130 373,87	1 088 920 897,06
4/ Bénéfices distribués			
5/ Résultats non distribués : (mis en réserves ou instance d'affectation)	1 610 081 141,84	1 170 406 969,42	1 992 396 741,92
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et sarl)			
1/ Résultat net par action ou part sociale	68,72	49,95	85,03
2/ Bénéfices distribués par action ou part sociale			
PERSONNEL			
1/ Montant des salaires bruts de l'exercice	403 098 678,84	433 273 839,17	424 472 744,02
2/ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 107	1 096	1 079

C4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE au 31 décembre 2021

NATURE	Entrée contre - valeur en DH	Sortie contre - valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		268 151 872,23
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Dividendes		
Produits	66 655 835,10	
Charges d'exploitation		57 928 367,37
Charges financières		3 275 908,22
TOTAL DES ENTRÉES	66 655 835,10	
TOTAL DES SORTIES		329 356 147,82
BALANCE DEVICES	262 700 312,72	
TOTAL	329 356 147,82	329 356 147,82

C5: DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS au 31 décembre 2021

I - DATATION

Date de clôture (1) Le 31 / 12 / 21

Date d'établissement des états de synthèse (2)

11/02/2022

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates

Indication des événements

* Favorables

* Défavorables

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)

	31-DÉC-21	31-DÉC-20
ACTIF		
Goodwill	7 372 391	7 372 391
Immobilisations incorporelles	106 159	92 907
Immobilisations corporelles	10 948 046	10 865 184
Immobilisations en droit d'usage	55 816	47 522
Participations dans les entreprises associées	62 983	66 787
Autres actifs financiers	102 962	97 224
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	102 962	96 924
Dont Titres disponibles à la vente		300
Créances d'impôt et taxes	15 279	122 220
Impôts différés actifs	163	159
Autres débiteurs non courants		
Actifs non-courants	18 663 798	18 664 394
Autres actifs financiers courants		
Dont Prêts et créances		
Stocks et en-cours	655 411	452 764
Créances clients	941 766	907 134
Autres débiteurs courants	205 978	187 632
Trésorerie et équivalent de trésorerie	532 168	87 046
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Actifs courants	2 335 323	1 634 576
TOTAL ACTIF	20 999 122	20 298 970
PASSIF	31-déc-21	31-déc-20
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	6 100 237	5 792 052
Écarts de conversion		
Résultats net part du groupe	2 010 486	1 492 227
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	11 431 699	10 605 254
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 431 699	10 605 254
Provisions non courantes	233 393	197 307
Avantages du personnel	760 695	711 641
Dettes financières non courantes	5 425 295	5 834 908
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	5 386 769	5 803 903
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 526	31 005
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	858 934	960 895
Passifs non courants	7 278 317	7 704 751
Provisions courantes	175 169	200 959
Dettes financières courantes	166 724	154 465
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	149 436	137 950
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	17 288	16 515
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	845 169	784 898
Autres créditeurs courants	1 102 044	848 643
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
Passifs courants	2 289 106	1 988 965
TOTAL PASSIF	9 567 423	9 693 716
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	20 999 122	20 298 970

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31-déc-21	31-déc-20
Exercice clos	8 194 570	6 980 066
Chiffre d'affaires	8 194 570	6 980 066
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	8 194 570	6 980 066
Achats	(2 348 576)	(1 816 413)
Autres charges externes	(999 634)	(734 519)
Frais de personnel	(647 168)	(499 379)
Impôts et taxes	(59 666)	(51 343)
Amortissements et provisions d'exploitation	(650 134)	(787 096)
Autres produits et charges d'exploitation	6 971	(14 943)
Charges d'exploitation courantes	(4 698 207)	(3 903 693)
Résultat d'exploitation courant	3 496 363	3 076 373
Cessions d'actifs	(722)	(2 146)
Cessions de filiales et participations		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(291 936)	(633 778)
Autres produits et charges d'exploitation	(292 658)	(635 924)
Résultat d'exploitation	3 203 705	2 440 449
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	3 123	2 561
Autres charges financières	(203 788)	(227 647)
Résultat financier	(200 665)	(225 086)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	3 003 040	2 215 363
Impôts sur les bénéfices	(1 107 395)	(911 095)
Impôts différés	94 157	188 871
Résultat net des entreprises intégrées	1 989 802	1 493 139
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	20 684	(912)
Résultat net des activités poursuivies	2 010 486	1 492 227
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	2 010 486	1 492 227
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	2 010 486	1 492 227
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	86,2	64,0
- dilué	86,2	64,0

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 010 486	1 492 227
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	(25 712)	(31 709)
Impôt différé sur les gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	7 808	9 852
Changement de périmètre		
Autres ajustements	(159)	(910)
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	(18 063)	(22 767)
Résultat global de la période	1 992 423	1 469 460
Dont part du groupe	1 992 423	1 469 460
Dont part des minoritaires		

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 010 486	1 492 227
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	863 089	701 592
Résultats des sociétés mises en équivalence	(20 684)	912
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	722	2 146
Capacité d'autofinancement	2 853 613	2 196 877
Incidence de la variation du BFR	333 055	1 770
Impôts différés	(94 157)	(188 871)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 092 511	2 009 776
Incidence des variations de périmètre	20 000	
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(925 974)	(470 387)
Acquisition d'actifs financiers		
Variation des autres actifs financiers	(6 038)	15 107
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	1 786	4 268
Dividendes reçus	4 545	5 250
Intérêts financiers des dettes de location		
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(905 381)	(445 762)
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 165 979)	(746 227)
Remboursement d'emprunts	(417 134)	(396 097)
Dividendes payés aux minoritaires		
Remboursement des dettes de location	(2 238)	(119)
Variation des comptes courants associés	(168 143)	141 905
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(1 753 494)	(1 000 538)
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	433 636	563 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(50 904)	(614 380)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	382 732	(50 904)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	433 636	563 476

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2020	702 937	2 618 038	-9 637	6 570 682		9 882 021		9 882 021
Variation de capital								
Dividendes distribués				(746 227)		(746 227)		(746 227)
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				(21 857)	1 492 227	1 470 370		1 470 370
Écarts de conversion								
Autres variations				(910)		(910)		(910)
Au 31 décembre 2020	702 937	2 618 038	(9 637)	5 801 688	1 492 227	10 605 254		10 605 254
Au 1^{er} janvier 2021	702 937	2 618 038	(9 637)	7 293 916		10 605 254		10 605 254
Variation de capital								
Dividendes distribués				(1 165 978)		(1 165 978)		(1 165 978)
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				(17 904)	2 010 486	1 992 582		1 992 582
Écarts de conversion								
Autres variations				(159)		(159)		(159)
Au 31 décembre 2021	702 937	2 618 038	(9 637)	6 109 874	2 010 486	11 431 699		11 431 699

RESUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	127
NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE	127
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	128
NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE	135
NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES	135
NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	136
NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	137
NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	137
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	138
NOTE 10. RESULTAT FINANCIER	138
NOTE 11. IMPOTS	138
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	140
NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)	140
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	141
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	142
NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION	144
NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	145
NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	147
NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS	148
NOTE 20. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	148
NOTE 21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	148
NOTE 22. PROVISIONS	149
NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL	149
NOTE 24. DETTES FINANCIERES	151
NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	151
NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS	151
NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN	152
NOTE 28. PARTIES LIEES	152
NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	153

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 13.5 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres (Granulats, Bétons, Valorisation des déchets industriels et Trading).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "LafargeHolcim Maroc" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 mars 2022.

NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

A fin décembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 195 MDH, enregistrant une hausse de 17,4% par rapport à la même période en 2020. Cette évolution favorable s'explique par la croissance des ventes de ciment et de béton prêt à l'emploi dans un contexte d'amélioration de la situation sanitaire pendant la période.

Le résultat d'exploitation courant de 2021 augmente de 13,7% par rapport à 2020, grâce à la croissance du chiffre d'affaires et à la bonne maîtrise des coûts et à l'amélioration de la performance industrielle et commerciale, atténuée partiellement par la hausse des prix de l'énergie sur la deuxième partie de l'année.

Le résultat net consolidé à 2 010 MDH en 2021, est en hausse de 34,7% par rapport à 2020 en raison de l'amélioration du résultat d'exploitation et de l'impact de la contribution de 500 MDH au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 versée en 2020.

PERSPECTIVES

Dans un contexte de forte inflation de coûts, notamment de l'énergie et des emballages, le marché du ciment devrait rester stable en 2022, après la reprise constatée en 2021. Par ailleurs, l'arrivée de nouvelles capacités a été annoncée.

Après le démarrage réussi de la nouvelle usine de Agadir-Souss, LafargeHolcim Maroc développera ses ventes dans les régions du sud et sera en mesure d'offrir à ses clients une couverture nationale.

LafargeHolcim Maroc maintiendra sa stratégie d'innovation, de différenciation et d'excellence opérationnelle, tout en poursuivant le déploiement de sa feuille de route développement durable. Ainsi, en ligne avec ses engagements environnementaux, LafargeHolcim Maroc accélérera la mise en place de filières de valorisation des déchets ménagers, grâce à la signature l'année dernière d'une convention avec les autorités nationales.

PÉRIMÈTRE

Le périmètre consolidé comprend les sociétés suivantes.

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton et granulat	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
SDGT	Granulat	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33,33%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2021 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2021 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2020, à l'exception de l'application de la nouvelle interprétation IFRS 16 sur les contrats de location.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2021.

Nouvelle interprétation entrée en vigueur en mai 2021

L'IAS Board a validé la nouvelle interprétation de l'IFRIC lié aux avantages sociaux sans apporter d'amendement à la norme IAS19.

Les régimes visés par cette nouveauté sont ceux pour lesquels :

- L'attribution de droits est conditionnée par la présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite (avec perte de tout droit en cas de départ anticipé) ;
- Les droits dépendant de l'ancienneté, mais qui sont plafonnés à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté, le plafond intervenant, au moins pour certains salariés, largement avant le départ à la retraite.

Cette décision modifie la manière de calculer les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies, notamment l'indemnité de fin de carrière (IFC).

L'IFRIC considère qu'à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce seraient les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ.

Du fait que l'attribution des droits à l'IFC accordée par LHM à son personnel ne dépend pas de l'ancienneté. La nouvelle méthode n'a pas d'impact sur l'évaluation de la provision relative à cet engagement.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- Les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès. Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt. La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1^{er} janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulat et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat. A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2021.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2021.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2021.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2021

Décembre 2021 en Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 800 486	645 960	-251 876	8 194 570
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	7 800 486	645 960	-251 876	8 194 570
Résultat des activités opérationnelles	3 216 693	-12 988		3 203 705
Résultat financier	-200 665			-200 665
Résultat des mises en équivalence	20 684			20 684
Impôts	1 013 238			1 013 238
Résultat net des activités poursuivies	2 023 475	-12 988		2 010 486
Résultat net des activités abandonnées	2 023 475	-12 988		2 010 486

Au 31 décembre 2020

Décembre 2020 en Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	6 612 874	561 781	-194 589	6 980 066
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	6 612 874	561 781	-194 589	6 980 066
Résultat des activités opérationnelles	2 501 860	-61 411		2 440 449
Résultat financier	-225 086			-225 086
Résultat des mises en équivalence	-912			-912
Impôts	722 224			722 224
Résultat net des activités poursuivies	1 553 638	-61 411		1 492 227
Résultat net des activités abandonnées	1 553 638	-61 411		1 492 227

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2021 en Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	8 143 315	51 255	8 194 570
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires			8 194 570

Décembre 2020 en Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	6 977 434	2 632	6 980 066
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires			6 980 066

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Achats de marchandises	10 920	10 076
Achats de matières premières	2 337 656	1 806 337
Achats	2 348 576	1 816 413
Loyers opérationnels	23 055	15 984
Entretien et réparations	106 176	90 448
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	2 189	3 404
Charges externes diverses	868 214	624 683
Autres charges externes	999 634	734 519
Total Achats et Autres charges externes	3 348 210	2 550 932

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Salaires et traitements	472 010	409 103
Charges sociales et autres	172 247	184 571
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	2 911	-94 295
Total	647 168	499 379

7.2. Effectif

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

	31-déc-21			31-déc-20			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	282	677	959	288	658	946	1%
AUTRES	29	95	124	16	97	113	10%
Total	311	772	1 083	304	755	1 059	2%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	6 926	6 777
Immobilisations corporelles	828 059	687 701
Immobilisations en droit d'usage	19 638	19 744
Actifs de l'activité minière		
Immeubles de placement		
Total	854 623	714 222
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations	-25 172	-25 953
Stocks	-6 810	3 377
Créances	-51 910	23 486
Perte de valeur écart d'acquisition		10 691
Provisions pour risques et charges	4 680	61 273
Total	-79 212	72 874
Total	775 411	787 096
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	650 134	787 096
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Cession d'actifs	-722	-2 146
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations		
Écart d'acquisition négatif		
Résultats sur dérivés matière - trading		
Résultats sur dérivés de change - trading		
Autres produits et charges	-291 936	-633 778
Total produits et charges d'exploitation non courants	-292 658	-635 924

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés, la contribution sociale de solidarité et à une provision pour risque de dépréciation d'actifs.

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2021 et 2020 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Produits d'intérêts	3 123	2 561
Charges d'intérêts	-169 452	-187 331
Dividendes (hors groupe)	0	0
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	2 423	3 998
Reprises financières	1 090	1 320
Autres produits financiers	300	0
Dotations financières	-4 420	-6 002
Perte de valeur des actifs financiers	-857	-1 184
Pertes sur titres disponibles		
Pertes de change	-6 524	-2 563
Autres charges financières	-26 348	-35 885
Autres produits et charges financiers	-34 336	-40 316
Résultat financier	-200 665	-225 086

NOTE 11. IMPOTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 2020, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Charge d'impôt courant	1 107 395	911 095
Charge de l'exercice	1 107 395	911 095
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
(Charges) / produits d'impôts différés	-94 157	-188 871
Variations des différences temporaires	-94 157	-188 871
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
(Charge) / Produit total d'impôt	1 013 238	722 224

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Autres réserves		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	7 808	9 852
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
Total	7 808	9 852

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-20
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	163	159	858 934	960 895	-858 771	-960 736
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	163	159	858 934	960 895	-858 771	-960 736

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 30,93% :

En Milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net de l'ensemble consolidé		
Quote-part du résultat des MEE		
Résultat hors groupe		
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 989 802	1 493 139
Impôt sur les bénéfices	-1 107 395	-911 095
Impôts différés	94 157	188 871
Total charge fiscale consolidée IFRS	-1 013 238	-722 224
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	3 003 040	2 215 363
Taux effectif d'impôt	-33,74%	-32,60%
Impôt sur différences permanentes	68 037	23 513
Impôt sur perte fiscale		
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	-1 995	3 725
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	14	-2 538
Cotisation minimale non activée	559	452
Autres	17 915	10 513
Charge fiscale	-928 708	-686 559
Taux d'impôt	-30,93%	-30,99%

NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2021	2020
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	23 431 240	23 431 240
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	23 319 589	23 319 589
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	23 319 589	23 319 589

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2021	2020
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	2 010 486	1 492 227
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	23 319 589	23 319 589
Résultat de base par action	86,2 MAD	64,0 MAD
Résultat dilué par action	86,2 MAD	64,0 MAD

NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)

La société a retenu la juste valeur afin d'appréhender la valeur recouvrable du Goodwill affecté à l'activité ciments, et qui s'élève à 7 372 MMAD au 31 décembre 2021.

La société étant cotée à la Bourse de valeurs de Casablanca, la juste valeur retenue pour la mise en œuvre du test de dépréciation correspond au cours boursier au 31 décembre 2021 qui s'élève à 2200 MAD/action.

En Milliers de MAD	2021	2020
Au 1 ^{er} janvier	7 372 391	7 383 082
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Changement de périmètre		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Amt/pertes val écart d'acquisition (goodwill partiel)		-10 691
Autres mouvements		
À la clôture de la période	7 372 391	7 372 391

En Milliers de MAD	2021	2020
LHM	7 372 392	7 372 392
Total	7 372 392	7 372 392

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Actif incorporel de l'activité minière	Concession	Autres immo incorporelles	Marques amortissables	Total
OUVERTURE - 2020.12		98 468	50 101			93 370		241 939
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements		4 034				-117		3 917
CLOTURE - 2020.12		102 502	50 101			93 253		245 856
OUVERTURE - 2021.01		102 502	50 101			93 253		245 856
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements		5 288				14 890		20 178
CLOTURE - 2021.12		107 790	50 101			108 143		266 034
Amortissements et pertes de valeurs								
OUVERTURE - 2020.12		-77 196	-50 101			-18 909		-146 206
Amortissements		-5 558				-1 219		-6 777
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur		34						34
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements								
CLOTURE - 2020.12		-82 720	-50 101			-20 128		-152 949
OUVERTURE - 2021.01		-82 720	-50 101			-20 128		-152 949
Amortissements		-5 564				-1 362		-6 926
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements								
CLOTURE - 2021.12		-88 284	-50 101			-21 490		-159 875

.L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Matériel de transport	Mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Autres immo corp	Total
OUVERTURE - 2020.12	1 044 419	2 921 976	12 228 852	21 703	143 096	2 380 999	33 693	18 774 738
Acquisitions					2 757	448 004		450 761
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		-7 388	-9 246	-170	-1 533			-18 337
Réévaluation des immos								
Ecart de conversion								
Autres mouvements	567	105 357	303 716	10 825	28 172	-452 012	1	-3 374
CLOTURE - 2020.12	1 044 986	3 019 945	12 523 322	32 358	172 492	2 376 991	33 694	19 203 788
OUVERTURE - 2021.01	1 044 986	3 019 945	12 523 322	32 358	172 492	2 376 991	33 694	19 203 788
Acquisitions						908 574		908 574
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-202	-914	-20 177	-965	-710			-22 968
Réévaluation des immos								
Ecart de conversion								
Autres mouvements	13 635	1 142 313	1 647 381	27 386	15 831	-2 866 654		-20 108
CLOTURE - 2021.12	1 058 419	4 161 344	14 150 526	58 779	187 613	418 911	33 694	20 069 286
Amortissements et pertes de valeurs								
OUVERTURE - 2020.12	-78 682	-1 298 278	-5 951 630	-13 926	-112 036	-815	-233 378	-7 688 745
Amortissements	-10 080	-124 576	-537 809	-2 067	-12 293	-	-876	-687 701
Perte de valeur						-1 193		-1 193
Reprise de perte de valeur							27 112	27 112
Cessions et actifs détenus en vue de la vente		4 287	5 933	170	1 533			11 923
Ecart de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		56		-53	-3			
CLOTURE - 2020.12	-88 762	-1 418 511	-6 483 506	-15 876	-122 799	-2 008	-207 142	-8 338 604
OUVERTURE - 2021.01	-88 762	-1 418 511	-6 483 506	-15 876	-122 799	-2 008	-207 142	-8 338 604
Amortissements	-3 224	-165 369	-645 268	-2 300	-11 377		-521	-828 059
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur	-34						25 206	25 172
Cessions et actifs détenus en vue de la vente		914	18 804	32	710			20 460
Ecart de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements	-1	-209			1			-209
CLOTURE - 2021.12	-92 021	-1 583 175	-7 109 970	-18 144	-133 465	-2 008	-182 457	-9 121 240

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de divers investissements de maintien et de la cimenterie de Souss Agadir.

NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe LHM :

- Etat de la situation financière :

En milliers de MAD	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
OUVERTURE - 2020.12	16 282	12 148	41 594	70 024
Changement de méthode	-3 855		5 069	1 214
Acquisitions	1 871	1 355	16 400	19 626
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements				
CLOTURE - 2020.12	14 298	13 503	63 063	90 864
OUVERTURE - 2021.12	14 298	13 503	63 063	90 864
Changement de méthode	5 965	4 567		10 532
Acquisitions		5 496	11 904	17 400
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-5 447	-5 447
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements				
CLÔTURE - 2021.12	20 263	23 566	69 520	113 349

En milliers de MAD	Amt Terrains en droit d'utilisation	Amt Constructions en droit d'utilisation	Amt Mat de transport en droit d'utilisation	TOTAL
OUVERTURE - 2020.12	-2 799	-3 879	-16 920	-23 598
Changement de méthode				
Amortissements	-1 776	-4 497	-13 471	-19 744
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements				
CLOTURE - 2020.12	-4 575	-8 376	-30 391	-43 342
OUVERTURE - 2021.12	-4 575	-8 376	-30 391	-43 342
Changement de méthode				
Amortissements	-1 552	-3 944	-14 142	-19 638
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			5 447	5 447
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements				
CLOTURE - 2021.12	-6 127	-12 320	-39 086	-57 533

En milliers de MAD	Au 1 ^{er} Janvier 2021	Au 31 Décembre 2021
Droit d'utilisation	47 522	55 814
Passif de loyers CT	31 005	38 526
Passif de loyers LT	16 515	17 288

- Compte de résultat :

En milliers de Dirhams	Au 31 Décembre 2021
Dotation aux amortissements	-19 637
Charges d'intérêts	-2 464
Annulation des loyers	22 057
Total	-44
IDP	-7
Impact net	-51

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Dans une année < 1 an	17 288	16 515
Entre 1 et 5 ans	27 043	23 277
> 5 ans	11 483	7 729

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur	3 514	3 123
Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	3 565	2 171
Charges relatives aux paiements de loyers variables	11 604	7 707

NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES CONSOLIDÉES SELON LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2021 concernent les sociétés Lafarge Calcinor Maroc, Ceval, Mateen, SDGT et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2021 et 2020 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Lafarge Calcinor Maroc en milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	121 753	94 263
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	26 014	16 179
Résultat net	19 021	12 054
Part du groupe dans le résultat net	9 511	6 027
Capitaux propres	143 106	172 988
Part du groupe dans les capitaux propres	71 553	86 494
Total valeur des titres mis en équivalence	71 553	86 494
Valeur des titres dans les comptes sociaux	118 116	161 068
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	212 310	198 283
Total Passif	212 310	198 283
Endettement financier net		

Ceval en milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	49.823	49.879
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
Part du groupe dans le résultat net		
Capitaux propres		
Part du groupe dans les capitaux propres		
Total valeur des titres mis en équivalence		
Valeur des titres dans les comptes sociaux		
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	36.611	40.787
Total Passif	36.611	40.787
Endettement financier net		
Mateen en milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	0	9 770
Résultat d'exploitation	40 755	-3 284
Résultat net	40 755	-13 500
Part du groupe dans le résultat net	13 585	-4 500
Capitaux propres	-21 254	-62 009
Part du groupe dans les capitaux propres	-7 085	-20 670
Total valeur des titres mis en équivalence	-7 085	-20 670
Valeur des titres dans les comptes sociaux	7 083	7 083
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	240 854	200 099
Total Passif	240 854	200 099
Endettement financier net		
CBM en milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-623	-2 276
Résultat net	-607	-2 257
Part du groupe dans le résultat net	-304	-1 129
Capitaux propres	6 635	7 317
Part du groupe dans les capitaux propres	3 318	3 659
Total valeur des titres mis en équivalence	3 318	3 659
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2 550	2 550
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	7 494	8 306
Total Passif	7 494	8 306
Endettement financier net		

SDGT en milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	10 679	9 849
Résultat d'exploitation	-3 625	-1 954
Résultat net	-4 213	-2 621
Part du groupe dans le résultat net	-2 107	-1 311
Capitaux propres	-9 608	-5 395
Part du groupe dans les capitaux propres	-4 804	-2 698
Total valeur des titres mis en équivalence	-4 804	-2 698
Valeur des titres dans les comptes sociaux	15 347	15 347
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	41 565	24 830
Total Passif	41 565	24 830
Endettement financier net		

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-21	31-déc-20
Part non courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		6 043	96 919	102 962	96 924
Total		6 043	96 919	102 962	96 924
Part courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					300
- prêts et créances					
Total					300
Total autres actifs financiers		6 043	96 919	102 962	97 224

18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 2020 :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Stocks de marchandises	5 606	3 558
Stocks de matières et fournitures consommables	564 424	417 259
En-cours de production		
Stocks de produits finis intermédiaires	166 909	120 285
Total des stocks en valeur brute	736 939	541 102
Montant de la perte de valeur en début de période	-88 338	-84 961
Perte de valeur constatée sur la période	-6 253	-12 319
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	13 063	8 515
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		427
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	-81 528	-88 338
Total Stocks, net	655 411	452 764

NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Clients et comptes rattachés	1 242 538	1 263 164
Dépréciation clients et comptes rattachés	-300 772	-356 030
Total Créances clients	941 766	907 134
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	7 907	15 798
Personnel - débiteur	6 736	7 808
Etat - débiteur	122 846	220 126
Comptes d'associés débiteurs	43 908	40 578
Autres débiteurs	71 052	56 641
Compte de régularisation - Actif	39 048	31 606
Ecart de conversion actif - part < 1 an		
Dép fournisseurs débiteurs - av & acptes	-716	
Dép comptes d'associés débiteurs	-43 908	-40 578
Dépréciation autres débiteurs	-25 616	-22 127
Total Autres débiteurs courants	221 257	309 852

NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Titres et valeurs de placement	319 318	
Banque	212 850	87 046
Avances en comptes courants d'associés		
Autres comptes de trésorerie		
Total	532 168	87 046

NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	87 796	81 738
Provision pour démantèlement		
Départ en retraite		
Litiges	21 191	27 169
Garanties		
Autres risques	299 575	289 359
Total	408 562	398 266

En milliers de MAD	Solde au 1 ^{er} janvier 2021	Ecart de conversion	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Effets de désactualisation	Solde au 31 décembre 2021
Pertes futures sur contrats	0						0
Provision remise en état de sites	81 738		752	-310		5 616	87 796
Provision pour démantèlement	0						0
Départ en retraite	0						0
Litiges	27 169		7 241	-13 201	-18		21 191
Garanties	0						0
Autres risques	289 359		61 159	-10 882	-40 061		299 575
Total	398 266		69 152	-24 393	-40 079	5 616	408 563
Dont:							
Part non courante	197 307		63 393	-20 244	-12 679	5 616	233 393
Part courante	200 959		5 760	-4 150	-27 400		175 169

Au 31 décembre 2021, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 7% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 93% d'obligations de couverture maladie post emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post emploi sont évalués périodiquement par un actuaire local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

	31-déc-21	31-déc-20
Taux d'actualisation	2,75%	2,90%
Taux d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux d'inflation médicale	2,0%	2,0%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 40 ans :	3,65 %
< 50 ans :	0,57 %
50 ans et + :	0,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-20
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	660 107	703 056	51 536	48 884
Coût des services	13 036	13 275	3 406	3 339
Charge d'intérêt	19 143	20 945	1 288	1 342
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)		-96 390		-943
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	26 215	32 796	-503	-1 086
Écarts de Change				
Reprise	-13 530	-13 575		
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	704 972	660 107	55 727	51 536

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-20
Coût des services	13 036	13 275	3 406	3 339
Charge d'intérêt	19 143	20 945	1 288	1 342
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels	26 215	32 796	-503	-1 086
Reprise	-13 530	-13 575		
Charge de la période	44 865	53 442	4 191	3 595

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2021	Coût normal 2021	Charge d'intérêt
1,75%	846 743	20 193	14 818
2,75%	704 972	14 321	19 387
3,75%	598 967	10 405	22 461

* Avec un taux d'inflation médicale de 2 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2021	Coût normal 2021	Charge d'intérêt
1,00%	597 375	10 350	16 428
2,00%	704 972	14 321	19 387
3,00%	846 343	20 176	23 274

** Avec un taux d'actualisation de 2,75 %

NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES

Le Groupe a contracté un emprunt à long terme d'un montant de 4 000 000 kMAD en 2016 et de 2 200 000 kMAD en 2017.

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 386 769	5 803 903
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 526	31 005
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières non courantes	5 425 295	5 834 908

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédateurs au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Fournisseurs et comptes rattachés	845 169	784 898
Clients crédateurs Avances & Acomptes	125 660	104 225
Personnel crédateur	181 322	144 676
Organismes sociaux	36 500	41 072
État crédateur	454 832	265 788
Comptes d'associés crédateurs	0	169 000
Autres créanciers	274 904	90 976
Compte de régularisation - passif	28 826	32 906
Écart de conversion passif - part < 1 an		
Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses		
Total Autres crédateurs courants	1 102 044	848 643
Total Fournisseurs et Autres crédateurs courants	1 947 213	1 633 541

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Clients et autres débiteurs	1 147 744	1 094 766
Autres actifs financiers	102 962	97 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie	532 168	87 046
Total	1 782 874	1 279 036

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Fournisseurs et autres crédateurs	1 947 213	1 633 541
Dettes financières non courantes	5 425 295	5 834 908
Dettes financières courantes	166 724	154 465
Total	7 539 232	7 622 914

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Instruments dérivés - actif		
matières		
change		1716
Instruments dérivés - passif		
matières		
change	215	

NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Avals, cautions et garanties donnés	187 805	170 347
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	1 760 912	1 978 455
Total	1 948 717	2 148 802

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Avals, cautions et garanties reçus	343 854	333 000
Nantissement et hypothèques reçus	240 340	247 139
Autres engagements reçus	108 608	106 913
Total	692 801	687 052

NOTE 28. PARTIES LIÉES

28.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Avantages à court terme	25 040	24 456
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en action		
Total	25 040	24 456

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Administrateurs		
Membres du comité de direction	25 040	24 456
Total	25 040	24 456

28.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par LafargeHolcim.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-21	31-déc-20
Actif		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants		
Avances en comptes courants d'associés		
Autres actifs non courants		
Passif		
Dettes fournisseurs	63 255	49 709
Autres dettes courantes	853	170 530
Autres dettes à long terme		
	220 239	220 239

NOTE 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2021.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 avril 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 10.638.589 dont un bénéfice net de KMAD 1.992.397. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles présentant des valeurs comptables nettes de MMAD 7 343 représentant 40 % du total des actifs de la société.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur actuelle.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.</p> <p>Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdelmejid FAIZ
Associé

ERNST & YOUNG
87 Boulevard Abdelatif Ben Kaddour
CASA BLANCA
Tél: (212-2) 2 38.02.95



DELOITTE AUDIT
Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 44 17 / 47 59

Hicham BELEMQADEM
Associé



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème
étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés MAD 11.432 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 2.010 millions. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 10.948, représentant 52% du total des actifs du groupe.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. - Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
97, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASA BLANCA
Tél: (212) 2 35 79 00 - Fax: (212) 2 39 02 25

Abdelmejid FAIZ
Associé



DELOITTE AUDIT
Boulevard Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment "A" Niveau 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 47 34 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Hicham BELEMQADEM
Associé



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, route des Mekka Quartier des crêtes
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Avec Geocycle Maroc (Ex Ecoval)

Personnes concernées :

Geocycle Maroc (Ex Ecoval), filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

1.1.1. Contrat d'accompagnement HSE « Salamaty »

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM offre à Geocycle Maroc un accompagnement en matière de sécurité et santé au niveau des plateformes de prétraitement des déchets et sites Geocycle Maroc.

Modalités essentielles :

- La rémunération de cette prestation est déterminée sur la base d'un taux mensuel de KMAD 29 hors taxes et hors frais.
- Date d'effet : 29 Septembre 2021 ;
- Durée de la convention : 1 an à compter du 1^{er} janvier 2021.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 261 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 313.

2- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Avec LafargeHolcim Afrique

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), filiale à 100% de Lafarge Maroc ;
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

2.1.1 Contrat de sous-traitance de services techniques

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à fournir à LHMA et à ses filiales des prestations d'assistance technique et de conseil afin d'améliorer son fonctionnement et ses performances.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an ;
- La rémunération de cette assistance est déterminée sur la base d'un taux journalier de KMAD 8, hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 1.007 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 527.

2.1.2 Convention d'assistance administrative

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à mettre à disposition à LHMA et à ses filiales toute l'expérience et l'expertise dont elle dispose afin de contribuer à l'amélioration de sa gestion administrative, financière, fiscale, et juridique.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an ;
- La rémunération de cette assistance est forfaitaire annuelle de KMAD 1500, hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 1.500 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 1.800.

2.1.3 Convention de mise à disposition du personnel

Nature et objet de la Convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de LafargeHolcim Maroc Afrique son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- LafargeHolcim Maroc Afrique prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : Indéterminée.

Impact de la Convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021, s'élève à KMAD 5.152 hors taxes.
- Au titre de cette Convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 6.269.

2.2 Avec Energie Eolienne du MarocPersonnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada ;
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

2.2.1 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et MeknèsNature et objet de la convention :

Au titre de ces deux conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès, conclues successivement le 6 décembre 2011 et le 24 juillet 2014, et de ces avenants en date du 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine de Bouskoura et de Meknès).

EEM a commencé à fournir de l'énergie éolienne au titre de cette convention, aux sites de Bouskoura et de Meknès, à compter de juillet 2013 et Septembre 2014 respectivement.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Septembre 2014 pour l'usine de Meknès et juillet 2013 pour l'usine de Bouskoura.
- Durée : 20 ans.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 142.396 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2021 un montant de KMAD 142.067.

2.2.2 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux cimenteries de Fès, Tétouan et SettatNature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 27 janvier 2017, Energie éolienne du Maroc approvisionne les sites de LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par son parc. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Fès dans la limite de ses capacités en tant que site de consommation principal, à la cimenterie de Tétouan, et à la cimenterie de Settat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : 20 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 79.117 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2021 un montant de KMAD 57.589.

2.2.3 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et OujdaNature et objet de la convention :

Au titre de ces trois conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda, conclues le 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine d'Agadir, Nador, et Oujda).

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2019.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 05 décembre 2019
- Durée : 23 ans à compter du 05 décembre 2019

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 69.634 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2021 un montant de KMAD 68.921.

2.3 Avec Geocycle Maroc (Ex Ecoval)Personnes concernées :

Geocycle Maroc (Ex Ecoval), filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.3.1 Convention de fourniture des cimenteries de LafargeHolcim Maroc de combustiblesNature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 19 octobre 2018, de son avenant n°1 signé en 2019, de son avenant n° 2 signé en 2020, et de son avenant signé en 2021, Geocycle Maroc procède à l'approvisionnement des cimenteries de LafargeHolcim Maroc (sites de Settat, Oujda, Fès, Nador, Meknès, Tétouan, Bouskoura et Tanger) en combustibles alternatifs, matières premières de substitution (AFR) et les matières d'ajout au ciment (MIC) à partir de déchets préparés dans ses plateformes ou issus du marché en direct pour optimiser le rendement de ses fours.

Modalités essentielles :

- Conditions financières : Le barème de paiement est fixé en fonction des typologies de combustibles utilisés et leur qualité ;
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2018 ;
- Durée de la convention : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, renouvelable d'année en année par tacite reconduction à l'issue des quatre années.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021, s'élève à KMAD 43.587 hors taxes.
- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 2.907 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2021 un montant de KMAD 38.752 et a encaissé un montant de KMAD 892.

2.3.2 Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie d'Agadir Souss :Nature et objet de la convention :

Cette convention écrite signée en août 2020, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de l'usine d'Agadir. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en le traitement, l'élimination ou le recyclage des déchets générés par la cimenterie d'Agadir Souss.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} Août 2020.
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2021 s'élève à KMAD 2.361 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2021 un montant de KMAD 4.500.

2.3.3 Convention de bail du terrain El GaraNature et objet de la convention :

Le contrat, signé en date du 1^{er} janvier 2008, porte sur la location par LafargeHolcim Maroc à Geocycle Maroc d'un terrain à El Gara de 8 hectares pour l'exploitation d'une station de prétraitement des déchets.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2008.
- Durée : le contrat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : Loyer mensuel MAD 51.530 (HT).

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2021, s'élève à KMAD 618 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 562.

2.3.4 Convention de mise à disposition de personnel Geocycle MarocNature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 1^{er} juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Geocycle Maroc prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2021, s'élève à KMAD 5.583 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 5.909.

2.4 Avec La Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis)Personnes concernées :

La Centrale Marocaine de Construction filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.4.1 Convention de mise à disposition de personnelNature et objet de la convention :

Cette convention, signée en date du 1^{er} juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- La Centrale Marocaine de Construction prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

Aucun produit ni encaissement n'ont été comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, au 31 décembre 2021.

2.5 Avec MATEEN IMMOBILIERPersonnes concernées :

LafargeHolcim Maroc est associé dans le capital de MATEEN à hauteur de 33,3%.

2.5.1 Renouvellement de la caution bancaire au profit de Mateen immobilier (convention non écrite)Nature et objet des cautions

Cette convention a pour objet de délivrer un acte de cautionnement bancaire solidaire entre les trois associés de la société Mateen.

Modalités essentielles :

LafargeHolcim Maroc s'est portée caution solidaire à hauteur de 90 MMAD au profit de Mateen en garantie d'un emprunt contracté par cette dernière auprès des banques.

Impact de la convention sur l'exercice :

Cette garantie n'a pas été mise en jeu au cours de l'exercice 2021.

2.5.2 Convention d'avance en compte courantNature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer à Mateen une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés.

Modalités essentielles :

Cette avance en compte courant portera intérêt annuel au taux maximum des intérêts déductibles tel que fixé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, soit 1,63% pour l'année 2021.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2020 : MMAD 33,6
- Montant avancé en 2021 : MMAD 3,3
- Montant remboursé en 2021 : MMAD 0
- Capital restant à fin décembre 2021 : MMAD 37

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 589 au 31 décembre 2021.

2.6 Avec Lafarge MarocPersonnes concernées :

Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

2.6.1 Convention de transfert de droits au titre de l'assistance technique et gestion avec Lafarge MarocNature et objet de la convention :

Cette convention, conclue entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc, en date du 23 décembre 1998 aux termes de laquelle Lafarge Maroc transfère à LafargeHolcim Maroc l'intégralité des droits contractuels qu'elle détient au titre de deux conventions d'assistance technique et de gestion, passées avec la société AL MADA d'une part et LafargeHolcim d'autre part.

L'avenant n°4, conclu en date du 08 novembre 2017 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2017, porte sur le changement du taux contractuel de rémunération annuelle de l'assistance technique et de gestion dispensée par AL MADA et LafargeHolcim qui est passé à 2,50% du chiffre d'affaires hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles :

- Redevance annuelle : En contrepartie de l'assistance technique et de gestion dispensée, LafargeHolcim Maroc verse à Lafarge Maroc une rémunération annuelle égale à 2,50% du chiffre d'affaires hors taxes de LafargeHolcim Maroc.
- Date d'effet de l'avenant : 1^{er} Janvier 2017
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2021, s'élève à KMAD 199.675 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2021 un montant de KMAD 236.005.

2.7 Convention d'avance en compte courant au profit de SDGT (SOCIETE DES GRANULATS DE TIFELT)

Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc est actionnaire de SDGT à hauteur de 50%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés. Cette convention, autorisée le 22 Mai 2012, arrête le montant de l'avance en compte courant à MMAD 15 par actionnaire.

Modalités essentielles :

Cette avance est rémunérée dans la limite du taux fixé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, soit 1,63% pour 2021.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2020 : MMAD 6.9
- Montant avancé en 2021 : MMAD 0
- Montant remboursé en 2021 : MMAD 0
- Capital restant à fin décembre 2021 : MMAD 6.9

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 190 au 31 décembre 2021.

2.8 Avec Ciments Blanc du Maroc (CBM)

Personne concernée :

LafargeHolcim Maroc est actionnaire de Ciments Blancs du Maroc à hauteur de 50%.

2.8.1. Convention de mise à disposition du personnel

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue en date du 18 mai 2016, détermine les conditions selon lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Durée du contrat : Indéterminée.
- Le salaire et les charges sociales sont pris en charge par CBM. Sur décision du Conseil d'Administration de CBM en date du 30 novembre 2020, la mise à disposition du personnel se fera à hauteur de 20% à compter du 1^{er} octobre 2020.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, s'élève à KMAD 148 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 358.

2.9 Convention de cession de Clinker et de Gypse entre LafargeHolcim Maroc et LH Trading

Personne concernée :

LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Trading sont des filiales de LafargeHolcim.

Nature et objet de la convention :

Vente de clinker et de Gypse à l'export par LafargeHolcim Maroc à LafargeHolcim Trading.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Les exportations de clinker et gypse à LafargeHolcim Trading, au titre de cette convention en 2021, s'élèvent à KMAD 51.255.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 50.975.

2.10 Convention de trésorerie entre LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis), Lafarge Ciments Sahara et Lafarge Maroc

Personnes concernées :

- Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis), Lafarge Ciments Sahara et Lubasa sont filiales de LafargeHolcim Maroc.
- Lafarge Maroc, actionnaire dans le capital de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68% et de LafargeHolcim Maroc Afrique à hauteur de 100% (LHMA).

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1^{er} janvier 2017, LafargeHolcim Maroc joue le rôle de centralisateur afin de mettre en commun l'ensemble des disponibilités financières pour favoriser une gestion optimale du recours au crédit et du placement des excédents de trésorerie pour l'ensemble des parties de ce contrat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 1,63% pour l'exercice 2021 ;
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : Indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice 2021 (en KMAD) :

Entité	Solde compte courant au 31.12.2020		Avance accordée en 2021	Remboursement en 2021	Solde compte courant au 31.12.2021		Intérêts			
	Débit	Crédit			Débit	Crédit	Charges	Produits	Encaissements	Décaissements
Lafarge Maroc	-	-	6 850	-6 850	-	-	-	7,7	8,4	
Lubasa	0,039	-	-	-	0,039	-	-	-	-	-2525
Geocycle	-	-	3 400	-3 400	-	-	-	0,84		
CMC	0,02	-	-3 540	3540	0,020	-	8,22	0,05	342	-6
Lafarge Sahara	-	-	-88 000	88 000	-	-	224,2	-		-87

2.11 Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement » avec LafargeHolcim MEA IT SC (LH MEA IT SC)

Personnes concernées :

LafargeHolcim est actionnaire de LafargeHolcim Maroc et de LafargeHolcim MEA IT SC.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de deux types d'assistance :

- Assistance ponctuelle : dans le cadre du projet Atlas SAP, qui a été déployé à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles

- Assistance ponctuelle : redevance de 4 millions d'Euros.
- Assistance IT : redevance de 1,5 millions d'Euros sur une base annuelle à compter du 4 juillet 2016.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 16.009 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2021 un montant de KMAD 18.277.

2.12 Convention avec Lafarge Ciments Sahara

Personne concernée :

Lafarge Ciment Sahara, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.12.1. Convention de fourniture de Clinker entre LafargeHolcim Maroc et Lafarge Ciment Sahara (Convention non écrite)

Nature et objet de la convention :

Vente de clinker par LafargeHolcim Maroc à Lafarge Ciment Sahara.

Modalités essentielles

- L'avenant n°1 signé en 2020 établit les nouvelles conditions tarifaires de ventes de clinker.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 155.632 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 104.083.

2.12.2. Mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :


- Lafarge Ciments Sahara prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : Indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2021 s'élève à KMAD 2.487 hors taxes.
- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2021 s'élève à KMAD 444 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2021 un montant de KMAD 3.172 et a décaissé un montant de KMAD 1.539.

Casablanca, le 24 mars 2022.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
 S.A.R.L.
 97 Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
 - CASABLANCA -
 Associé Tél: (212) 522 95 79 00 - Fax: (212) 522 39 02 26

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
 Ed Sidi Mohammed Benabdellah
 Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59
Hicham BELEMQADEM
 Associé

LafargeHolcim Maroc
6, Route de Mekka
Quartier les Crêtes
20150, Casablanca
Maroc
www.lafargeholcim.ma

